



ÉTUDE APPROFONDIE SUR

L'ÉTAT DU MOUVEMENT DES DROITS DES FEMMES ET DES JEUNES FEMMES FRANCOPHONES

XOESE
The Francophone Women's Fund
Le Fonds pour les Femmes Francophones

fjs FOUNDATION
FOR A JUST
SOCIETY

    @fxoese | www.xoese.org

Réalisé en 2021
Publié en Avril 2024

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES ACRONYMES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES GRAPHIQUES.....	9
LISTE DES ENCADRÉS.....	11
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	12
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	15
II. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	16
2.1. Objectif général.....	16
2.2. Objectifs spécifiques.....	16
III. PORTÉE ET UTILISATION DE L'ÉTUDE.....	17
3.1. Portée de l'étude.....	17
3.2. Utilisation de l'étude.....	18
IV. REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	19
4.1. Clarification conceptuelle.....	19
4.1.1. Le féminisme, une notion vieille mais qui dérange.....	19
4.1.2. Du sexe biologique au sexe social.....	21
4.2. Revue thématique.....	23
4.2.1. Histoire de la théorie féministe.....	24
4.2.2. Du courant féministe à la notion de genre, évolution de la théorie du genre à travers le temps.....	25
4.2.2.1. L'approche « Intégration de la femme au développement » (IFD).....	25
4.2.2.2. L'approche « Femme et développement » (FED).....	25
4.2.2.3. L'approche « Genre et développement » (GED).....	26
4.2.3. Le mouvement féministe francophone et les autres mouvements.....	26
4.2.4. Les défis du mouvement francophone.....	27
4.3. Critique théorique.....	28
V. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....	29
5.1. Type de recherche.....	29
5.2. Approche méthodologique.....	29
5.3. Population-cible.....	30
5.3.1. Les organisations de femmes.....	30
5.3.2. Les icônes féministes.....	30
5.3.3. Les Fonds de femmes.....	31
5.3.4. Les ministères de femmes.....	32
5.3.5. Les partenaires techniques et financiers (PTF).....	32
5.4. Méthodes d'échantillonnage.....	33
5.5. Méthodes et durée de collecte de données.....	34
5.5.1. La collecte de données quantitatives.....	34
5.5.2. La collecte de données qualitatives.....	34

5.5.3. Durée de la collecte de données.....	35
5.6. Méthode de traitement et analyse des données.....	36
VI. DIFFICULTÉS ET LIMITES DE L'ÉTUDE.....	36
VII. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	37
7.1. « Mouvement féministe » et « mouvement des droits des femmes », de ce qui dérange à ce qui rassemble “le mieux”.....	37
7.2. Le mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones selon ses militantes.....	39
7.3. Cartographie des organisations touchées par l'étude.....	42
7.3.1. Situation et répartition.....	42
7.3.2. Statut juridique et typologie des organisations touchées.....	46
7.3.3. Les militantes et organisations du mouvement : parcours, contributions et influences...49	
7.4. Principaux défis du mouvement francophone.....	51
7.4.1. Défis d'affirmation identitaire.....	51
7.4.2. Défis de collaboration inter mouvement (au sein des mêmes organisations, entre deux ou plusieurs organisations).....	54
7.4.3. Défis de collaboration avec le gouvernement et les ministères de la femme et la communauté des bailleurs.....	56
7.4.4. Défis de collaboration avec les PTF et les fonds des femmes.....	59
7.4.5. Défis financiers et non financiers des organisations.....	64
7.5. Les défis et opportunités spécifiques du mouvement dans le Grand Sud Francophone.....	69
7.5.1. Défis et opportunités spécifiques aux zones de conflits et de crises.....	71
7.5.2. Défis et opportunités spécifiques aux milieux ruraux et périurbains.....	73
7.5.3. Défis et opportunités spécifiques aux personnes LGBTQI+.....	79
7.5.4. Défis et opportunités spécifiques aux femmes en situation de handicap.....	83
7.5.5. Défis liés à la transition et à la relève du mouvement.....	84
7.6. Quelques résultats obtenus.....	86
7.7. Recommandations.....	87
CONCLUSION.....	91
1. Liste des organisations répondantes.....	97
2. Liste des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).....	104
3. Liste des Fonds de femmes.....	104

REMERCIEMENTS

Le Fonds XOESE, à travers son équipe de recherche, tient à remercier toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participé à cette étude, une première dans la communauté des militantes francophones. À cet effet, nous adressons nos sincères remerciements :

- au Fonds pour la justice sociale (FJS) qui a soutenu la réalisation de cette étude;
- à l'ensemble des partenaires du fonds XOESE, pour leur soutien indéfectible, leur confiance et leur accompagnement;
- à la communauté des bailleurs, aussi bien les fonds de femme que les autres partenaires techniques et financiers, pour tout l'intérêt accordé à cette étude et pour avoir donné de leur précieux temps à la participation à cette étude ;
- aux organisations de lutte pour les droits des femmes et des jeunes femmes francophones, à travers le monde, qui ont permis de collecter des informations cruciales sur leur quotidien, leur fonctionnement et leurs différents défis, dans le but de rendre effective la réalisation de la présente étude;
- aux militantes et icônes féministes francophones, toutes autant qu'elles sont, pour avoir accepté de consacrer leur temps à la participation de cette étude, malgré leurs agendas extrêmement chargés ;
- à toute l'équipe du Fonds XOESE, pour tous les sacrifices consentis qui ont mené à l'effectivité de cette étude, notamment à la Madame Massan d'ALMEIDA, sa Présidente et fondatrice, pour sa vision ;
- au Dr Fatou Sow, sociologue CNRS/UCAD, pour avoir contribué à l'édition de cette étude ;
- à Madame Aichath Sidi, consultante en statistiques, pour sa participation à la réalisation de cette étude.

LISTE DES ACRONYMES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADEMA : Alliance pour la démocratie au Mali (parti politique du Mali)
AENF : Alphabétisation et éducation non formelle
AFARD/AAWORD : Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (Association of African Women for Research and Development)
AFASDA : Association des femmes soleil d'Haïti (Asosyasyon Fanm Soley Dayiti)
AFD : Agence française de développement
AFELPAG : Association des femmes leaders pour la parité en Guinée
AGR : Activités génératrices de revenus
AJS : Association des juristes sénégalaises
AKM : Akademi Kreol Morisien
APSEF : Accès des pauvres aux services financiers (Togo)
ARV : Antirétroviraux
ASBEF : Association sénégalaise pour le bien-être familial
AWID : Association pour les droits de la femme et le développement
BAD : Banque africaine de développement
BIT : Bureau international du travail.
BM : Banque mondiale
BPS : Budgets-programmes sectoriels du Togo
BTP : Bâtiment et travaux publics
CDE : Convention relative aux droits de l'enfant
CDMT : Cadre de dépenses à moyen terme du Togo
CECJ : Centre d'écoute et de conseils juridiques de Madagascar
CEDAW : Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women
CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
CEGID : Centre de guidance infantile et familiale de Dakar
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CENI : Commission électorale nationale indépendante
CLAPN : Comités locaux d'action pour l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme et de la fille (Mali)
CNAPN : Comité national d'action de lutte pour l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme et de la fille (Mali)
CNF : Conseil national des femmes du Rwanda
CNT : Conseil national de la transition de Guinée
Coalition « Fanm Pap Tann » : Les femmes n'attendent pas
COGUIFEM : Conseil guinéen des Femmes
COI : Commission de l'Océan indien
CONAG-DCF : Coalition nationale de Guinée pour le droit et la citoyenneté des femmes
COSEF : Conseil sénégalais des femmes
CPDC : Cadre permanent de dialogue et de concertation du Togo
CPI : Cour pénale internationale
CPPSJ : Centre de prise en charge psycho-socio-judiciaire des victimes de violence du Togo
CRAPN : Comités régionaux d'action pour l'abandon des pratiques néfastes à la santé de la femme et de la fille (Mali)
CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSNU : Conseil de sécurité des Nations Unies
CVJR : Commission vérité, justice et réconciliation du Togo

DSP : Document Stratégie pays
 DSRP-C : Document de stratégie de réduction de la pauvreté complet du Togo
 DUDH : Déclaration universelle des droits de l'homme
 ECOSOC : Economic and Social Council (Conseil économique et social des Nations Unies)
 ELIM : Enquête légère intégrée auprès des ménages
 EMMUS IV : Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services IV d'Haïti
 EMUT : Enquête malienne sur l'utilisation du temps
 EPAM : Enquête permanente auprès des ménages (Mali)
 EU : États-Unis
 FAFE : Fonds d'autonomisation des femmes et l'épanouissement des enfants du Mali
 FAIEJ : Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes du Togo
 FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations)
 FEMNET : African Women's Development and Communication Network (Réseau du développement et de la communication des femmes africaines)
 FIDH : Fédération internationale des ligues des droits de l'homme
 FMI : Fonds monétaire international
 FNFI : Fonds national pour la finance inclusive du Togo
 FOFPAG : Forum national des femmes parlementaires de Guinée
 FSD : Fonds social de développement
 GIZ : Deutsche Gesellschaft Für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
 GSF : Grand Sud Francophone
 HCR : Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
 HCRRUN : Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale du Togo
 HCUA : Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad
 HVM : Hery Vaovao ho an'i Madagasikara, « Force nouvelle pour Madagascar » (parti politique de Madagascar)
 IFAD : International Fund for Agricultural Development (Fonds international de développement agricole, FIDA)
 IFD : Intégration de la femme au développement
 IMF : Institution de micro finance
 INS : Institut national de la statistique du Niger
 INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
 IPPTE : Initiative des pays pauvres très endettés
 IST : Infections sexuellement transmissibles
 LGBTQI+ : lesbien, gay, bisexuel, transgenre, queer¹, intersexe², et plus.
 MAPAR : Miraka amin'ny Prezida Andry Rajoelina (parti politique de Madagascar)
 MCFDF : Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes d'Haïti
 MFPREMA : Ministère de la fonction publique de la réforme de l'État et de la modernisation de l'administration de Guinée
 MGF/E : Mutilation génitale féminine et excision
 MGF : Mutilations génitales féminines
 MIGEPROF : Ministère à la primature chargé du genre et de la promotion de la famille du Rwanda
 MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
 MNLA : Mouvement national de libération de l'Azawad.
 MoDem : Mouvement démocrate (parti politique français)
 MPAS : Ministère de la Population et des affaires sociales de Madagascar
 MPFEF : Ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (Mali)
 NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

¹ "queer" désigne des personnes ne se reconnaissant pas dans les identités hétérosexuelles et cisgenres (individus qui s'identifient au genre attribué à leur naissance)

² personnes intersexes: sont des personnes nées avec des organes génitaux ne pouvant être considérés ni comme "masculins" ni "féminins" aux yeux de la société.

ODD : Objectifs du développement durable
 OGDH : Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen
 OIT : Organisation internationale du travail
 OMC : Organisation mondiale du commerce (World Trade Organization, WTO)
 OMD : Objectifs du millénaire pour le développement
 OMS : Organisation mondiale de la santé
 ONG : Organisation non gouvernementale
 ONP : Observatoire national de la parité du Sénégal
 ONU Femmes : Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 ONU : Organisation des Nations Unies
 OPC : Office de la protection du citoyen et de la citoyenne d'Haïti
 OPREGEM : Office de protection du genre, de l'enfance et des mœurs
 OSC : Organisations de la société civile
 OSIWA : Open Society Initiative for West Africa
 PAN : Plan d'action national de mise en œuvre des résolutions 1325 et suivantes
 PANAGED : Plan d'action national genre et développement de Madagascar
 PAPDEF : Projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes filles du Sénégal
 PBSG : Stratégie nationale de planification et de budgétisation sensible au genre (Mali)
 PDS : Plan de développement sanitaire du Niger
 PIB : Produit intérieur brut
 PIDCP : Pacte international relatif aux droits civils et politiques
 PIDESC : Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
 PNEEG : Politique nationale de l'équité et de l'égalité de genre du Togo
 PNG : Politique nationale genre du Mali
 PNIASA : Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire du Togo
 PNLE : Programme national de lutte contre la pratique de l'excision
 PNPf : Politique nationale de la promotion de la femme de Madagascar
 PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
 PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement (United Nations Environment Programme, UNEP)
 PRADEB : Programme d'appui au développement à la base du Togo
 Protocole à la CEDEF/CEDAW : Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
 Protocole de Maputo : Protocole à la Charte africaine sur les droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme
 PS : Parti socialiste (parti politique français)
 PSDH : Plan stratégique de développement d'Haïti
 PSE : Plan sectoriel de l'éducation du Togo
 PSEAG : Projet de soutien aux initiatives économiques des groupements du Togo
 PSIA : Poverty and Social Impact Analysis
 PTAB : Plan triennal d'actions budgétisé du Togo
 QUIBB : Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être du Togo
 RCA : République centrafricaine
 RCD : Rassemblement congolais pour la démocratie
 REFAMP : Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires
 REFMAP : Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix
 REGESS : Réseau guinéen d'économie sociale et solidaire
 REPSFECO : Réseau paix et sécurité des femmes de l'espace CEDEAO
 RF-EFH : Réseau francophone pour l'égalité femme - homme
 ROFAF : Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone
 RPM : Rassemblement pour le Mali (parti politique du Mali)
 SADC : Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe - CDAA)
 SCAPE : Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi du Togo

SENAFET : Semaine nationale de la femme tchadienne
SIDA : Swedish International Development Cooperation Agency
SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise
SMC : Commission des médias des Seychelles
SNEEG : Document de la stratégie nationale d'égalité et d'équité du genre du Gabon
SNMF : Stratégie nationale de micro finance 2008-2012 du Togo
Statut de Rome : Statut de Rome de la Cour pénale internationale (c'est le traité international qui a créé la Cour pénale internationale - CPI)
TIC : Technologies de l'information et de la communication
TIM : Tiako I Madagasikara, « J'aime Madagascar » (parti politique de Madagascar)
UA : Union africaine
UE : Union européenne
UFFO : Union des Femmes Francophones d'Océanie
UMP : Union pour un mouvement populaire (ancien parti politique français)
UN GEF Small Grants : Global Environment Facility's Small Grants Programme of the United Nations
UN Habitat : United Nations Human Settlements Programme (Programme des Nations Unies pour les établissements humains (PNUEH), également appelé ONU-Habitat)
UNCTAD : United Nations Conference on Trade and Development (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ou CNUCED)
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
UNFD : Union nationale des femmes djiboutiennes
UNFPA/FNUAP : Fonds des Nations unies pour la population (United Nations Fund for Population Activities, puis United Nations Population Fund)
UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance (United Nations Children's Fund, originellement United Nations International Children's Emergency Fund)
UNIDO : United Nations Industrial Development Organization (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI))
UNITAR : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (United Nations Institute for Training and Research)
UNOWA : United Nations Office for West Africa (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest)
URD : Union pour la république et la démocratie (parti politique du Mali)
USAID : United States
VANWODS : Vanuatu Women Development Scheme (institution de microfinance de Vanuatu)
VBG : Violences basées sur le genre
VFF : Violences faites aux femmes
VIH : Virus de l'immunodéficience humaine
WILDAF : Women in Law and Development in Africa

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Répartition des pays touchés par l'étude</i>	43
<i>Tableau 2 : Répartition des organisations par continent</i>	44
<i>Tableau 3 : Répartition des organisations selon leur couverture géographique</i>	44
<i>Tableau 4 : Répartition des organisations selon leurs cibles</i>	46
<i>Tableau 5 : Pourcentage des organisations selon leur contribution à faire avancer le droit des femmes</i>	49
<i>Tableau 6 : Pourcentage des organisations selon les difficultés qu'elles rencontrent</i>	65
<i>Tableau 7 : Principaux défis non-financiers rencontrés par les organisations</i>	67
<i>Tableau 8 : Répartition des recommandations des PTF et fonds de femmes</i>	87

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Répartition des organisations selon la zone d'intervention</i>	47
<i>Graphique 2 : Les différents types d'organisations</i>	48
<i>Graphique 3 : Parmi les différentes catégories d'organisations de femmes suivantes, quelles sont celles ciblées spécifiquement par les financements de votre institution ?</i>	49
<i>Graphique 4 : Répartition des inspections selon qu'elles soient formelles ou pas</i>	52
<i>Graphique 5 : Répartition des structures informelles selon leur statut</i>	52
<i>Graphique 6 : Les facteurs internes qui impactent négativement le travail des organisations</i>	55
<i>Graphique 7 : Les difficultés que votre organisation rencontre avec les acteurs étatiques</i>	56
<i>Graphique 8 : Pistes de solutions pour les acteurs étatiques</i>	57
<i>Graphique 9 : Répartition des organisations selon qu'elles ont des difficultés pour mobiliser les financements pour ses activités à cause d'incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet</i>	57
<i>Graphique 10 : Raisons de l'incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet selon les zones d'intervention</i>	58
<i>Graphique 11 : Répartition des organisations selon qu'elles pensent que les thèmes financés par les donateurs coïncident avec les priorités de leur organisation</i>	59
<i>Graphique 12 : Répartition des thèmes par rapport au financement des bailleurs</i>	60
<i>Graphique 13 : Répartition des institutions selon les types d'appuis non financiers qu'elles apportent aux organisations de femmes et de jeunes femmes</i>	60
<i>Graphique 14 : Quelles sont les principales sources de financements de votre organisation</i>	62
<i>Graphique 15 : Quel est le revenu annuel de votre organisation</i>	63
<i>Graphique 16 : Votre organisation rencontre-t-elle des défis non financiers spécifiques ?</i>	65
<i>Graphique 17 : Quels sont les facteurs externes qui impactent le travail de votre organisation</i>	67
<i>Graphique 18 : la masse salariale selon la zone d'intervention de l'organisation</i>	71

<i>Graphique 19 : Répartition des organisations selon le nombre de bénévoles par zone d'intervention</i>	71
<i>Graphique 20 : Votre organisation a-t-elle des difficultés à obtenir des financements auprès de ses donateurs actuels pour couvrir ses besoins institutionnels/frais de fonctionnement (salaires, loyer, ordinateurs, etc.) ?</i>	72
<i>Graphique 21 : Source de financement des frais de fonctionnement par zone d'intervention</i>	73
<i>Graphique 22 : Répartition des organisations selon les raisons de leur incapacité à répondre aux exigences des PTF</i>	74
<i>Graphique 23 : Répartition des PTF selon qu'ils financent les organisations de personnes LGBTQI</i>	75
<i>Graphique 24 : Répartition des PTF selon les types d'appuis non financiers qu'ils apportent aux organisations de personnes LGBTQI</i>	76
<i>Graphique 25 : Au-delà des défis rencontrés dans la collaboration avec les organisations de femmes et de jeunes femmes francophones dans leur ensemble, quels sont selon vous, les principaux défis dans la collaboration avec les organisations de personnes LGBTQI+</i>	77

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Organisations touchées par l'étude	42
Encadré 2 : Structuration des organisations	52
Encadré 3 : Défis de collaboration	53
Encadré 4 : Défis de financiers et non financiers.....	61
Encadré 5 : Défis et opportunités spécifiques aux zones de conflits et de crises	67
Encadré 6 : Défis et opportunités spécifiques aux milieux ruraux et péri-urbains	69
Encadré 7 : Défis et opportunités spécifiques aux personnes LGBTQI+.....	74

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Couverture de l'étude

L'étude a touché trois continents, à savoir l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, avec une proportion majoritaire d'organisations en Afrique (93%).

La plupart des organisations sont locales ou nationales, avec 14% d'organisations sous-régionales, régionales et internationales.

Ce sont des organisations de femmes, de jeunes femmes et des organisations mixtes qui interviennent dans les milieux ruraux, périurbains et urbains.

100% des organisations déclarent contribuer à amener un **CHANGEMENT POSITIF DANS LES PRATIQUES ET COMPORTEMENTS**, à l'égard des droits des femmes, des filles et/ou les personnes transgenres.

Plus de 87% sont des structures formelles contre 12,8% informelles. Au sein des structures informelles, se dégagent plusieurs classes : 48,1% qui n'ont pas encore lancé le processus, mais qui prévoient de le faire, 40,7% dont le processus est en cours et 11,2% qui n'envisagent pas d'être une structure formelle, pour diverses raisons.

Défis de collaboration

- Défis internes

Les premiers facteurs internes qui impactent négativement le travail des organisations sont les défis financiers des frais de fonctionnement élevés et non pris en charge directement par les partenaires financiers et les problèmes de disponibilité de trésorerie (manque de ressources financières).

- Défis de collaboration avec le gouvernement et les ministères de femmes

70% affirment qu'il y a un manque d'engagement et de soutien de l'État.

65% affirment que le gouvernement et les institutions publiques ne les associent pas aux espaces décisionnels.

26% affirment subir une restriction de leur organisation à la liberté d'expression et d'actions.

13% affirment subir des persécutions.

- Défis de collaboration avec les PTF et les fonds des femmes

Plus de 72% affirment rencontrer des difficultés pour mobiliser les financements pour leurs activités, à cause de leur incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet.

L'incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet est dû, à plus de 64%, au faible revenu annuel et, à 21%, à l'inexistence de système interne approprié (absence de manuel de procédure, rapport d'audit, etc.).

Les thèmes financés par les bailleurs coïncident, la plupart du temps, à 37% seulement, aux thèmes des organisations.

100% des PTF renforcent les organisations pour la mobilisation des ressources et mettent à leur disposition de l'expertise, au travers des personnes ressources.

80% des organisations renforcent les capacités institutionnelles

60% la communication institutionnelle et les appuis directs.

Défis de financiers et non financiers

- Défis financiers

Seulement 11% des organisations reçoivent des financements de l'État.

Une faible part (2,8%) des organisations ont plus de 250 000 USD de revenu annuel.£

100% des organisations mentionnent que la difficulté majeure, pour avoir des financements, est l'accès à l'information concernant les opportunités de financement. La langue pour la soumission des dossiers est également une difficulté majeure (71,3%), suivie de l'insuffisance de capacité humaine et/ou technique pour élaborer les documents projets et préparer les documents additionnels exigés par le donateur (61,1%).

- Défis non financiers

Près de 80% des organisations rencontrent également des défis non financiers.

Le contexte est un facteur déterminant. Beaucoup de femmes ignorent ou mettent sous silence, dans le souci de « plaire », leurs droits. 99 sur 100 femmes, victimes de violences et d'abus, préfèrent se taire plutôt que de dénoncer leurs bourreaux.

Les lois existent, mais ne sont pas appliquées.

100% des organisations mentionnent le défi lié à la faible capacité institutionnelle.

52% souffrent d'une rétention d'informations, de la part des autres organisations, et 40% sont victimes de vols de projet.

Défis et opportunités spécifiques aux zones de conflits et de crises

100% des organisations ont été impactées par les crises, telles que la COVID-19 et l'Ebola.

37% mentionnent des conflits externes, tels que des instabilités politiques, des conflits armés, etc.

15,8% mentionnent le terrorisme et l'extrémisme violent.

17% parlent de critiques sévères et d'attaques par des acteurs étatiques, des organismes gouvernementaux ou par des organismes indépendants.

6% avancent le fondamentalisme idéologique.

15% mentionnent le fondamentalisme religieux et

8% évoquent les persécutions par d'autres actrices du mouvement ou de la société civile.

Défis et opportunités spécifiques aux milieux ruraux et péri urbain

Le principal défi des organisations dans les milieux ruraux et périurbains est celui lié aux moyens financiers.

40% des organisations rurales et périurbaines comptent plus de 20 bénévoles.

88% affirment que leurs frais de fonctionnement ne sont pas pris en compte par les PTF.

La méconnaissance des raisons du rejet de leur dossier est un frein et un facteur de découragement pour ces organisations qui ne maîtrisent pas les procédures des bailleurs de fonds.

69% ont un revenu trop faible par rapport aux exigences des bailleurs.

Défis et opportunités spécifiques aux personnes LGBTQI+

43% des PTF ne financent pas les organisations LGBTQI+.

50% des PTF des organisations LGBTQI financent la mise à disposition de l'expertise des personnes ressources et des appuis techniques directs, tels que la mise à disposition de locaux/salle de réunion, matériels de travail, connexion internet, etc.

25% des PTF LGBTQI financent le renforcement de la communication et des capacités institutionnelles ainsi que la mobilisation des ressources.

Défis dans la collaboration avec les organisations de personnes LGBTQI

100% des PTF mentionnent la persistance de la discrimination et de la stigmatisation envers les personnes LGBTQI+, ainsi que les pratiques discriminatoires courantes de la législation envers les personnes LGBTQI+.

75% des PTF évoquent la répression des activistes.

50% des PTF dénoncent l'absence de politiques structurées sur les questions des personnes LGBTQI, le manque de formation des personnes LGBTQI+ francophones sur la façon de défendre leurs droits et la stigmatisation des structures qui collaborent avec leurs organisations.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

XOESE, le Fonds pour les femmes francophones est une fondation féministe d'utilité publique dont le but est de soutenir financièrement et techniquement la mise en œuvre des initiatives des organisations de femmes dans les pays francophones. Créé le 1^{er} septembre 2015, il est basé à Lomé, au Togo.

En septembre 2016, le fonds XOESE initiait une étude de faisabilité, afin de rassembler des informations capitales sur les pays francophones du Grand Sud, cibles principales de ces actions. L'étude avait, pour objectif principal, de favoriser la connaissance et la compréhension du contexte et des facteurs exogènes, susceptibles d'influer sur les actions des défenseuses et des organisations des droits des femmes dans les pays en question.

Les résultats de l'étude de faisabilité ont été de plusieurs ordres et ont mis en exergue un certain nombre de situations. Dans un premier temps, l'étude a traité des informations diverses sur les situations géographique, administrative, démographique, politique et économique de ces pays. Puis, elle a procédé à une analyse de l'état de la ratification des instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux droits des femmes, ainsi qu'à celle des efforts faits par les pays pour harmoniser leur législation avec ces instruments. De même, elle a examiné la situation des militantes des droits des femmes et de leurs organisations. L'étude s'est aussi intéressée aux différents défis de financement des questions des femmes dans les pays francophones du grand Sud, aussi bien pour les donateurs que pour les organisations elles-mêmes. Elle a exploré les besoins de financement des organisations de femmes et a relevé quelques menaces possibles du fonds, tout en faisant des recommandations relatives à la matérialisation de l'idée de création du nouveau fonds, notamment sa promotion, ses domaines d'intervention, ses approches, ses bénéficiaires, sa structuration et son fonctionnement. Elle aborde, au final, quelques mécanismes de financement des questions de femmes dans les pays du grand Sud francophone.

L'analyse des résultats de l'étude de faisabilité fait état d'un déterminant constant. Il s'agit du manque drastique d'informations sur le mouvement féministe francophone. Pour cela, la recommandation fondamentale a été d'initier une étude approfondie du mouvement francophone. C'est dans cette optique que la présente étude a été lancée portant pour titre « *Étude approfondie sur l'état du mouvement des droits des femmes et des jeunes femmes francophones* ». La nécessité de sa réalisation se justifie par l'importance de disposer d'informations, encore plus ciblées et approfondies, sur le mouvement des droits des femmes et des jeunes femmes francophones, les principales actrices du mouvement, leurs réalisations, leurs conditions de travail et leurs défis. Au-delà de l'étude de faisabilité, elle s'est intéressée, de plus près, à tout le mouvement francophone, aussi bien dans le Nord que dans le Sud, et plus particulièrement à la définition et à la circonscription même dudit mouvement.

II. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2.1. Objectif général

Cette étude a, pour objectif général, de faire une analyse approfondie de l'état du mouvement des droits des femmes et des jeunes femmes francophones.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude sont de :

- **Documenter la définition du mouvement féministe francophone**

Il s'agit, à travers cet objectif, de clarifier le concept de mouvement, de mouvement féministe, de mouvement de femmes et de jeunes femmes, de mouvement de femmes francophones.

- **Retracer les profils/backgrounds des militantes**

À travers cet objectif, cette étude entend documenter, chez les militantes du mouvement, notamment :

- ✓ leur affiliation organisationnelle et éducative ;
- ✓ leurs capacités et leurs domaines d'expertise professionnelle et sur le terrain ;
- ✓ leurs formations additionnelles ou connexes ;
- ✓ leurs différentes contributions au sein du mouvement, dans le cadre de leur engagement en termes de résultats et d'impacts.

Il s'agit également de :

- ✓ présenter leur niveau d'influence au sein du mouvement, la nature et l'impact de leur travail ;
 - ✓ présenter la manière dont elles sont perçues par les autres leaders, militantes, ainsi que les militantes plus jeunes au sein de leurs communautés et par leurs audiences.
- **Cartographier les organisations du mouvement**

À travers cet objectif, la présente étude vise à :

- ✓ présenter les principales organisations, réseaux et plateformes des droits des femmes et des jeunes femmes opérationnelles dans chaque pays, sous-région et région et leur couverture géographique ;
- ✓ présenter leurs capacités institutionnelles en termes de structuration, de méthodes de travail, etc. ;
- ✓ relever leurs contributions au mouvement ;
- ✓ ressortir la manière dont elles collaborent avec d'autres organisations, réseaux et plateformes.

- **Documenter les acquis et défis du mouvement**

Il s'agit ici de :

- ✓ du Fonds XOESE et de ses partenaires.

- **Faire la prospection**

Il s'agit, à travers cet objectif spécifique, de faire la prospection des changements positifs que veulent les militantes et les organisations des droits des femmes et des jeunes femmes. Il s'agit aussi de proposer des stratégies à mettre en œuvre pour parvenir à les provoquer, avec des délais rigoureux, et à décliner en étapes, dont s'inspirent les théories du changement, les plans stratégiques et les programmations pluriannuelles des organisations et du Fonds XOESE et ses partenaires.

III. PORTÉE ET UTILISATION DE L'ÉTUDE

3.1. Portée de l'étude

Cette étude est d'envergure internationale. Elle a, en effet, porté sur l'ensemble des pays francophones du Grand Sud ayant le français comme langue officielle, co-officielle ou courante, en l'occurrence :

- **Les pays francophones d'Afrique subsaharienne** : le Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, l'Île Maurice, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad et le Togo.

- **Les pays francophones du Maghreb** : la Mauritanie, l'Algérie, du Maroc, la Tunisie et le Liban.
- **Le pays francophone des Caraïbes** : Haïti.
- **Les pays et territoires francophones d'Océanie** : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna.
- **Le seul pays francophone du Pacifique** : Vanuatu.
- **Les 11 collectivités, départements et régions de l'outre-mer français** situés en Afrique (Mayotte, Réunion) et en Amérique (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Martinique, Guyane, Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon).
- Au-delà des pays du Grand Sud francophone, cette étude s'étend également aux **pays du Grand Nord francophone**, notamment la France, la Belgique et le Canada.

3.2. Utilisation de l'étude

Les utilisateurs de cette étude sont de deux ordres : les utilisateurs directs et les utilisateurs indirects.

Les utilisateurs directs sont constitués :

- du Fonds XOESE,
- des autres fonds de femmes,
- des organisations de femmes francophones,
- des donateurs finançant les initiatives des femmes francophones dans le Grand Sud.

Pour ce qui concerne les utilisateurs indirects, ils sont constitués :

- des organisations de la société civile,
- des organisations partenaires,
- des gouvernements régionaux et locaux, les ministères,
- des agences des Nations Unies, etc.

Par ailleurs, selon les résultats de cette étude, le fonds XOESE pourrait envisager d'élaborer une stratégie pour sa mise à jour régulière. Cela permettrait, au fonds, aux organisations et à la communauté des donateurs, de disposer d'informations fiables et à jour, et d'une vue d'ensemble sur la situation des droits des femmes et des jeunes femmes dans le Grand Sud francophone.

IV. REVUE DE LA LITTÉRATURE

4.1. Clarification conceptuelle

4.1.1. Le féminisme, une notion vieille mais qui dérange

Le féminisme est défini communément comme une doctrine fondée sur l'égalité des sexes ; il a pour objectifs de défendre les intérêts des femmes dans la société, d'améliorer et d'étendre leurs droits, de mettre fin à l'oppression et à la discrimination dont elles sont victimes au quotidien et de les émanciper. Selon l'anthropologue Françoise Héritier (2017), les femmes, quelles que soient les époques et les sociétés, ont toujours connu une situation de domination, liée à la nécessité, pour les hommes, de contrôler la reproduction et leur filiation.

À cet effet, le féminisme, dans son sens actuel, apparaît comme un ensemble de théories qui prônent la promotion de l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'un terme idéologique et politique. Même si le terme, tel que nommé, n'est apparu qu'au XIXe siècle, des regroupements ont toujours existé, depuis l'antiquité, pour la dénonciation de certains traitements infligés aux femmes.

Selon Marzouki (1993) sur la question du féminisme en Tunisie, le féminisme se résout en la formation d'un « front politique assez puissant, conscient et dynamique pour représenter la moitié de la société ». L'apparition d'un pareil phénomène de société devient même, dans cette analyse, un indice du caractère démocratique ou totalitaire des régimes arabes. Sa mission sera double : lutter pour éliminer toutes formes de discrimination entre femmes et hommes, mais les éliminer dans une perspective d'éradication de toutes les manifestations de l'exploitation, de l'oppression et de la domination d'un individu par un autre, d'une classe par une autre, d'une nation par une autre. En ce sens, le féminisme devient une doctrine parallèle et corrélative au socialisme. Son objectif, dans le monde arabe, est de militer pour faire parvenir les femmes, à ce stade où elles auront acquis le statut de citoyennes à part entière.

Dans un sens plus contemporain, pour Minou Chrys-Talyl (2019), le féminisme, au-delà du droit des femmes, consiste en la considération de la femme, comme être humain entier. Bintou Traoré (2019) dira qu'il consiste à se battre pour donner le choix aux femmes de vouloir des droits, en tant qu'êtres humains et citoyennes.

À tout point de vue, le concept de féminisme stipule tous les efforts et engagements, dans le but de mettre en lumière l'existence des discriminations dont sont victimes les femmes et à changer cette situation (d'Almeida, 2007). De ce fait, comme le précise l'auteure, tout individu qui s'implique dans le traitement des questions touchant au droit des femmes peut être, à juste titre, considéré comme féministe.

Si, en son sens large, elle est ainsi comprise, la notion de féminisme a cependant été sujet à controverse au fil des époques et selon les contextes diversifiés dans lesquels elle est évoquée. À cet effet, on peut parler aisément de plusieurs formes de féminisme.

Le féminisme considéré comme radical est, sans doute, la notion la plus controversée à travers les temps et surtout celle à laquelle pense, d'emblée, le commun des mortels, dès lors que cette notion est

évoquée. Cette notion est considérée comme une forme « extrémiste » de revendication qui « dérange ». Elle peut d'autant plus exposer ses militantes à des considérations, des risques et des dangers de toutes sortes, selon l'époque, les espaces géographiques et les réalités socioculturelles, politiques et religieuses du milieu. Cette considération extrémiste du féminisme reste discutable. Par ailleurs, le féminisme peut connaître aussi plusieurs clivages, selon les espaces sociolinguistiques, politiques et culturels.

Selon certains regards africains, le concept de féminisme a toujours existé dans la culture africaine. En effet, nombreuses sont des figures symboliques à travers l'histoire de l'Afrique à qui on peut à juste titre attribuer une identité féministe. De la reine Pokou de Côte d'Ivoire à la reine Hangbé du Dahomey, en passant par la princesse Yennenga chez les Mossi, nombreuses sont les figures symboliques féminines dont l'histoire mériterait d'être mise en exergue, dans le but de considérer le féminisme, non plus comme une invention importée de chez le colon, mais plutôt comme une notion aussi vieille que le monde et connue dans toutes les grandes civilisations du monde. Même si les contextes et les époques ne sont jamais les mêmes, le dénominateur commun est souvent resté une remise en cause du patriarcat et/ou le rôle confiné à la femme tel que pratiqué et partagé dans les divers espaces socioculturels et géographiques.

Dans un passé encore récent, plusieurs sont également les figures symboliques, ayant œuvré pour la reconnaissance des droits des femmes en Afrique. Fatou Sow (2007), met en exergue la participation des femmes noires dans la lutte pour une société plus juste, à travers l'évolution de la participation des femmes à la vie politique, même si ces dernières ne défendaient pas spécifiquement des causes féministes, mais des causes plus communes de liberté et de droits des peuples. L'auteure identifie des commerçantes légendaires du Golfe du Bénin qui ont combattu les règles coercitives imposées à leurs affaires par les administrations coloniales britanniques et françaises, qui ont soutenu financièrement les grands leaders à la veille et au lendemain des indépendances, en Afrique subsaharienne francophone et anglophone. Cependant, l'auteure déplore, à juste titre, le fait que la participation des femmes au pouvoir dirigeant, à quelques exceptions près, soit toujours conditionnée par une appartenance à un parti, à une famille, à une ethnie, à une région ou, tout simplement, à une coterie. Bien qu'elles ont su prendre de la puissance à travers leurs activités, elles n'ont hélas jamais pu empêcher leur mari d'être le "chef" même symbolique de la famille, ni de prendre une seconde épouse. Cette particularité devrait interpeller les chercheurs et les féministes, à plus d'un titre.

Par ailleurs, même dans les partis politiques, on constate toujours, la faible représentation des femmes dans les instances dirigeantes. Ainsi, selon Fatou Sow (2007), les femmes militantes, en Afrique subsaharienne, à travers l'histoire, même si elles ont lutté pour toutes ces causes acceptent, très souvent d'être « derrière les hommes ». L'auteure pense que ceci est essentiellement dû aux conditions de vie dans les cultures locales, souvent ouvertement patriarcales ou influencées par le patriarcat des systèmes coloniaux et de ce qu'elle appelle les « religions du Livre ». En effet, l'introduction des religions révélées, en Afrique, a et continue d'ancrer le continent dans un certain nombre de croyances devenues traditionnelles ; les religions traditionnelles africaines sembleraient avoir donné plus de place à la femme dans les pratiques religieuses.

Sur la question du patriarcat, Françoise Moudouthe (2019), définit le féminisme comme un mouvement nécessaire d'émancipation des femmes d'un système patriarcal qui leur impose des limites sur leurs droits, leurs potentiels, mais aussi sur leurs comportements au quotidien. Pour l'auteur, il s'agit, en effet, d'un moteur d'action et, pas seulement, de débats.

Qu'il soit radical ou pas et quels que soient l'époque et le contexte, dans lesquels il est abordé, le féminisme reste et restera étroitement lié à la question des rapports entre les sexes. Aussi est-il difficile de parler de féminisme, sans mentionner toute les constructions sociales liées au sexe.

4.1.2. Du sexe biologique au sexe social

Le sexe, dans son sens premier, est défini comme l'ensemble des caractéristiques biologiques, héréditaires et génétiques. Dans cette perspective, le sexe classe les individus en deux catégories bien distinctes, à savoir le mâle et la femelle. Ce sens premier donné au sexe est ce qui est désigné, dans cette étude, par le sexe biologique, déterminé par les chromosomes et l'anatomie de l'individu (Grange, 2010).

Le sexe biologique est à distinguer du sexe social compris sociologiquement comme un construit social et culturel autour du sexe. Le sexe social est plus communément désigné, dans la communauté des acteurs de développement, par le terme « genre ». La notion de genre vient du concept anglo-saxon « gender ». Ce concept serait né d'un long processus de l'engagement féministe à lutter contre les situations d'oppression que vivent les femmes. (D'Almeida, 2018). Il a été imaginé par les féministes, afin de rendre compte des relations différenciées et inégalitaires qu'entretiennent les hommes et les femmes dans les différentes sociétés. Il se traduit, en français, comme les rapports sociaux des sexes ou encore les rapports construits socialement et culturellement entre les hommes et les femmes, les rôles sociaux attribués selon le sexe et la perception que les sociétés en ont.

Le genre étant un construit social, il est déterminé par la socialisation et évolue selon les espaces géographiques et culturelles, les époques et les réalités liées aux milieux de vie. À cet effet, il est à la fois transversal, interactif et dynamique. C'est une classification sociale et culturelle entre le masculin et le féminin. Au-delà de cette définition, le genre est un outil de développement désigné notamment par le concept d'équité genre. Nous y reviendrons plus amplement, dans la partie consacrée à la théorie du genre.

Revenant sur la notion de féminisme, il va sans dire qu'il existe plusieurs regroupements positionnés de différentes manières sur la question. Ce sont les mouvements féministes. Qu'en est-il exactement ?

4.1.2. Le mouvement féministe

Ici, le terme mouvement n'est pas à prendre totalement, dans son sens premier qui suppose l'action de se mouvoir. Il s'agit plutôt d'une action collective orientée vers un changement social, politique et psychologique. Compris dans ce sens, un mouvement, dans le cadre de cette étude, suppose une forme d'organisation sociale et ou politique structurée ou non autour d'une action commune. On peut distinguer plusieurs formes et natures de mouvement, selon les causes qui les rassemblent, les espaces et les époques. Mais, comme dans son premier sens, chaque mouvement est dynamique et peut connaître des mutations de tous ordres, selon les causes défendues, portées ou soutenues.

Pour Marzouki (1993), les mouvements sociaux, ou « conscience historique », sont les mouvements à travers lesquels l'être social exprime sa maîtrise sur son environnement et sur la direction de son histoire. Ils sont le moment de la créativité, par les individus, de leurs propres conditions de vie, par le biais de l'action. Ainsi défini, l'auteure ne fait pas de distinction entre le « mouvement féminin », le « mouvement des femmes » et le « mouvement féministe ».

En effet, la plupart des mouvements sociaux contemporains s'affirmant et étant reconnus « féministes » sont nés, dans les années 1960, aux USA et en Europe, autour du droit à disposer de son corps, de la liberté sexuelle, des luttes pour l'avortement ou pour un « travail égal » et un « salaire égal » pour les femmes et pour les hommes. Marzouki (1993) définit donc le mouvement féministe comme étant un produit d'un système social donné. En tant que composante du système, il va le réfléchir, positivement ou négativement, dans sa structuration, ses orientations, son mode d'évolution. Ce mouvement représente, selon l'auteur, le support de visions et de projets sociaux définis.

Plus loin, l'auteure soutiendra que la situation que les femmes occupent apparaît comme déterminante dans la construction de tel type de société ou de tel autre et leur intervention politique est susceptible d'affecter fondamentalement cette construction. De même, selon l'auteure, de tels mouvements peuvent faire l'objet de manipulation politique. Ainsi, pour l'auteure, la dimension politique apparaît inhérente au féminisme. Pour cela, elle établit que le mouvement féministe devra être capable de « mobiliser les femmes dans chaque foyer, chaque village, chaque ville et agglomération, et de rallier aussi bien la paysanne illettrée et l'ouvrière que la femme instruite qui travaille ».

À cet effet, le mouvement devra cesser d'être simplement un instrument au service d'une classe particulière, pour devenir un véritable mouvement de masse. Ainsi consolidé, il devra se battre sur les deux fronts, celui de lutte autonome pour les droits des femmes et celui de la lutte globale en investissant les organisations politiques et syndicales. Ce double niveau figure comme l'aspect « innovateur » du féminisme actuel. Il s'agit d'un mouvement pour l'égalité et un mouvement proprement politique qui vise à obtenir la modification des lois et aussi des mœurs. C'est une action très importante que l'on ne peut confondre avec un mouvement social.

Si telle est la définition donnée à la notion de mouvement ici, nous définirons le mouvement féministe comme l'ensemble des mouvements ayant pour cause commune le féminisme et la lutte pour les droits des femmes de tous âges et de tous bords.

Pour Fischler (2016), les organisations féministes revendiquent essentiellement un monde libéré du racisme, des inégalités de genre et des inégalités sociales qui trouvent leur expression dans les politiques et pratiques institutionnelles, les attitudes et comportements individuels ainsi que dans les croyances, messages et normes culturelles. L'auteure dit plus loin que les organisations féministes ne connaissent pas de limites dans leurs revendications. Selon elles, leurs horizons féministes se réaliseront dans un monde où personne ne sera plus confrontée à quelque forme de violence que ce soit – transnationale, étatique ou interpersonnelle – et où ce qu'elles sont ne déterminerait, ni leur destin, ni les possibilités qui leur sont offertes, et ceci, sans considération de genre, de caste, de classe, de statut social, de génération, de sexualité, ni de handicap.

La notion de mouvement féministe ne s'oppose en rien à celle de « mouvement des femmes », puisque les tenants de cette dernière terminologie mettent plus en avant une lutte pour l'épanouissement de la femme et non une remise en cause stricte du patriarcat et surtout évite de prendre position du moins publiquement sur les questions sensibles (avortement, orientation sexuelle, ...).

Le mouvement des femmes dans le cadre de ce travail est défini comme étant tout mouvement œuvrant pour les questions de droit des femmes. Ainsi compris, les notions de « mouvement féministe » et de « mouvement de femmes » sont considérées comme synonymes dans le cadre de cette étude, même si plusieurs clivages sont à remarquer. Ces derniers seront amplement clarifiés dans les résultats de la recherche.

Le mouvement des femmes est constitué de plusieurs sous mouvements linguistiques, socioculturels, géographiques et générationnels, que l'on ne saurait éclipser, dans le cadre de cette revue de littérature.

Les mouvements linguistiques

Les mouvements de femmes de diverses zones linguistiques sont ceux qui se distinguent plus nettement, compte tenu de la langue commune de communication. On distingue ainsi :

- le mouvement anglophone, qui est l'ensemble du mouvement ayant pour langue commune l'anglais et subit l'influence de valeurs basées sur la culture anglo-saxonne ;
- le mouvement hispanophone, qui a pour langue commune l'espagnol, retrouvé en Afrique centrale et, majoritairement, en Amérique latine ;
- le mouvement arabophone qui regroupe des mouvements de locutrices de langue arabe ;
- le mouvement lusophone ayant pour langue commune le portugais, et, bien entendu,
- le mouvement francophone qui emprunte à l'héritage politico-culturel français et qui fait objet de la présente étude.

D'un autre point de vue, le mouvement des femmes est souvent évoqué sans spécifier les femmes qui y sont impliquées. Au sein de ces différents mouvements plusieurs clivages peuvent se créer selon les réalités sociopolitiques et la géographie. À cet effet, le mouvement anglophone en Afrique n'est pas exactement conforme au mouvement anglophone d'Amérique du Nord mais s'ils partagent la même et beaucoup de points de convergence, les différences géographiques et culturelles sont à prendre en compte en termes d'intersectionnalité.

4.2. Revue thématique

Il existe une littérature abondante sur les questions de féminisme et d'équité genre. Ainsi, les théories féministes et du genre, la condition de la femme, la place de la femme dans l'histoire, le travail et l'émancipation des femmes sont des sujets auxquels se sont intéressés nombre d'auteurs du domaine. Beaucoup de documents ont également abordé la clarification des notions connexes au genre, telles que l'empowerment, l'intersectionnalité, les violences basées sur le genre, la dimension genre dans les politiques et programmes de développement. Aussi, la notion de genre continue-t-elle d'être mise en relation avec d'autres thématiques fondamentales du développement, notamment l'agriculture et la sécurité ou la souveraineté alimentaire, l'économie, la santé, dont la santé sexuelle et reproductive ainsi que les questions climatiques. Par ailleurs, nombreux sont également les travaux qui se sont intéressés de près aux représentations socioculturelles du masculin et du féminin, en passant par les questions de masculinité positive. Pour finir, la question des identités sexuelles et de genre continue de faire l'objet de beaucoup d'écrits.

Dans le cadre de cette étude, nous allons revenir sur certains aspects de ces différentes thématiques, mais en nous intéressant particulièrement à l'histoire de la théorie féministe, à l'approche genre et développement et son évolution.

4.2.1. Histoire de la théorie féministe

La théorie féministe précédemment définie se situe au centre de préoccupations diverses, notamment en ce qui concerne la distribution du pouvoir et des ressources entre les hommes et les femmes. Cependant, les féministes n'ont pas toutes le même point de vue sur la question et formulent des critiques divergentes, les unes par rapport aux autres. Les critiques peuvent diverger, selon que les féministes insistent plus sur les normes sociales qui gouvernent de manière différente les rôles associés au sexe ou selon qu'elles vont plus loin, en montrant aussi que ces rôles s'articulent hiérarchiquement. Eu égard à cela, plusieurs courants féministes se distinguent, selon le positionnement de chaque actrices. Mais il est également à préciser que plusieurs vagues féministes ont existé dans l'histoire. Trois différents clivages ont surtout marqué le temps. Ce sont le courant libéral, le courant marxiste et le courant radical. À ces trois premiers clivages s'ajouteront le courant post-féministe et l'éco féminisme qui ont vu le jour, dans les années 1980, et continuent de marquer fondamentalement le mouvement féministe.

- Les principaux courants féministes

Ces différents courants de pensée féministe cohabitent entre eux et s'articulent, selon les différents contextes et regards. Selon Francine Descarries, les différents courants entre (varient ???), par la lecture qu'ils font de la division sociale des sexes et de la problématisation de la libération, par leur filiation théorique, leurs outils conceptuels et leurs visions du monde, par le lieu ou la nature de leur regard, les dimensions d'analyse qu'ils privilégient par les enjeux relationnels et sociopolitiques qu'ils font ou non.

- Les différentes vagues féministes

Trois vagues de féminisme montrent « les principaux enjeux autour desquels ont porté les débats et les luttes des femmes ».

La première vague de féminisme se situe, de la fin du XIX^{ème} siècle à la première moitié du XX^{ème} siècle. Même si le fond des diverses luttes de femmes qui ont caractérisé cette période porte sur le droit de vote, ces mouvements mettaient déjà à jour les influences croisées du genre avec d'autres catégories comme classe, race et nation.

La deuxième vague du féminisme traduit la prise de conscience d'une oppression spécifique subie par les femmes, c'est-à-dire la réalisation de travail gratuit et invisible « *pas pour soi, mais pour les autres, au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel* ». Dans une perspective de féminisme matérialiste, Delphy (2008) dénonce le patriarcat, critique la théorie marxiste dans son incapacité à concevoir la diversité des modes de production et propose une approche des rapports hommes/femmes en termes de rapports sociaux de production. Cette période a connu, un peu partout, un renforcement général de luttes pour les droits des femmes, aussi bien par rapport aux rapports hommes/femmes que par rapport au racisme, notamment à l'égard des Noirs et surtout des femmes noires.

La troisième vague du mouvement féministe, à partir des années 1980, a été surtout impulsée par des mouvements militants et des théoriciennes originaires du Sud qui émergent. Ces voix et ces écrits voulaient mettre en évidence, d'une part, les réactions et les mouvements de femmes du Sud face aux différents systèmes d'oppression et, d'autre part, leurs capacités de femmes à penser et à réagir face aux inégalités qu'elles subissent.

Mettant en avant la diversité des situations des femmes, ces courants féministes postcoloniaux et décoloniaux vont favoriser l'émergence d'un questionnement nouveau des rapports de domination, en croisant le genre avec d'autres catégories, comme la classe, la race, la caste, la nation, l'âge, etc. Ces apports permettent également de porter un regard nouveau, à partir des lunettes genre, sur les rapports Nord/Sud et de questionner le processus de globalisation et, d'une manière générale, les approches du développement.

Ces actions et théories féministes se confrontent aux pratiques et théories du développement en cours depuis l'ère de décolonisation. Comme le dit Fatou Sow (2004), les féministes ont contribué à rendre politique les débats sur le développement, en mettant en exergue le caractère éminemment politique des stratégies de développement qui pouvaient renforcer les inégalités entre les sexes, les classes, les races, etc.

4.2.2. Du courant féministe à la notion de genre, évolution de la théorie du genre à travers le temps

Comme précisé dans la clarification des concepts, le concept de genre est né d'un long processus de l'engagement féministe à lutter contre les situations d'oppression que vivent les femmes. Cependant, son intégration dans les stratégies de développement a suivi des étapes fondamentales sur lesquelles il convient de revenir.

4.2.2.1. L'approche « Intégration de la femme au développement » (IFD)

Cette approche visait, en ciblant la femme, sa non-exclusion de la sphère du développement. Elle a mis l'accent sur la promotion des projets féminins et des composantes féminines dans les projets de développement. Elle était, cependant, loin de s'attaquer aux causes fondamentales qui empêchaient les femmes de participer au développement de leur société, ce qui constitue d'ailleurs sa plus grande faiblesse. Cette approche qui a connu son point culminant, dans les années 1973, a été remise en cause dans les débats féministes.

4.2.2.2. L'approche « Femme et développement » (FED)

Les critiques de la première décennie du développement à l'égard des femmes portent sur le caractère stéréotypé de la lecture faite des sociétés du tiers-monde, qui ne correspond pas toujours à la réalité de certains contextes. D'où l'initiative des recherches et la mise en place de l'approche « femmes et développement ». Cependant, l'ouvrage de l'économiste danoise, Esther Boserup, « Woman's role in economic development » paru en 1970 va attirer l'attention sur les effets pervers de l'approche « intégration des femmes au développement », sur le statut et les conditions de vie des agricultrices, car elle ne prenait pas en compte leur rôle actif et productif dans les projets de développement. En outre, l'émergence d'une anthropologie féministe au cours des années 1970-1980, mettant en évidence la réceptivité de la femme au développement, à travers ses perceptions et ses modes d'organisation autonome, influence davantage le mouvement critique de cette approche.

L'approche « Femme et développement » part sur la base du fait que les femmes ont toujours fait partie du processus de développement et à différentes échelles. Elle met l'accent sur la relation entre les femmes, plutôt que sur les stratégies d'intégration des femmes au développement. Cette approche met en valeur la femme comme un maillon essentiel à la modernisation économique et sociale, mettant ainsi l'accent sur les rendements élevés, en termes de bien-être et de capital humain, de

l'investissement dans l'éducation et la participation accrue des femmes, compte tenu notamment de leur retard dans ces domaines. La valeur ajoutée de cette deuxième approche est qu'elle met l'accent sur l'impact social. Cependant, dans sa conception et dans la mise en œuvre des projets, elle a tendance, comme l'approche précédente, à regrouper les femmes, sans analyser suffisamment les différences sexuelles et les divisions de classe, de race, ou d'ethnie qui toutes ont une influence importante sur le statut social des femmes (D'Almeida, 2013). C'est sur cette critique fondamentale que cette approche, qui a également dominé dans les années 1970, connaîtra également une évolution.

4.2.2.3. L'approche « Genre et développement » (GED)

L'approche « Genre et développement », adoptée à la Conférence mondiale des femmes de Pékin en 1995, sera la phase évolutive suivante des deux approches précédemment abordées. Elle tient compte des insuffisances des deux premières approches, en prenant en compte la répartition des rôles des hommes et des femmes. Elle favorise un équilibre des rapports de pouvoir entre les sexes et ce, en tenant compte des différents contextes socioculturels, politiques et géographiques. Le genre est également un outil de développement évolutif. Selon Massan d'Almeida (2007), l'approche GED s'appuie sur l'ensemble de l'organisation sociale, de la vie économique et politique, afin de comprendre la formation des aspects particuliers de la société. Elle s'intéresse, non pas à la femme en soi, mais, à la construction sociale des sexes et à l'attribution des rôles et des responsabilités spécifiques que la société attend des hommes et des femmes. Le genre n'est donc rien d'autre qu'un construit social.

4.2.3. Le mouvement féministe francophone et les autres mouvements

La littérature visitée ne rend pas compte de la question de la construction du mouvement féministe francophone dans son ensemble. Cependant, il existe des travaux sur la construction de mouvement féminins ou féministes dans des pays ou dans ces zones spécifiques.

Dans son étude sur la construction des mouvements des femmes au Sénégal, Ndèye Sokhna Guèye (2013) les identifie comme des constructions sociales régies par des rapports sociaux de sexe structurant leurs formes, leurs revendications, leurs objectifs, leurs dynamiques et leur portée politiques. Ces mouvements sont également marqués par des contradictions internes liées, notamment, à la classe, à la culture, à l'âge ou à la génération, à la religion, mais également au contexte.

Pour Briatte (2020), après les temps forts des mouvements féministes dans les années 1970 et 1980, pour la libération des femmes sur le plan matériel et culturel, la globalisation leur permet, aujourd'hui, de tisser des liens transnationaux et d'agir dans des cadres plus ou moins institutionnels et à divers niveaux, permettant ainsi aux différents mouvements de mieux se consolider. En effet, tout porte à croire que la construction du mouvement féministe, dans son ensemble, reste toujours un long chemin et il en est de même pour les différents sous-mouvements géographiques, culturels et linguistiques. Cependant, les féministes se reconnaissent comme appartenant à des mouvements et, souvent, à un mouvement auquel ils peuvent s'identifier selon les postures et autres réalités.

D'un autre point de vue, il se dessine une hiérarchisation au sein des différents mouvements linguistiques. Le mouvement anglophone semble être en tête de file. Claudy Vouhé, fondatrice de Genre en Action écrit : « les frontières linguistiques sont réelles : l'anglais domine et les francophones sont en marge du réseautage international des idées et des organisations » (Vouhé, 2016). Genre en Action a même été créé pour « combler le vide qui existait en milieu francophone sur les questions de

genre » (Vouhé, Hoffmann et Palmieri, 2018:1). Malgré l'intérêt des Francophones à s'intégrer dans la discussion internationale, par rapport aux droits des femmes, elles en ont été souvent exclues. Il convient de ce fait de s'interroger sur cette difficulté des francophones à s'intégrer et même à s'affirmer dans la discussion internationale. En effet, en 2012, Genre en Action a commencé à travailler avec AWID (Association for Women's Rights in Development) pour augmenter la présence des francophones lors du 12ème Forum d'AWID en Turquie.

Par ailleurs, les problématiques que les féministes francophones abordent ne sont pas forcément alignées avec les problématiques anglophones, donnant l'impression que le mouvement féministe francophone est en retard (Vouhé, 2016). Les luttes des Francophones sont spécifiques à leur vécu et à leur héritage colonial. Le Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie a lieu tous les trois ans pour aborder les questions spécifiques à ce mouvement (Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA, 2018). Ce qui lie ces mouvements est la présence d'une langue partagée, qui vient de leur héritage colonial commun. Mais comme l'a dit Fatou Sow "Ce n'est pas tant les problématiques que la langue qui fait la différence. Quand nous sommes réunies dans de grands mouvements comme l'AFARD, FAWE ou le CODESRIA, les liens se sont renforcés... le mouvement français qui est en retard. Les médias et l'opinion publique en France leur reprochent d'avoir emprunté, au féminisme américain, ses concepts de genre, empowerment, LGBTQ, queer et même intersectionnalité et pire, Black Lives Matters."

En 2018, ce Congrès a traité les convergences du mouvement féministe et autres mouvements (CODESRIA, 2018). Les mouvements féministes francophones ont des enjeux qui sont les leurs – « comme les mutilations sexuelles féminines, les viols comme arme de guerre, la combinatoire religion/tradition, les conflits fonciers entre nomades et agriculteurs, le poids de la Françafrique dans l'économie » (Vouhé, 2016). Ces enjeux ne sont pas forcément traités autant que les enjeux dits « d'ailleurs » qui semblent plutôt « anglophones » ou « occidentaux » qui sont peut-être tabous dans le contexte francophone (Vouhé, 2016).

En 2021, au lendemain du Forum Génération Égalité, les Francophones semblent toujours mises de côté. L'initiative « Nos voix comptent » met l'importance sur l'inclusion des voix des francophones de l'Afrique subsaharienne, en critiquant ce Forum qui avait principalement utilisé les matériaux documentaires anglophones (XOESE, le Fonds pour les Femmes Francophones, 2021). De plus, Claudy Vouhé montre une deuxième problématique qui se pose, dès que ces groupes ont de la représentation : comment peuvent-ils éviter que les personnes incluses soient toujours les mêmes ? (2016). Les Francophones ont toujours besoin de lutter pour leur représentation et, plus généralement, pour l'inclusion de la diversité des populations dans les luttes féministes. Cette difficulté de représentation constitue un des problèmes internes du mouvement francophone.

Le mouvement francophone rencontre d'autres problèmes internes que sont le financement et le soutien. Mais il fait également face à des défis extérieurs.

4.2.4. Les défis du mouvement francophone

La récente renaissance des religions fondamentales pose un problème pour le mouvement des femmes. Theo Sowa explique que ces religions et d'autres formes de fondamentalisme (politique, économique, social et culturel) compromettent les avancées prises par les femmes (Sowa, 2017). La façon dont la religion est incorporée dans la sphère politique pourrait être particulièrement dangereuse.

Généralement, les hommes traduisent et interprètent les textes religieux et décident alors comment ces messages sont incorporés à la politique (Sowa, 2017). Les femmes ont besoin d'interpréter la religion elles-mêmes pour éviter des discriminations liées à la religion. Toutes ces forces conservatrices contrôlent ou vont idéologiquement à l'encontre du mouvement des femmes.

Le mouvement se trouve face à un autre problème : la violence contre les militantes. Malgré les réussites, il reste plusieurs contextes dans lesquels les militantes ne peuvent travailler en sécurité. Deux organisations, *Women Human Rights Defenders International Coalition* et AWID, ont publié une « *List of Materials and Resources for Women Human Rights Defenders* ». Ce document fournit des ressources pour celles qu'elles appellent « les défenseuses des droits des femmes » (Barcia, 2011). Ainsi, il existe des ressources relatives aux informations générales sur les défenseuses des droits des femmes, à la sécurité et la protection, au bien-être, à la documentation et à la veille des violations des droits des femmes, à la conduite des observations de procès et aux manuels sur les droits des femmes/mécanismes pour protéger les défenseurs (Barcia, 2011). On trouve aussi des ressources spécifiques sur les thématiques de l'orientation sexuelle, le fondamentalisme religieux et le conflit (Barcia, 2011).

Indépendamment de ces défis idéologiques et physiques, le mouvement des femmes a toujours le problème de représentation politique. Par exemple, dans le contexte haïtien, la sous-représentation des femmes dans la vie politique est évidente. « Selon l'Union interparlementaire, sur 190 pays, Haïti est classée numéro 131 dans la participation des femmes au niveau parlementaire » (IPU, 2015, cité dans *Health Policy Project*, 2013). Afin d'améliorer la présence des femmes dans la vie politique, dix forums départementaux et un national (du Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes, MCFDF) ont eu lieu sur diverses thématiques (éducation, santé, leadership et participation politique, économie et justice et statut judiciaire). Ces fora ont été utilisés pour générer les recommandations au gouvernement (*Health Policy Project*, 2013). L'initiative de mener des fora permet aux mouvements des femmes de se faire entendre.

De façon alternative, il y existe des situations où les mouvements des femmes ont plus de mal à se faire entendre par les gouvernements plutôt masculins. Dans la publication, « *Women, Elections and Violence in West Africa : Assessing Women's Political Participation in Liberia and Sierra Leone* », Tim Kellow explique comment les Libériennes et Sierra-léonaises participent différemment dans la vie politique après leurs conflits nationaux respectifs. Malgré des avancées visibles, des conflits émergent dans plusieurs sociétés africaines. Les cas du Liberia et de la Sierra Leone montrent combien ces avancées sont compliquées à réaliser. Dans les deux pays, moins de 15% des sièges parlementaires ont été remportés par les femmes, lors des premières élections après-conflits (Kellow, 2010). Kellow souligne le manque de ressources financières et politiques et l'intimidation, comme de grands obstacles à la participation politique des femmes (2010).

Les mouvements des femmes ont plus ou moins la capacité de se faire entendre par rapport au contexte. Ils ont alors besoin de réagir différemment face à ces contextes. Ils trouvent des moyens multiples pour surmonter toutes ces difficultés.

4.3. Critique théorique

La documentation rend compte de toutes les thématiques abordées sur les questions de féminisme et sur l'évolution de la notion de genre, selon les années et les contextes. Plusieurs travaux ont également

abordé la construction des mouvements des femmes et la manière dont ces différents mouvements s'articulent. Le mouvement féministe francophone a été plus considéré, sous l'angle de ses défis, en comparaison avec les autres mouvements sociaux linguistiques, notamment anglophone. Même si les mouvements de femmes ont été assez documentés, on note qu'ils l'ont été, de manière contextuelle. Peu nombreuses sont les recherches qui abordent, de manière générale, la question du mouvement féministe francophone, surtout au regard du quotidien de ses militantes, de leurs défis particuliers tant lié à leur organisation qu'à leur quotidien. C'est en cela que cette étude apporte sa contribution, en mettant des données assez fournies sur cet état de chose, au service des organisations de femmes et de jeunes femmes, des militantes et de la communauté des donateurs.

Par ailleurs, cette revue s'est très peu intéressée à la question des personnes LGBTQI+. C'est une thématique qui gagnerait à être abordée, pour rendre l'analyse documentaire assez exhaustive. Cependant, les défis liés à ce groupe marginalisé ont été pleinement pris en compte au cours de la collecte des données.

V. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

5.1. Type de recherche

Cette étude est basée sur une méthodologie de recherche action. Elle produit des connaissances et des données qui mèneront à des actions concrètes pouvant créer de profonds changements sur le terrain, en l'occurrence au sein du mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones. Elle a ainsi, pour ambition, d'inspirer de nouvelles actions sur la base des éléments ressortis dans les résultats, notamment en ce qui concerne les défis du mouvement. Sur la base de ces connaissances produites à travers cette étude qui est une première dans la zone francophone, des projets et programmes mieux alignés sur les besoins et les défis des militantes francophones pourront voir le jour.

5.2. Approche méthodologique

L'étude s'est basée sur une approche mixte et participative. Elle combine les méthodes quantitatives et qualitatives, tout en impliquant les personnes fondamentalement concernées par les questions féministes du mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones. L'option des deux approches se justifie par la pertinence des données à collecter, surtout dans un souci de triangulation des données. En effet, la méthode quantitative a permis de collecter des données quantifiables auprès de diverses personnes sur l'état du mouvement francophone, en mettant un accent particulier sur la cartographie, la nature et le fonctionnement des organisations de femmes et de jeunes femmes francophones, ainsi que sur les principaux défis et opportunités du mouvement. La méthode qualitative a permis d'approfondir et d'enrichir les analyses, afin de recueillir des verbatim pouvant mettre plus en exergue certains détails.

5.3. Population-cible

La population cible de cette étude est constituée de tous les acteurs intervenant, de manière directe ou non, sur les questions de féminisme et collaborant, de près ou de loin, avec le mouvement des droits des femmes et des jeunes femmes francophones. Elle est constituée des organisations de femmes et de jeunes femmes francophones, des icônes féministes, des fonds de femmes, des ministères de femmes et des partenaires techniques et financiers (PTF).

5.3.1. Les organisations de femmes

Ce sont principalement des organisations de femmes et de jeunes femmes, ayant le français comme langue officielle, co officielle ou courante, qui œuvrent dans les espaces francophones du monde. Elles sont constitutives des militantes du mouvement. Les organisations de femmes et de jeunes femmes relèvent d'une typologie plurielle et chaque type d'organisation de femme et de jeunes femmes nous intéresse, dans le cadre de cette étude.

Par organisations de femmes, nous entendons, ici, des organisations constituées uniquement de femmes, considérées comme adultes, c'est-à-dire âgées de plus de 35 ans. Ces jeunes femmes ont entre 18 et 35 ans. Les organisations mixtes sont composées de femmes, de jeunes femmes et d'hommes œuvrant pour les droits des femmes et des jeunes femmes. Les organisations de femmes et de jeunes femmes dans cette étude incluent aussi les organisations de personnes non binaires.

Au-delà de l'appartenance de sexe et de la catégorie d'âge, cette étude tient compte également des différents contextes dans lesquels vivent les organisations. En effet, les organisations intervenant en milieu aussi bien rural qu'urbain et semi urbain sont prises en compte. Il en est de même des organisations enregistrées et non enregistrées.

Dans les résultats de la recherche, notamment dans la partie consacrée à la cartographie, à la situation et à la répartition des organisations, plus de précisions seront données sur ces différentes catégories d'organisation et leurs statuts et nature.

5.3.2. Les icônes féministes

Ces icônes féministes sont des militantes féministes francophones qui, par leurs rôles, leur parcours et leurs influences au sein du mouvement, se sont fait remarquer dans leurs domaines spécifiques. Pour cette étude, elles ont été identifiées, selon leurs domaines privilégiés d'intervention, mais également en fonction des sphères sociales et géographiques dans lesquelles elles ont fait leurs preuves. Elles ont aussi été sélectionnées pour leur parcours, la richesse de leurs expériences et contributions dans leur domaine.

Ainsi, sur le plan socio-géographique et culturel, des icônes francophones représentant le Grand Nord francophone et le Grand Sud Francophone ont été approchées. L'étude s'est également intéressée aux icônes en milieu rural, en zone de conflit et à celles intervenant dans la diaspora et à l'international. Toujours sur le plan sociogéographique, les principales régions constituant le Grand Sud francophone ont été prises en compte. Il s'agit de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre et des pays francophones d'Outre-Mer.

Sur le plan socio-professionnel, cette étude a choisi les icônes, selon qu'elles aient travaillé à l'international ou sur le plan national et qu'elles ont une expérience de travail au sein d'institutions étatiques ou universitaires, d'organes des Nations Unies, d'organisations nationales non gouvernementales ou encore dans le monde des affaires.

Par ailleurs, les questions identitaires et d'inclusion sociale n'ont pas été de reste. Des icônes représentant les femmes et jeunes femmes en situation de handicap et les LGBTQI+ ont également été approchées.

5.3.3. Les Fonds de femmes

Entreprendre une étude approfondie sur le mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones, sans y inclure les fonds de femmes, la laisserait incomplète. Dans celle-ci, le regard des fonds de femmes sur le mouvement francophone est indispensable. Il permettra d'évaluer les opportunités, les facilités et les difficultés de collaboration avec les organisations féminines. À cet effet, l'étude du fonds XOESE s'est intéressée aux principaux fonds de femmes intervenant auprès des organisations de femmes et de jeunes femmes. Elle s'est, ainsi, particulièrement intéressée à 8 fonds de femme. Il s'agit notamment de :

- **Mama Cash**

Mama Cash est le plus vieux fonds international de femmes. Depuis sa création, en 1983, au Pays Bas, Mama Cash tisse le plus de synergie possible pour soutenir des mouvements de femmes et de jeunes femmes et de personnes transgenre dans le monde entier.

- **FRIDA**

FRIDA est un fonds international de femme qui cible spécifiquement la jeunesse féminine et la jeunesse trans. Il donne, aux jeunes, des ressources nécessaires pour que leurs voix aient plus d'impact et que plus d'attention soit prêté à leur travail.

- **Urgent Action Fund**

Urgent Action Fund est un fonds international qui fournit une aide financière immédiate pour appuyer des interventions stratégiques en faveur des droits des femmes. Ses principaux domaines d'intervention sont les situations de conflits armés, d'escalade de la violence ou d'instabilité politique, les précédents juridiques et les actions en faveur de réformes législatives, ainsi que la protection des militantes et des défenseuses des droits des femmes.

- **Equality Fund**

Equality Fund est un organisme à portée internationale qui met en place un nouveau mécanisme de financement mondial et mobilise davantage de ressources, en faveur de l'égalité de genre dans le monde. Ces fonds sont investis et jumelés à un ambitieux programme visant à tirer parti des dons philanthropiques et bilatéraux, afin de créer une source de financement autonome et à long terme pour les organismes et les mouvements de défense des droits des femmes dans les pays en développement.

- **African Women Development Fund (AWDF)**

AWDF est une fondation qui octroie des subventions pour appuyer les organisations locales, nationales, sous-régionales et régionales en Afrique œuvrant pour l'autonomisation des femmes et la promotion de leurs droits. Spécialisée dans les programmes d'octroi de subvention, de renforcement des capacités bien adaptés et de construction de mouvements, elle intervient pour soutenir et renforcer les organisations des droits des femmes en Afrique, faire entendre les voix et les réalisations des femmes africaines et les célébrer. Ses principaux domaines d'intervention sont : le droit à l'autonomie corporelle et à la santé; le droit à la sécurité et à la justice économique des femmes, le leadership, la participation et la paix.

- **Fonds pour les femmes en Méditerranée**

C'est un fonds régional qui soutient financièrement les initiatives portées par des associations de femmes situées sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, afin de contribuer, de façon concrète et ambitieuse, à améliorer la condition des femmes et promouvoir l'égalité des sexes dans l'ensemble des pays.

- **XOESE**

XOESE est une fondation féministe d'utilité publique dont le but est de soutenir, financièrement et techniquement, la mise en œuvre des initiatives des organisations de femmes dans les pays francophones du Grand Sud.

- **Fonds pour les femmes congolaises (FFC)**

Le FFC, à la différence des autres, est un fonds national destiné à promouvoir les actions en faveur des causes féministes en République démocratique du Congo.

5.3.4. Les ministères de femmes

Les ministères de femmes sont les institutions étatiques, qui, dans les pays francophones, sont exclusivement chargées des questions de droits de femmes et de jeunes femmes. Leur implication dans cette étude est indispensable. En s'intéressant aux ministères de femmes, cette étude s'est donnée pour but d'analyser la collaboration entre les ministères de femmes et les différentes formes de soutien qu'ils leur apportent.

5.3.5. Les partenaires techniques et financiers (PTF)

Il s'agit prioritairement de la communauté des bailleurs de fonds qui œuvrent pour les droits des femmes et des jeunes filles et/ou ceux des personnes LGBTQ+. Les PTF, dans le cadre de cette étude, ont fourni des informations importantes sur leurs expériences vécues avec le mouvement, leur collaboration et les différents défis et opportunités qu'ils observent dans le cadre de cette collaboration. Les PTF prioritaires identifiés sont des organisations de l'ONU telles que ONU FEMMES, le PNUD ; des institutions de la coopération internationale comme le service de coopération de l'ambassade de France (AFD), la GIZ et l'agence de coopération américaine (USAID) ; et les ONG internationales telles que Plan international.

5.4. Méthodes d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage utilisée pour cette étude est non probabiliste. Elle combine la méthode dite de convenance ou de commodité et celle de boule de neige. Elle fait également intervenir la méthode des quotas. Les méthodes non probabilistes sont moins basées sur le hasard que sur des choix délibérés et contrôlés. Ce type de méthode a été privilégié pour cette recherche, en raison des possibilités de faisabilité de l'étude, à propos notamment des moyens et des exigences de délais.

Eu égard à la diversité de la population cible et à l'étendue des zones à couvrir, le fonds XOESE s'est basé sur son carnet d'adresses, pour toucher les premières organisations et institutions avec lesquelles il collabore. Cette sélection a été faite en raison de la facilité d'accès, tout en s'assurant de la validité de l'échantillon : c'est la méthode dite de convenance. La limite principale de cette méthode est qu'elle donne une faible possibilité de hasard et que seuls les acteurs les plus mobilisés sont susceptibles de s'intéresser à l'étude.

Pour combler les limites de la méthode de convenance, la méthode de boule de neige a été utilisée. La méthode d'« échantillonnage boule de neige », développée par Leo A. Goodman (1961), procède à un échantillonnage raisonné. Le chercheur commence par sélectionner un petit groupe d'individus connus, puis élargit l'échantillon au fur et à mesure que les premiers l'aide à en identifier d'autres et à les interroger. La méthode a donc consisté à se baser sur les premières organisations de femmes et de jeunes femmes francophones, pour en toucher d'autres, élargissant ainsi le champ de l'étude. Elle est utilisée en cas de non-maîtrise de la population cible, comme dans le cas présent.

Cependant, la méthode de boule de neige comporte également ses limites. Il s'agit principalement du risque de non-diversification du profil de la cible : il y a de fortes chances pour que plusieurs organisations d'un même statut aient pu remplir le questionnaire. Ainsi, on peut remarquer quelques biais tels que :

- La différence des classes de répondants : ceux dont le réseau social est d'une plus grande taille peuvent informer plus de pairs, qui sont susceptibles de posséder des caractéristiques semblables.
- La taille des réseaux sociaux qui joue sur la probabilité de sélection.
- La probabilité de sélection est inconnue.
- Ne participent que les membres accessibles aux personnes internes au réseau : dans ce cas, il s'agit des structures qui ont été informées de l'étude et qui ont accès à internet. Une étude de terrain pourra être envisagée pour atteindre les structures qui n'ont pas accès à internet.

C'est également pour combler les limites de la méthode de boule de neige que la méthode des quotas est intervenue. L'échantillonnage par quota suppose de fixer des quotas prédéfinis pour chaque type de cible de manière à pouvoir toucher toutes les cibles, de manière équitable et selon les besoins de l'étude. À cet effet, des quotas ont été préalablement fixés par catégorie d'organisations de manière à rendre plus rigoureux l'échantillonnage.

Par catégorie de cibles, les organisations de femmes et de jeunes femmes francophones ont été touchées par les trois méthodes d'échantillonnage. Les fonds des femmes ont fait l'objet d'une méthode d'échantillonnage de convenance, en tenant compte de ceux qui interviennent le plus souvent dans le monde francophone. Les ministères de femmes ont également été touchés grâce à la méthode

de convenance, selon les zones géographiques et sur la base des contacts préétablies avec des organisations dans les pays échantillonnés. Les PTF ont fait l'objet d'une méthode de convenance, selon ceux qui interviennent prioritairement sur les questions de femmes dans les pays francophones, notamment du Grand Sud. Les icônes ont également fait l'objet d'une méthode de convenance et les organisations prioritairement des trois méthodes, avec un accent particulier sur la méthode de boule de neige, le lien du sondage étant présent sur les sites et d'autres plateformes en ligne.

Ainsi, le questionnaire Survey Monkey a été envoyé aux listes de diffusion du Fonds XOESE. De même, le lien du questionnaire a été publié sur les différents réseaux sociaux, afin d'avoir un échantillon plus large et représentatif. Les organisations touchées ont ainsi également diffusé le lien du questionnaire avec leurs réseaux.

5.5. Méthodes et durée de collecte de données

5.5.1. La collecte de données quantitatives

Les données quantitatives ont été collectées en ligne, grâce au logiciel SurveyMonkey. Le SurveyMonkey est un site de sondage en ligne permettant de concevoir des questionnaires personnalisés, de collecter des données et de les analyser.

Pour cette étude, plusieurs types de questionnaires ont été élaborés. Ils ont permis de collecter les données sur les principaux objectifs de la recherche et de disposer d'informations quantitatives sur les différentes réalités du mouvement des femmes et des jeunes femmes. En effet, quatre différents questionnaires ont été conçus :

- un questionnaire adressé aux organisations de femmes et de jeunes femmes francophones
- un questionnaire adressé aux fonds de femmes
- un questionnaire adressé aux ministères de femme, et
- un questionnaire adressé aux PTF

Les questionnaires ont été élaborés selon les principaux axes de l'étude notamment :

- les informations sur les institutions
- les principaux domaines d'intervention
- les appuis financiers et non financiers
- les défis et opportunités du mouvement
- la collaboration entre les institutions et le mouvement, et
- les recommandations

5.5.2. La collecte de données qualitatives

Pour cette étude, deux types de données qualitatives ont été collectées : des données qualitatives primaires à travers des entretiens individuels et des données secondaires grâce à une revue documentaire.

La revue documentaire a permis d'explorer la littérature existante sur les questions de féminisme et du mouvement des femmes, afin d'en faire un compte rendu et d'en relever les intérêts et les limites. La revue a permis de mettre en exergue toute l'histoire des questions de droits des femmes, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des différents textes, lois et directives en matière de droit des femmes. Cela permet d'avoir une idée globale de l'existant en matière de droits des femmes dans le monde, surtout à propos du mouvement francophone. La revue s'est également penchée sur des thématiques importantes de la présente étude, notamment la définition et l'identification du mouvement francophone, ses défis et opportunités ainsi que sa place dans l'univers des mouvements féministes. Par ailleurs, cette revue de littérature s'est également attelée à la clarification de différents concepts autour de la question féministe.

Quant aux entretiens, ils ont été individuels, semi-directifs et approfondis. Des entretiens ont été organisés avec les icônes féministes recensées dans le cadre de cette étude. Elles ont été organisées par zoom et ont duré en moyenne soixante minutes. Selon le profil et le parcours des icônes identifiées, les entretiens ont tourné autour d'axes principaux tels que :

- le parcours et les principales contributions des icônes
- leurs regards sur le mouvement francophone
- les défis et opportunités du mouvement francophone, et les recommandations

Ces séries d'entretiens avec les icônes féministes ont permis d'approfondir les données quantitatives déjà collectées auprès des organisations de femmes et de jeunes femmes, des institutions étatiques et des communautés des bailleurs. Mais, au-delà des chiffres fournis par les quantitatives, les apports des icônes ont permis d'avoir un regard plus clair sur certains axes difficilement quantifiables de l'étude, notamment la définition et la construction du mouvement francophone. En plus de cela, le partage de leurs expériences diverses et d'informations sur leur parcours a permis de mieux documenter les défis et opportunités déjà identifiés à travers l'enquête quantitative et de disposer d'un verbatim permettant d'appuyer et d'expliquer les chiffres obtenus.

Il est à préciser que l'ensemble des données a été collecté en ligne, ceci en raison des moyens limités de l'étude et surtout de la période de crise sanitaire liée au COVID 19 que connaît le monde entier. Il est cependant important de remarquer que la collecte des données en ligne aura été d'un grand atout pour cette étude, en raison de son envergure internationale. Par ailleurs, elle a permis de disposer de supports durables pouvant servir à d'autres fins, dans le respect des informations des différentes parties prenantes. À cet effet, pour la collecte de données, un formulaire de consentement avait été adressé aux icônes féministes, les informant scrupuleusement de l'utilisation qui serait faite de leurs données et des garanties de confidentialité du fonds XOESE.

5.5.3. Durée de la collecte de données

La collecte des données pour cette étude a été menée en deux principales phases discontinues. La première a consisté en la collecte des données auprès des organisations de femmes et de jeunes femmes. La deuxième est venue en complément à la première, lorsque l'équipe de recherche s'est rendu compte de l'insuffisance des données collectées et des écarts constatés. Une troisième phase a donc consisté à recueillir des données auprès des PTF, des fonds de femme, des ministères de femme et des icônes féministes. Cette dernière phase s'est prolongée jusqu'à l'obtention du rapport final de l'étude, notamment avec les entretiens.

5.6. Méthode de traitement et analyse des données

Les données qualitatives ont été enregistrées et ont fait l'objet d'une transcription. Elles ont été traitées et triées, selon les objectifs de la recherche. Une analyse du contenu thématique a été faite, toujours selon les objectifs de l'étude. Les verbatim tirés des transcriptions ont servi à appuyer les chiffres. Les données quantitatives collectées par Surveymonkey ont été traitées et analysées sur la base des objectifs poursuivis par l'étude. Excel et le logiciel d'analyse des données statistiques Stata ont été utilisés pour traiter et analyser les données.

Les données ont, en premier lieu, fait l'objet d'une analyse descriptive, avant de procéder à des croisements pour comparer les données communiquées par les organisations à celles des PTF, des fonds de femmes et des ministères des femmes.

Une carte a été réalisée sur le logiciel Adobe Illustrator, afin de montrer la répartition des organisations touchées par l'étude.

VI. DIFFICULTÉS ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Les limites de cette étude sont fondamentalement d'ordre stratégique, méthodologique et sont liées aux ressources du fonds XOESE.

Les limites méthodologiques sont dues au format/nature du questionnaire adressé aux organisations. En effet, en raison des objectifs très ambitieux de la présente étude, le questionnaire adressé aux organisations de femmes et de jeunes femmes a constitué le document de base, surtout qu'il s'agissait de la première étude de ce genre sur l'ensemble du mouvement francophone. Il a été conçu pour collecter le maximum d'informations existantes sur les organisations, leurs fonctionnements, leurs défis et leurs avancées. Cependant, lors de la conception du questionnaire, le niveau d'étude des militantes et des responsables des organisations, ainsi que leurs différents moyens d'action n'avaient pas été pris en compte. Ainsi, à la fin des enquêtes, on a constaté que plusieurs questionnaires étaient restés inachevés. Non seulement ils avaient trop longs, car ils contenaient de nombreuses questions, mais le niveau d'exigence, de rigueur et de détail des questions était tel que les organisations dont les acteurs avaient un niveau intellectuel donné ou disposaient d'un certain nombre de données déjà existantes dans leurs structures, étaient plus aptes à répondre, de manière pertinente, à l'ensemble du document. Ceci a constitué la limite stratégique principale de l'étude. Ceci a d'ailleurs permis de faire la lumière sur un défi important du mouvement, par anticipation, celui du remplissage optimal des documents qui leur sont souvent demandés.

La limite méthodologique est liée particulièrement à l'échantillonnage. En effet, les méthodes d'échantillonnage utilisées étant non probabilistes, la méthode des quotas se devait d'être rigoureusement observée, afin d'éviter au maximum les biais et les écarts possibles. Or, la collecte des données s'est faite en ligne, d'où la difficulté à observer tous les principes méthodologiques. À cet effet, les autres méthodes d'échantillonnage utilisées ont pris le dessus sur la méthode des quotas, ce qui a valu la sous-représentation d'un certain nombre d'organisations dans la collecte des données. Ceci, bien entendu, peut avoir un impact non négligeable sur la suite de la recherche. Mais, au cours

des analyses, l'équipe de recherche du Fonds XOESE compte relativiser à tous les endroits concernés, en s'assurant de ne pas généraliser ce qui ne doit pas l'être.

Par ailleurs, il a fallu collecter les données en ligne, compte tenu surtout de l'étendue et de la portée de l'étude. De même, face à la situation sanitaire, en cours depuis l'année 2020, les quelques données qui pouvaient être collectées en présentiel, l'ont été également en ligne. Ceci a aussi constitué une limite méthodologique de la recherche, car le moyen numérique de collecte n'a pas permis d'atteindre toutes les cibles souhaitées.

Quant à ses ressources, il est à préciser qu'en raison de sa jeunesse et de ses moyens, le Fonds XOESE dispose d'une équipe de recherche assez limitée en ressources, aussi bien humaines, matérielles que financières. Ce manque de ressources a entraîné des difficultés spécifiques liées notamment au retard des réponses, au non-respect des phases de la collecte de données comme prévu et d'autres échéanciers.

VII. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

7.1. « Mouvement féministe » et « mouvement des droits des femmes », de ce qui dérange à ce qui rassemble “*le mieux*”

La revue de littérature met en exergue quelques difficultés de définitions du mouvement francophone, ainsi que les principaux défis auxquels il fait face. Les considérations théoriques sur le féminisme ont été ressorties. La critique théorique ressort une absence de documentation en ce qui concerne le mouvement francophone et sa construction. À cet effet, dans la collecte des données pour cette étude, un accent particulier a été mis sur la définition du mouvement des femmes francophones et sur les différentes considérations nuancées entre les notions de féminisme et de mouvement des femmes. Les propos recueillis révèlent qu'au sein du mouvement francophone, il existe un clivage entre les termes de « *mouvement féministe* » et de « *mouvement des femmes et de jeunes femmes* », la notion de féminisme étant sujette à débats et étant compris aussi bien singulièrement que collectivement.

À cet effet, au cours des entretiens individuels approfondis tenus avec les différentes icônes féministes, dans le cadre de cette étude, la question sur ces deux notions a été abordée. Ces icônes féministes sont des personnes-ressources se définissant ou non comme féministes, mais défendant toutes la cause des droits des femmes et des jeunes femmes. Les propos ci-après rendent mieux compte de leurs points de vue :

« Les mouvements de femmes s'inscrivent le plus souvent sur les questions de l'accès comme l'accès à l'éducation, l'accès à la santé, dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes. Ils sont généralement pour la parité sans pour autant remettre en cause, la place de l'homme et les représentations sociales. De mon point de vue, dans le mouvement féministe, on voit plus de mixité, ce qui n'est pas souvent le cas dans les mouvements de femmes qui sont plus un rassemblement de

femmes pour des causes communes. Les féministes, hommes ou femmes, abordent davantage des questions qui fâchent, car ils remettent en question les rapports de pouvoir, ce à quoi les mouvements de femmes ne s'attaquent pas vraiment » (Claudy Vouhé juillet 2021).

« Ce ne sont pas les mêmes choses, les mouvements de femmes se distinguent des mouvements féministes. Ils ne travaillent pas sur les mêmes thématiques. Alors que le féminisme s'attaque au patriarcat, les mouvements de femmes s'insèrent dans une dynamique de solidarité à l'égard des femmes » (Julienne Lusenge août 2021).

« Lorsqu'on associe le mot féministe au mouvement, il prend un sens virulent, élitiste ; il est à certains égards considéré comme péjoratif par les décideurs. Le mouvement des femmes est beaucoup plus inclusif et diplomatique » (Fatma Elkory août 2021)

Les propos ci-dessus clarifient les nuances qui peuvent exister entre « mouvement féministe » et « mouvement de femmes ». Nous pouvons présenter plus de propos, mais il est clair qu'en ce qui concerne la définition du mouvement des femmes, en tant que féministe ou en tant qu'actrice, il existe trois grandes positions. C'est d'abord la position de celles ~~ou ceux~~ qui se reconnaissent à la fois du mouvement des femmes et du mouvement féministe, ne faisant qu'une différence de succession de mots entre les deux ; ensuite la position de celles qui se reconnaissent du mouvement des femmes

Il semble difficile pour certaines militantes de se réclamer ouvertement féministes, même si elles partagent profondément les valeurs du féminisme.

Le féminisme peut se vivre de différentes manières et surtout en lien avec différentes thématiques et réalités socioculturelles et géographiques.

trouvant les considérations « purement » féministes comme virulentes, non diplomatiques, voire « péjoratives » et enfin celle des personnes qui se considèrent purement et simplement féministes et qui l'« assument », mais surtout pour qui « une féministe n'a pas de mais ni de si... ».

Par conséquent, pour les militantes qui trouvent qu'il existe une différence fondamentale entre les deux notions, le féminisme, ce n'est pas seulement améliorer les conditions de vie de la femme, mais bien plus, chercher à « abolir » le patriarcat, comme précisé dans la revue

documentaire sur l'idéologie féministe.

Lorsque l'on se base sur l'analyse des propos précédemment présentés, on observe, dans le mouvement, que les féministes seraient reconnues comme celles qui s'identifient publiquement, s'affirment et dénoncent sans crainte des préjugés ou des stéréotypes socioculturels et professionnels. Elles sont, dès lors, les plus remarquées, mais aussi les plus exposées et les plus susceptibles d'être en danger pour leurs prises de position « tranchées » et parfois considérées comme « radicales », donc susceptibles de heurter la sensibilité. C'est à cet effet qu'il semble difficile, pour certaines militantes, de se réclamer ouvertement féministes, même si elles en partagent profondément les valeurs.

Cependant, réduire le féminisme à l'expression ouverte et à l'affirmation sans crainte aucune, est également à une forme de stéréotype. Il est tout à fait possible de se reconnaître féministe, de l'affirmer et de l'exprimer, sans pour autant être sur les projecteurs. En somme, l'analyse des propos résume que le féministe peut se vivre de différentes manières et surtout en lien avec différentes thématiques et réalités socioculturelles et géographiques. C'est en cela que le genre est intersectionnel. Cependant, force est de constater que tel n'est pas exactement la compréhension, surtout lorsqu'il s'agit de la zone francophone. Dans cet ordre d'idées, Julienne Lusenge affirme que :

« Dans la zone francophone, surtout en Afrique, le concept de féminisme n'est pas encore bien expliqué aux femmes, il est mal présenté et insuffisamment vulgarisé; d'où peut-être la peur de beaucoup de se reconnaître et de s'identifier comme telle ».

L'icône congolaise fait remarquer que la notion de féminisme n'est pas suffisamment explicitée et partant mal comprise au sein du mouvement francophone. Ce qui suscite la peur pour certaines de s'affirmer en tant que telles. Il va sans dire que, dans la zone francophone, on note une communication limitée sur cette notion. L'icône féministe Massan d'Almeida, en allant dans le même ordre d'idée, reconnaît qu'il y a quelques choses qui « *dérange les francophones* » dans la notion de féminisme contrairement aux anglophones qui l'emploient sans « clivage ». L'icône togolaise pour avoir fait un parcours au contact des deux spécificités géographiques, dénote plusieurs disparités entre le mouvement francophone et le mouvement anglophone.

La réponse à ces préoccupations se trouve peut-être dans la langue, la culture et le système éducatif français héritée de la colonisation. Selon Ndioro Ndiaye qui rejoint d'un certain point de vue Massan d'Almeida :

« La langue française est par essence une langue qui se distingue par sa délicatesse et sa subtilité, elle est pleine de nuances et cela se remarque même dans la culture francophone dont nous avons héritée. En francophonie, les chemins sont longs et très subtils pour arriver au résultat. Les anglophones cependant sont des champions pour aller droit au but, sans tergiverser et avec peu de délicatesse ».

Par ces propos, le Professeur Ndioro Ndiaye touche un point clé de la culture francophone sur lequel cette étude reviendra dans la définition du mouvement francophone.

Pourquoi revenir à la dichotomie entre les deux notions en question, quels que soient les clivages, il faudra, dans cette étude, donner une définition à ce que l'on choisit de nommer « mouvement des femmes et des jeunes femmes ». Ainsi, comme souligné dans la définition des concepts, dans le cadre de cette étude, la notion de mouvement des femmes et des jeunes femmes fait référence à l'ensemble des actrices ayant à cœur la lutte pour les droits et l'autonomisation économique des femmes, quelle que soit la terminologie à travers laquelle elles se reconnaissent. Il en va de même à chaque fois que la notion de féministe sera évoquée.

7.2. Le mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones selon ses militantes

- Une définition à la fois singulière et plurielle

Dès l'identification des objectifs de cette recherche, le mouvement des femmes francophones a été défini comme un mouvement qui rassemble les militantes et les organisations de femmes ayant le français comme langue officielle, co-officielle ou courante.

Le mouvement des femmes francophones a été défini comme un mouvement qui rassemble les militantes et les organisations de femmes ayant le français comme langue officielle, co-officielle ou courante.

Les propos recueillis auprès des icônes féministes viennent enrichir cette définition. En effet, toutes les militantes rencontrées ont validé la définition susmentionnée du mouvement. Cependant, elles y apportent des contributions plus qu'intéressantes selon leur différents parcours et

Janvier 2022

positionnement professionnel au sein du mouvement. À cet effet :

« Les Francophones ont toujours essayé d'avoir une identité particulière liée à la langue, mais également de par la culture francophone. Les personnes de mon âge qui ont été aux balbutiements après les indépendances et témoins de l'émergence d'icônes francophones femmes qui parlaient le français, expriment leurs idées en français ; ce qui leur plaisait, mais également ce qu'elles redoutaient en français. Elles se faisaient comprendre par une communauté de locuteurs aussi importante que la communauté francophone, je trouve que votre organisation a raison de se demander d'où ça vient ? ». (Ndioro Ndiaye).

« C'est un mouvement revendicatif de la culture, de la langue et du genre féminin. Je parle le français, je suis une femme, je suis africaine et noire ; c'est important de le dire et je pèse dans les idées francophones ; j'arrive à peser dans le monde francophone ; j'arrive à bousculer et à créer des changements dans la manière dont la femme est perçue, dont la francophonie elle-même est acceptée à travers le monde et je bouscule tout ce que je peux bousculer pour être visible ». (Ndioro Ndiaye).

L'icône féministe sénégalaise, universitaire et ancienne ministre de la femme, Ndioro Ndiaye, a été particulièrement réactive à cette préoccupation. Elle met en exergue la place fondamentale de la langue française, dans la définition du mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones. Elle ne laisse surtout pas inaperçu l'héritage culturel et colonial que cette langue a laissé à tout ce mouvement et les relations étroites qu'il devrait entretenir avec la francophonie. En effet, *« on ne peut parler de mouvement féministe francophone sans parler de la France et de la langue française ».*

- Une histoire étroitement liée à la colonisation française

Étant donné que l'on ne peut parler de la France et de la langue française, sans évoquer la colonisation française, les icônes questionnées ont tenu à clarifier certaines considérations « postcoloniales ». En effet :

« C'est un espace extrêmement important. Le français nous unit quelque part et permet aux multiples peuples que nous sommes, aux multiples langues que nous utilisons, de pouvoir nous comprendre, de pouvoir communiquer. On n'a pas à avoir de complexe, ce n'est pas une soumission à la France, ce n'est pas une validation de la colonisation. C'est un outil que nous exploitons et dont nous tirons profit » (Fatma Elkory).

« Il y a tellement d'interférences dans le mouvement francophone, mais c'est en Afrique que le mouvement francophone et la francophonie ont la plus grande base, Comme le président Abdou Diouf l'a toujours dit, qu'est-ce que serait la francophonie sans l'Afrique ? » (Ndioro Ndiaye).

À propos de considération post coloniale attribuée au mouvement francophone, l'icône féministe musulmane et mauritanienne Fatma Elkory, expose son point de vue ci-dessus et rejoint ainsi Ndioro Ndiaye. En effet, les deux icônes reconnaissent en la langue française, considérée à tort ou à raison comme un prolongement de la colonisation, une opportunité que le mouvement des femmes doit saisir et dont il devrait tirer tous les profits nécessaires.

En effet, comme souligné par Elkory, la langue française rassemble tout un ensemble de peuples et de communautés de différents horizons et cultures. Pour Elkory, le français est une langue véhiculaire, permettant à tous les mouvements culturels, religieux, géographiques ou nationaux de femmes et de jeunes femmes de pouvoir se comprendre. Elle permet ainsi à ces femmes et jeunes femmes, qui

reconnaissent avoir le français comme langue courante, officielle ou co-officielle, de communiquer et de coconstruire dans la lutte pour les droits des femmes et des jeunes femmes. Le Professeur Ndioro Ndiaye revient, en parlant de l'Afrique, sur le rôle fondamental que joue le continent noir dans la francophonie et, partant, dans le mouvement des femmes francophones.

L'analyse des différents propos évoqués ci-dessus démontre qu'il existe bel et bien des mouvements féministes francophones pouvant se définir, s'affirmer et s'identifier comme tels. La question qui se pose, dès lors, est de savoir si l'on peut donner une définition unique au mouvement francophone. Le mouvement francophone est ainsi pluriel, car il regorge de spécificités, selon les contextes et les réalités vécues. Cependant, l'on peut s'accorder unanimement sur une définition du mouvement francophone, sans pour autant négliger les mouvements francophones dans leur pluralité et leur singularité. Il est plus qu'important de reconnaître également qu'il existe des mouvements francophones, aussi larges par leur étendue que par leur diversité culturelle, religieuse et sociodémographique. Dans une perspective d'approche de définition, nous pouvons définir le mouvement francophone comme l'ensemble des mouvements, des organisations et des personnes ou groupes de personnes qui se reconnaissent fondamentalement féministes ou non et qui œuvrent pour les questions des droits des femmes et des jeunes femmes, d'équité-genre et qui ont le français comme langue d'expression véhiculaire que cette dernière soit officielle, co-officielle ou courante dans leur communauté.

- Un mouvement informel et qui manque de structuration

Les militantes suscitées mettent également en exergue l'absence de structuration du mouvement des femmes francophones. En effet, selon leur propos, même si le mouvement francophone est reconnu comme ayant pour langue véhiculaire, le français, il s'agit d'un mouvement non formel et assez peu structuré. Les propos ci-après en disent long sur cet état de chose :

« C'est un mouvement complètement informel et qui n'a pas de structure à proprement parler. Il n'est conduit par personne, mais on peut y reconnaître des leads compte tenu de leurs actions ou de leurs impacts ou encore de leur popularité... » Massan d'Almeida.

« Le mouvement francophone est constitué de plusieurs sous mouvements et de plusieurs réseaux qui collaborent plus ou moins formellement...le mouvement en lui-même n'a pas de leader défini, ni de structure précise » Ndioro Ndiaye.

« Le mouvement féminin est à la fois large et à la fois restreint, c'est un mouvement qui a besoin d'être structuré, défini et de s'identifier, il faut que l'on s'autonomise, que l'on soit indépendant des autres mouvements et que l'on ait la force et le courage d'avoir nos propres principes, nos propres combats, nos propres positions et non pas suivre chaque fois le mouvement mondial, international et hybride, il faut qu'on puisse reconnaître la position du mouvement francophone et conserver nos spécificités et une tête de pyramide qui nous représente » (Fatma Elkory).

Le mouvement francophone tout comme le mouvement des femmes de manière générale, n'a pas de structuration précise. Il est implicitement dirigé par les organisations ou les acteurs qui sont plus visibles par leurs actions, par leur réalisation et par leur impact.

Comme évoqué dans les propos ci-dessus, le mouvement francophone tout comme le mouvement des femmes de manière générale, n'a pas de structuration précise. Il est un ensemble de plusieurs mouvements militant pour des causes différentes, mais ayant comme langue commune le français. De la même manière que le mouvement des

femmes de manière générale dans le monde, elle n'a de lead ni proclamé ni élu. Cependant, comme souligné par l'icône togolaise Massan d'Almeida, le mouvement francophone au même titre que le mouvement des femmes dans le monde est implicitement dirigé par les organisations ou les acteurs qui sont plus visibles par leurs actions, par leur réalisation et par leur impact.

L'analyse des propos pousse à se poser la question de la pertinence ou non d'une structuration formelle du mouvement francophone, est-elle nécessaire ? pourquoi et pour quelle fin ? et surtout dirigé par qui ? Cette interrogation pourrait faire l'objet d'une nouvelle étude.

7.3. Cartographie des organisations touchées par l'étude

Cette partie, en répondant à l'objectif sur la cartographie du mouvement, présente les principales organisations, réseaux et plateformes des droits des femmes et de jeunes femmes touchées par l'étude dans les différents pays. Il s'agira également de présenter leurs zones d'intervention, leur couverture géographique, leurs capacités institutionnelles ainsi que leurs différentes contributions. Compte tenu des limites de l'étude, évoquées plus haut et sur lesquelles nous reviendrons souvent dans le développement, cette étude ne peut pas prétendre faire la cartographie de tout le mouvement des droits des femmes et des jeunes femmes francophones.

7.3.1. Situation et répartition

Les données quantitatives recueillies pour cette étude révèlent une présence des organisations du mouvement dans des zones bien spécifiques du monde. Cependant, comme précisé dans la méthodologie ainsi que dans les limites de l'étude, cette dernière n'a pas pu toucher, avec la même portée, toutes les zones ciblées. La recherche s'est donc limitée aux organisations, réseaux et plateformes touchées.

Encadré 1 : Organisations touchées par l'étude

L'étude a touché trois continents, à savoir l'Afrique, l'Europe et l'Amérique avec une proportion majoritaire des organisations qui sont en Afrique (93%).

La plupart sont locales ou nationales, avec 14% d'organisations sous-régionales, régionales et internationales.

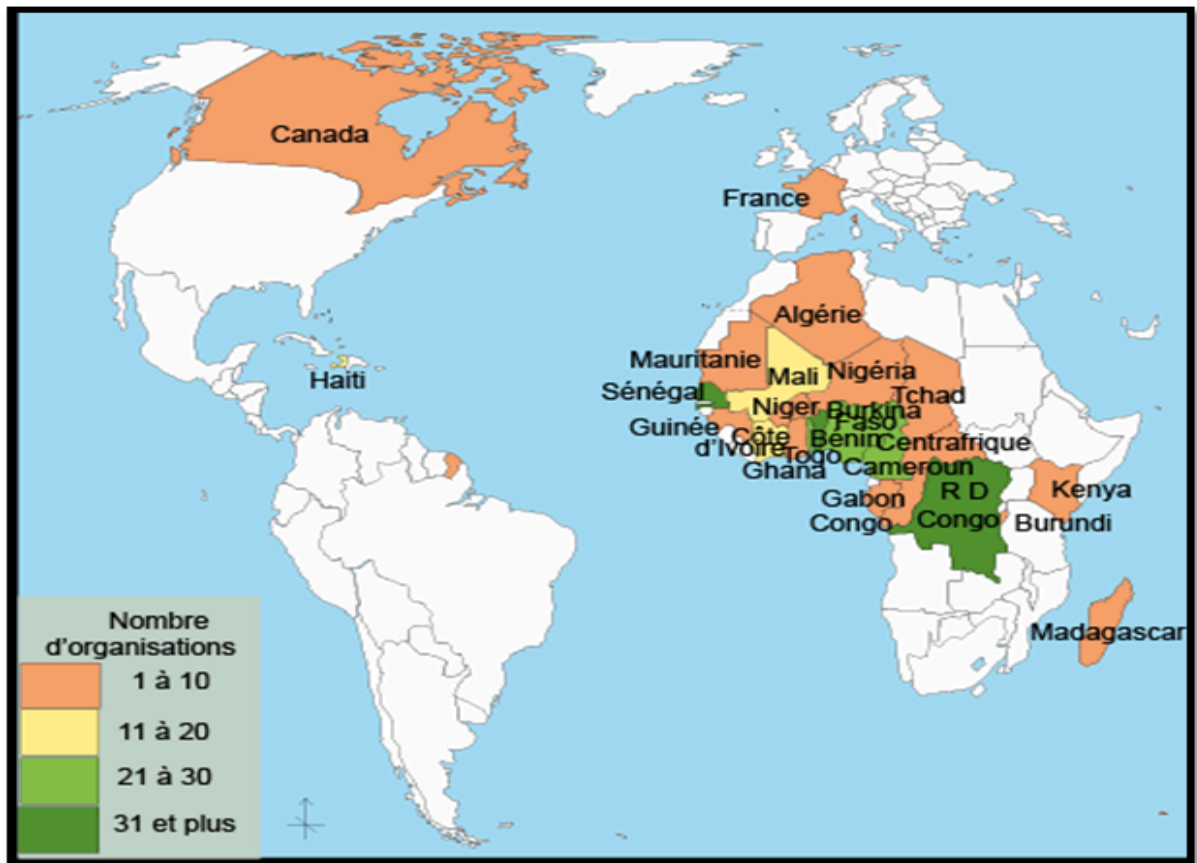
Ce sont des organisations de femmes, de jeunes femmes et des organisations mixtes qui interviennent dans les milieux ruraux, périurbains et urbains.

100% des PTF financent les organisations mixtes, 80% les organisations de femmes et seulement 40% les organisations de jeunes femmes.

100% des organisations déclarent que leur rôle est de contribuer à amener un CHANGEMENT POSITIF DANS LES PRATIQUES ET COMPORTEMENTS à l'égard des droits des femmes, des filles et/ou les personnes transgenres

La carte ci-dessous présente les pays touchés par l'étude, répartis selon le nombre d'organisations par pays.

Carte 1: Couverture géographique de l'étude



Comme on peut le voir sur la carte, la plupart des organisations francophones recensées dans le cadre de cette étude se situe dans le Grand Sud Francophone (GSF). Cependant la carte nous révèle que la plupart des organisations francophones représentées se situent en Afrique, l'Afrique composant un très grand nombre de pays ayant le français comme langue officielle, courante et co-officielle. Le tableau ci-après présente les détails, selon les différents continents. Certaines organisations ont leur siège dans des pays anglophones, mais interviennent dans des pays francophones.

Tableau 1: Répartition des pays touchés par l'étude

Pays	Nombre d'organisation	Pourcentage
République démocratique du Congo	66	21,0%
Sénégal	46	14,6%
Bénin	39	12,4%
Togo	27	8,6%
Burkina Faso	26	8,3%
Cameroun	26	8,3%
Côte d'Ivoire	19	6,1%
Haïti	16	5,1%
Mali	11	3,5%
Burundi	7	2,2%
Mauritanie	7	2,2%
République du Congo	5	1,6%
Niger	3	1,0%
France (Hexagone)	2	0,6%
Gabon	2	0,6%
Guinée	2	0,6%
Madagascar	2	0,6%
Tchad	2	0,6%
Algérie	1	0,3%
Canada	1	0,3%
Ghana	1	0,3%
Kenya	1	0,3%
Nigeria	1	0,3%
République centrafricaine	1	0,3%
Total général	314	100%

L'étude a pu toucher 314 organisations réparties sur les trois continents d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, avec 94% des organisations qui sont en Afrique.

Tableau 2 : Répartition des organisations par continent

Continent	Nombre	Pourcentage
Afrique	296	94,3%
Amérique	16	5,1%
Europe	2	0,6%
Total général	314	100,0%

Le tableau ci-dessus montre que l'étude a pu toucher 314 organisations réparties sur les trois continents à savoir l'Afrique, l'Amérique et l'Europe, avec une proportion de 94% des organisations qui sont en Afrique. En effet, comme précisé dans les limites de la recherche, la collecte des données par un questionnaire en ligne n'a pas permis de toucher dans toutes les zones et de manière uniforme les organisations. Ainsi, sur 314 organisations répondant à cette question, 296 se trouvent en Afrique, 16 en Amérique et seulement 2 en Europe.

Par ailleurs, même en Amérique, une analyse plus détaillée des réponses montre que la plupart des pays du continent américain se situent en Amérique du Sud, notamment Haïti (5,1%). Ce tableau présente de manière très claire les limites et difficultés présentées plus haut. À cet effet, dans ce rapport, les éléments analysés rendent plus compte des organisations du Grand Sud Francophone que de celles du Nord Francophone.

Même en Afrique, une disparité est à relever. Certaines régions du continent sont plus représentées dans cette étude que d'autres. Ce sont l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Centre. Ces disparités sont tout à fait logiques si l'on considère le nombre de pays francophones dans ces zones, contrairement aux zones australes, septentrionales et méridionales qui sont plus constituées de pays anglophones et/ou arabophones. Il ne s'agit donc pas, ici, d'une limite méthodologique, mais d'une différence due aux caractéristiques géographiques et linguistiques. Tout compte fait, comme déjà relevé, ces limites et disparités n'enlèvent en rien la pertinence des données collectées, dans la cadre de cette étude. Le tableau suivant nous informe de la couverture géographique des organisations touchées.

Tableau 3 : Répartition des organisations selon leur couverture géographique

Couverture géographique de l'organisation	Nombre	Pourcentage
Locale/Nationale	242	86%
Sous-régionale/Régionale/Internationale	39	14%
Total général	281	100%

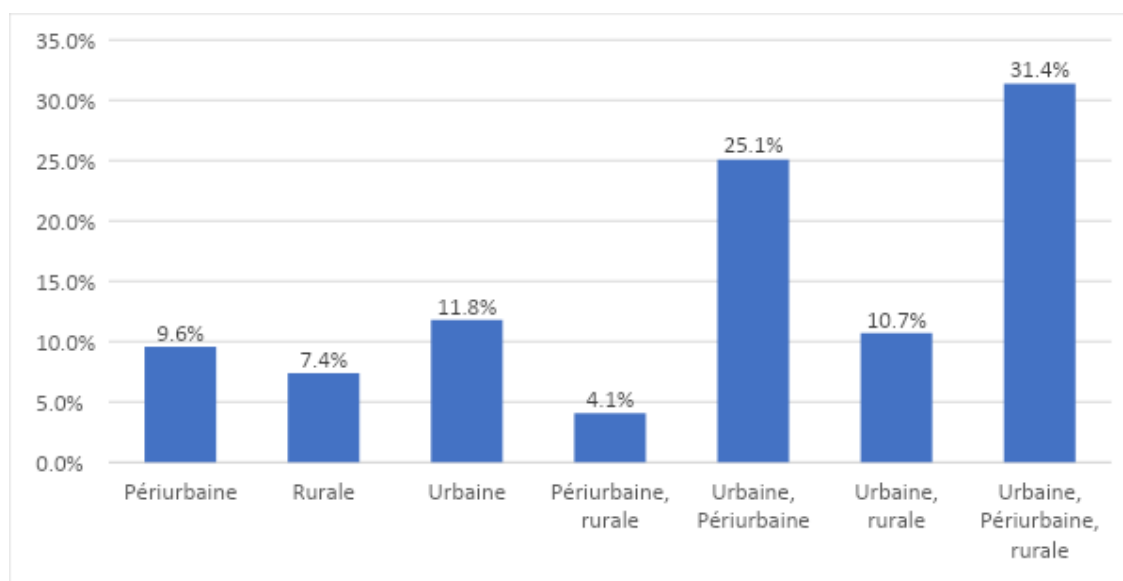
La plupart des organisations touchées par l'étude sont locales ou nationale. Cependant, l'étude a pu toucher un nombre non négligeable d'organisations sous-régionales, régionales et internationales.

La plupart des organisations touchées par l'étude sont locales ou nationales. Cependant, l'étude a pu toucher un nombre non négligeable d'organisations sous-régionales,

régionales et internationales. En effet, la majorité des organisations touchées se trouvant dans le GSF, il n'est pas étonnant de remarquer un nombre plus élevé d'organisations d'envergure locale ou nationale.

Le tableau suivant renseigne mieux sur certains détails, car il présente les organisations selon leurs zones d'intervention.

Graphique 1: Répartition des organisations selon la zone d'intervention



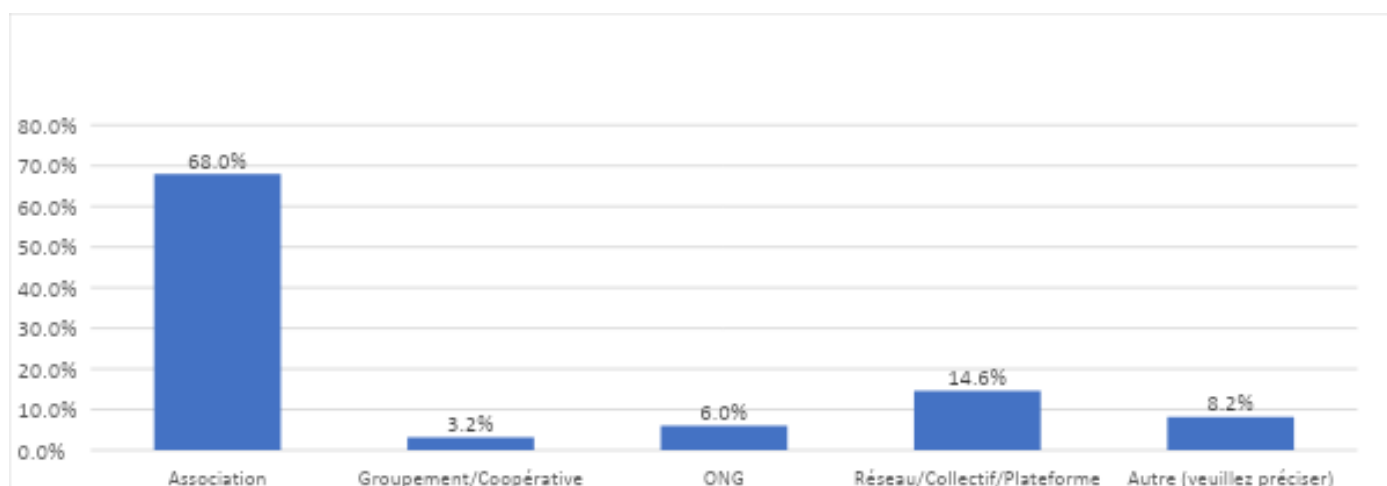
Parmi les organisations touchées par l'étude, plus de 31% prennent en compte toutes les zones (urbaines, périurbaines et rurales) dans leur intervention. Le quart intervient dans les zones urbaines et périurbaines contre seulement 4,1% dans les zones périurbaines et rurales. Nous notons, en général, une meilleure concentration dans les milieux urbains et périurbains par rapport au milieu rural.

Cette concentration en milieu périurbain et urbain au détriment d'organisations en milieu rural peut être due à l'outil de collecte de données SurveyMonkey en ligne. En effet, dans les pays du GSF, plusieurs sont les pays où l'accès à internet et l'utilisation fluide de l'outils numérique est encore difficile. Par ailleurs, les femmes faisant souvent partie de la couche sociale la plus défavorisée, leurs possibilités d'utilisation des NTIC sont très restreintes. En milieu rural, dans le GSF, ces réalités sont encore plus accentuées. On peut également ajouter à cela, le niveau scolaire moins élevé des militantes ou, tout simplement, l'accès très limité aux informations. Dans cette présente étude, soit le lien du questionnaire n'est jamais arrivé à plusieurs militantes œuvrant en milieu rural, soit il leur est parvenu, mais elles n'ont pas eu les outils nécessaires pour le remplir en ligne.

7.3.2. Statut juridique et typologie des organisations touchées

En plus de la zone d'intervention, l'étude s'est intéressée au type d'organisation qui ont été touchés. Par type juridique, on s'est principalement référé au statut juridique des organisations touchées. La question leur a été posée sur la manière dont elles se définissent en tant qu'organisations.

Graphique 2: Les différents types d'organisation



Près de 70% des organisations touchées sont des associations, 14,2% sont des réseaux, des collectifs ou des plateformes, 6% sont des ONG et 3,2% sont des groupements ou des coopératives. En plus de ces organisations, nous avons des coalitions, des établissements / sociétés.

Les organisations ayant un statut juridique d'association, de Réseau, plateforme, collectif et d'ONG, sont le plus souvent retrouvées en milieu urbain et périurbain dans les pays du GSF. En milieu rural, ce sont surtout des groupements et des coopératives.

Au-delà du statut juridique, la définition que les organisations touchées ont d'elles-mêmes est un aspect primordial dans les analyses de cette étude. Il s'avère que près de 70% d'entre elles sont des associations, 14,2% sont des réseaux, des collectifs ou des plateformes, 6% sont des ONG et 3,2% sont des groupements ou des coopératives. En plus de ces organisations, nous avons des coalitions, des établissements/sociétés.

Les données de ce graphique viennent en quelque sorte confirmer celles du graphique précédent. En effet, les organisations ayant un statut juridique d'association, de réseau, plateforme, collectif et d'ONG, sont le plus souvent retrouvées en milieu urbain et périurbain dans les pays du GSF. En milieu rural, ce sont surtout des groupements et des coopératives.

Le tableau ci-dessous présente le type d'organisation en termes d'objectifs et de fonctionnement. En effet, la plupart (près de 45%) d'entre elles se définissent comme une organisation dirigée par des femmes, ciblant principalement les femmes et/ou les jeunes femmes dans leurs interventions. Ensuite viennent les organisations mixtes qui œuvrent en faveur des femmes et/ou des jeunes femmes ; cela signifie qu'elles sont à la fois composées d'hommes et de femmes, tant au niveau de leurs membres que de leurs organes directeurs, et qu'elles ciblent aussi les femmes ou les jeunes femmes dans leurs interventions.

Tableau 4: Répartition des organisations selon leurs cibles

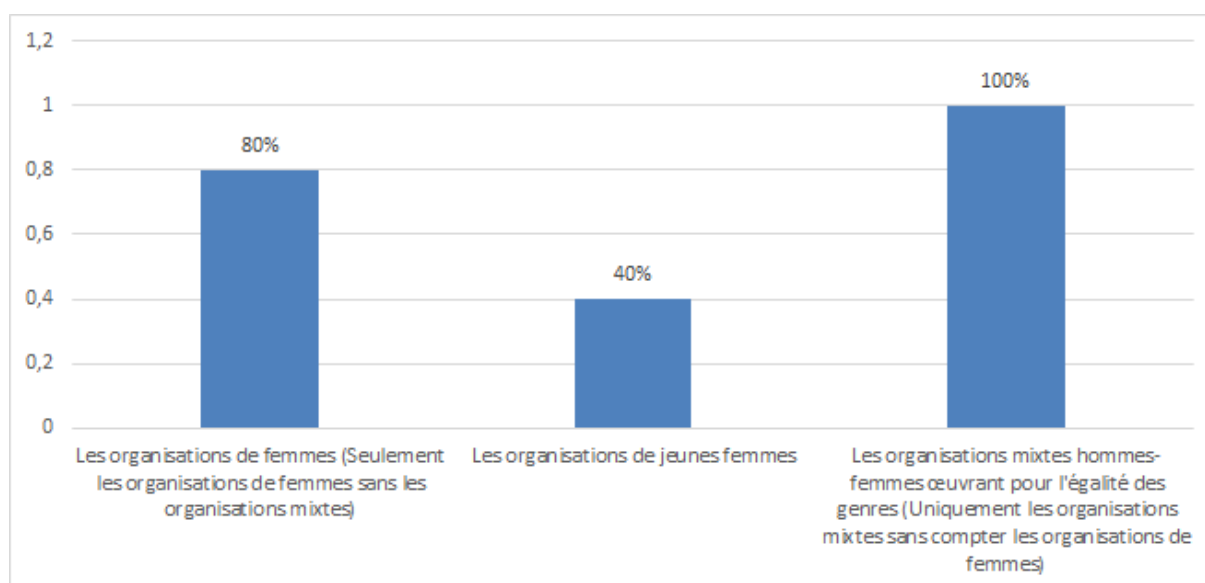
Votre organisation se définit-elle comme :	Pourcentage
Une organisation de femmes (organisation dirigée par des femmes et qui cible principalement les femmes)	44,9%

et/ou les jeunes femmes dans ses interventions)	
Une organisation de jeunes femmes (organisation dirigée par des jeunes femmes et qui cible principalement les jeunes femmes dans ses interventions)	10,2%
Une organisation mixte de jeunes œuvrant en faveur des jeunes femmes (organisation composée à la fois de jeunes hommes et de jeunes femmes, tant au niveau de ses membres que de ses organes directeurs, et qui cible principalement les jeunes dans ses interventions)	9,9%
Une organisation mixte œuvrant en faveur des femmes et/ou des jeunes femmes (organisation composée à la fois d'hommes et de femmes, tant au niveau de ses membres que de ses organes directeurs, et qui cible aussi les femmes ou les jeunes femmes dans ses interventions)	35,0%

Les 20% restants sont constitués d'organisations des jeunes femmes et d'organisations mixtes de jeunes.

Cependant, la communauté des bailleurs tient-elle toujours compte de la désagrégation ou des spécificités des types d'organisation dans ses stratégies de financement ? Le graphique ci-après présente les catégories d'organisation de femmes principalement ciblées par les PTF.

Graphique 3 : Parmi les différentes catégories d'organisations de femmes suivantes, quelles sont celles ciblées spécifiquement par les financements de votre institution ?



L'enquête quantitative montre que 100% des PTF financent les organisations mixtes, 80% les organisations de femmes et seulement 40% les organisations de jeunes femmes.

Ce tableau révèle le défi non explicite et très peu soulevé de la non-désagrégation des chiffres dans le financement des organisations de femmes et de jeunes femmes. En effet, dans plusieurs cas, les organisations mixtes sont des organisations œuvrant pour les droits des femmes certes, mais sont, fréquemment, susceptibles d'être dirigées par des hommes. Ceci peut remettre en question l'autonomisation des femmes et leur accession aux postes de responsabilité. Même si les actions sont en leur faveur, celles-ci sont assez souvent maintenues dans une position de subalternes, occupant des postes habituellement stéréotypés de secrétaires, trésorières, etc.

Dans plusieurs localités, les défis liés aux droits des femmes sont énormes. Voici le résumé des diverses préoccupations soulevées lors de la collecte quantitative.

Les femmes et les jeunes filles sont encore considérées comme des personnes de deuxième catégorie dans la société, comme l'affirme une organisation burundaise. Il faudra donc fournir beaucoup d'efforts dans la sensibilisation et la conscientisation communautaire à l'égalité de genre.

Les femmes restent également moins représentées dans les processus décisionnels. Elles demeurent les plus pauvres et sont en majorité analphabètes. Elles ne sont pas propriétaires des terres, car le patriarcat pèse beaucoup sur la société. Elles n'accèdent pas aux soins de santé de qualité, par manque de temps et de moyens. Elles subissent les VSBG, malgré l'existence de textes de loi. Les femmes ignorent encore les politiques et les lois qui les protègent.

Dans certaines localités et pays, les filles n'ont pas de meilleur accès à l'éducation. Leur accès aux filières techniques, industrielles et scientifiques est difficile. Ces filles travaillent et se marient très jeunes. Les lois adéquates tardent à être votées. Les sanctions et les peines ne sont pas toujours considérées par les instances judiciaires.

L'autre défi, soulevé par ces chiffres, est qu'il est finalement difficile de mettre en exergue les chiffres qui portent uniquement sur le financement en faveur des droits des femmes et des jeunes femmes, auprès des bailleurs dont les chiffres ne sont pas désagrégés, selon la mixité ou non de l'organisation.

Les politiques genre (en faveur des femmes) existent, mais elles sont généralement très peu appliquées dans nos pays, en particulier en milieu rural. Les politiques de vulgarisation des textes de loi et politiques genre ne touchent pas très souvent le milieu rural.

L'esprit de tolérance n'est pas encore de mise dans la société et les mentalités rétrogrades persistent. Des pesanteurs socioculturelles, telles que les mariages précoces et forcés, les normes sexospécifiques « néfastes », l'exclusion et/ou la faible représentativité des femmes dans les instances de décision existent encore. Le maintien tenace des pratiques néfastes comme les mutilations génitales féminines, le lévirat, l'extorsion des fonds et le viol des femmes qui traversent les frontières, dans le cadre de leurs activités de commerce, la non-application des lois et l'absence de dispositifs de prise en charge des victimes, autant sont les challenges auxquelles doivent répondre les organisations des femmes.

7.3.3. Les militantes et organisations du mouvement : parcours, contributions et influences

Cette partie retrace les parcours multiformes des militantes du mouvement. Au sein du mouvement francophone, nombreuses sont les militantes qui ont créé, cocréé et/ou dirigé des organisations.

Cependant, elles ont toutes leur parcours, les domaines dans lesquels elles ont contribué ainsi que des influences diverses. Le parcours des militantes a été retracé grâce aux entretiens individuels organisés avec elles. Un descriptif de la biographie de celles que nous avons pu rencontrer et des grandes lignes de leur parcours est fait dans les annexes. Par ailleurs, le questionnaire a également servi à collecter des informations sur les contributions des organisations touchées.

- Les militantes

Par le parcours des militantes ici, nous entendons, entre autres, leurs parcours scolaire ou étudiantin, leurs formations, leurs professions, mais aussi le contexte d'émergence de leur militantisme dans le mouvement.

Les données recueillies sur le parcours des militantes sont aussi singulières que variées. Par le parcours des militantes ici, nous entendons, entre autres, leurs parcours scolaire ou étudiantin, leurs formations, leurs professions, mais aussi le contexte d'émergence de leur militantisme dans le mouvement. Elle intègre également, comme précisé dans le titre, leurs contributions et leurs influences tout le long de leur militantisme jusqu'à aujourd'hui.

La plupart des icônes interviewées sont entrées dans le militantisme féministe « par hasard ». Les unes s'y sont retrouvées au cours de leur parcours professionnel, d'autres y ont grandi parce que issues de familles de militants pour diverses causes et d'autres encore se sont passionnées pour la cause de la femme, en raison de situations sociopolitiques et culturelles connues dans leurs communautés.

La plupart des icônes interviewées sont entrées dans le militantisme féministe « par hasard ». Les unes s'y sont retrouvées au cours de leur parcours professionnel, d'autres y ont grandi parce que issues de familles de militants pour diverses causes et d'autres encore se sont passionnées pour la cause de la femme en raison de situations sociopolitiques et culturelles connues dans leurs communautés. Le point commun entre ces militantes est

qu'elles se sont, les unes comme les autres, épanouies dans cette lutte pour les droits des femmes, certes de différentes manières, mais en défendant les mêmes causes. Alors que cette passion a conduit certaines d'entre elles à en faire leur activité professionnelle, d'autres par contre ont longtemps milité sans être rémunérées. Ceci pose la question très peu abordée du défi de la non-rémunération du travail des militantes. En effet, plusieurs d'entre elles finissent désœuvrées, pauvres et abandonnées, ne laissant derrière elles que leur nom et leurs travaux.

- Les organisations

Le contexte dans lequel travaillent les organisations :

L'existence des pesanteurs socioculturelles telles que les mariages précoces et forcés, les normes sociopolitiques rétrogrades, l'exclusion, la faible représentativité des femmes dans les instances de décisions.

L'existence même des pratiques néfastes comme les mutilations génitales féminines, le mariage, l'extension des foyers et le viol des femmes qui traversent les frontières dans le cadre de leurs activités de commerce, la non-application des lois et l'absence de dispositif de prise en charge des victimes, autant sont les défis auxquels doivent répondre les organisations des femmes.

80% des organisations affirment avoir contribué à apporter un changement positif dans les pratiques et comportements à l'égard des droits des femmes.

Elles sont également nombreuses ces organisations qui, à travers le monde, militent pour les droits des femmes et des jeunes femmes et ont le français comme langue principale ou secondaire de communication. Cette étude ne les a pas touchées de manière exhaustive, mais elle a permis de retracer à peu près leur profil et leurs différents défis. Ces organisations interviennent sur des

thématiques diversifiées, aussi pertinentes les unes que les autres.

S'agissant de leur rôle à jouer pour faire avancer les droits des femmes, toutes les organisations affirment avoir contribué à amener un changement positif dans les pratiques et comportements à l'égard des droits des femmes. Plus de 90% affirment avoir encouragé la participation des femmes, des filles et/ou des personnes transgenres au processus décisionnel, avoir contribué à un meilleur accès des femmes et des jeunes femmes à la santé et à l'éducation des filles.

Le tableau 5 présente les organisations selon leurs domaines d'intervention.

Tableau 5 : Pourcentage des organisations selon leur contribution à faire avancer le droit des femmes

Depuis sa création, comment votre organisation a-t-elle contribué à faire avancer les droits des femmes dans votre localité, pays et région ?	Pourcentage
Contribuer à amener un CHANGEMENT POSITIF DANS LES PRATIQUES ET COMPORTEMENTS à l'égard des droits des femmes, des filles et/ou les personnes transgenres	100,0%
Encourager LA PARTICIPATION des femmes, des filles, et/ou des personnes transgenres au processus décisionnel (de manière formelle ou informelle, par exemple dans le cadre de conseils communautaires, au parlement, etc.)	97,2%
Contribuer à un MEILLEUR accès des filles à	96,0%
Contribuer à un MEILLEUR accès des femmes et des filles à la	92,0%
Contribuer à la gestion et à la réduction des tensions et conflits et la PROMOTION DE LA PAIX	73,9%
Contribuer à augmenter LE NOMBRE des femmes, des filles, et/ou des personnes transgenres dans les ESPACES	70,5%
Contribuer à améliorer LE accès des femmes, des filles, et/ou des personnes transgenres SUR LES RESSOURCES (sols, eau, budget des ménages, etc.)	55,7%
Contribuer à la MODIFICATION des lois et politiques discriminatoires à l'égard des femmes, des filles, et/ou des personnes transgenres	52,3%
Contribuer à la mise en application des lois en faveur des droits des femmes, des filles, et/ou des personnes transgenres	49,4%

7.4. Principaux défis du mouvement francophone

7.4.1. Défis d'affirmation identitaire

L'affirmation identitaire dont il est question, ici, est surtout celle soulevée par les icônes féministes francophones. En

Le processus mis en place par les États pour la formalisation des organisations serait trop long et compliqué. Certains États n'ont pas mis en place un statut pour les réseaux.

effet, pour elles, le mouvement francophone peine à s'affirmer et à se démarquer par son affirmation. Une différence est faite avec le mouvement anglophone qui « n'aurait aucune crainte à s'affirmer et à aborder des questions « difficiles », « taboues » ou encore considérées comme « choquantes ». Cette distinction a également été soulevée dans la revue de littérature. Plusieurs icônes rencontrées la reprennent, en attirant l'attention sur quelques points concrets de différence qui caractérisent ces deux mouvements :

« Les Anglo-Saxonnes semblent être plus libres, plus pragmatiques ; elles n'attendent pas les subventions pour bouger. Chez les Francophones, on remarque peu d'innovation et nous sommes également un peu trop instrumentalisées. Nous avons un souci d'audace qui nous maintient trop souvent dans la dépendance ; il n'y a qu'à s'intéresser un peu à l'actualité pour le comprendre » (Fatma Elkory).

« Le problème du mouvement francophone est son absence de visibilité et de présence au sein des grandes rencontres. On a donc l'impression qu'il est moins performant, le mouvement anglophone est plus agressif et plus présent » (Ndioro Ndiaye).

Il faut dès lors reconnaître que le mouvement francophone a des caractéristiques bien distinctes. Il est important de rappeler que l'histoire du mouvement francophone est différente de celle du mouvement anglophone, avec lequel il est un peu trop souvent comparé. Au prime abord, les deux mouvements se distinguent par leur culture linguistique et, pour ce qui concerne le GSF, par leur héritage colonial. Ndioro Ndiaye précise cela dans la suite de ses propos :

« Le français est plein de subtilités et est caractérisé par une grande délicatesse et des nuances. Cela s'est traduit culturellement dans les comportements des Francophones. On a l'impression qu'ils tournent souvent autour du pot, au lieu d'aller à l'essentiel. C'est aussi ça notre identité. Cependant, la culture anglophone est marquée par le fait d'aller plus directement, on les trouve donc plus efficaces ».

Si telle est l'identité ou la distinction du mouvement francophone, la question est alors de savoir s'il doit changer d'identité ou se « travestir » en suivant d'autres mouvements ou s'il lui faut repenser et redéfinir son identité. Par ailleurs, comment le mouvement francophone pourrait-il se rendre plus visible au sein des autres mouvements linguistiques ?

Si telle est l'identité ou la distinction du mouvement francophone, la question est alors de savoir s'il doit changer d'identité ou se « travestir » en suivant d'autres mouvements ou s'il lui faut repenser et redéfinir son identité. Par ailleurs, comment le mouvement francophone pourrait-il se rendre plus visible au sein des autres mouvements linguistiques ? À ces questions, nos icônes n'ont pas tardé à répondre :

« Le mouvement francophone doit s'affirmer et également s'imposer dans la communauté des mouvements de femmes en se rendant visible et en organisant des rencontres au lieu de toujours participer à celles des autres ce n'est que grâce à cela que le mouvement francophone se fera sa place » (Massan d'Almeida).

« Le mouvement francophone n'a pas le temps de se redéfinir. Il est comme il est, c'est son identité. Cependant, il nous faut plus de volonté politique dans notre zone. Les organisations francophones n'ont pas toujours à leur dispositions les moyens qu'ils faut pour agir, les francophones doivent pouvoir s'autonomiser et prendre le mouvement en charge » (Ndioro Ndiaye).

Les propos sus cités proposent des solutions en matière d’affirmation du mouvement francophone. En effet, la volonté politique, la recherche de visibilité du mouvement, la présence dans les instances internationales et l’organisation autonome ou non de rencontres sont les principaux points concrets soulevés par les militantes, pour une meilleure visibilité du mouvement francophone.

Toujours en parlant d’affirmation, la collecte quantitative dans le cadre de cette étude s’est intéressée à la structuration formelle ou non formelle des organisations. L’encadré ci-après en présente les détails.

Encadré 2 : Structuration des organisations

Plus de 87% sont des structures formelles

12,8% qui sont informelles.

Parmi les structures informelles :

48,1% qui n’ont pas encore lancé le processus mais qui prévoient de le faire,

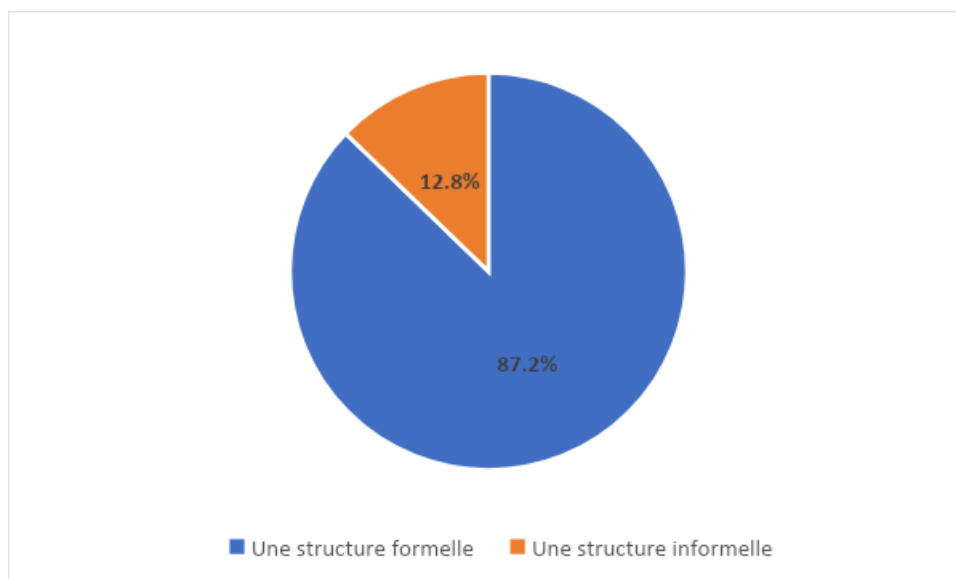
40,7% dont le processus est en cours et

11,2% qui n’envisagent pas d’être une structure formelle pour diverses raisons.

La présente collecte a pu toucher, en majorité, les structures formelles. Plus de 87% d’entre elles sont des structures formelles contre 12,8% d’informelles. Ces chiffres motivent à être optimistes, mais il ne faut surtout pas négliger le fait que la collecte de ces données a été réalisée en ligne et, surtout, que les analyses précédentes, qui révèlent que la majorité des organisations touchées par cette étude, sont en milieu urbain et périurbain. Or celles touchées en milieu rural font seulement 7,4%. Ces dernières représentent surtout les groupements et coopératives, représentés ici seulement à 3,2%. Il va donc sans dire que la plupart des organisations de l’échantillon sont en majorité urbaines ou périurbaines et qu’elles ont plus de facilités à rédiger et à obtenir les numéros d’enregistrement de leurs récépissés.

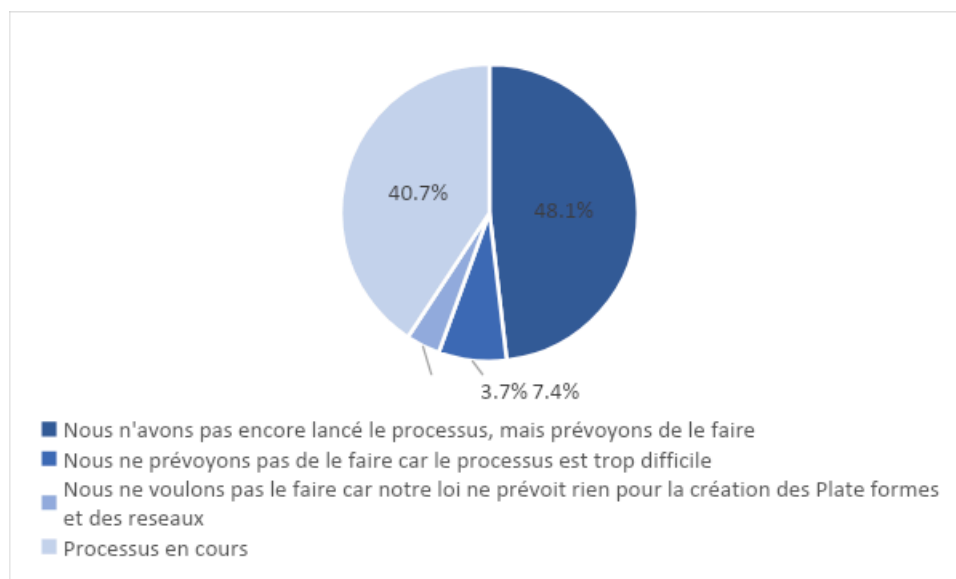
Ainsi, une grande majorité d’organisations notamment en milieu rural n’a pas été prise en compte par cette collecte de données.

Graphique 4: Répartition des inspections selon qu’elles sont formelles ou pas



Les structures informelles comportent également plusieurs classes. Le graphique suivant présente leurs différents profils, selon qu'elles envisagent de devenir formelles ou non.

Graphique 5: Répartition des structures informelles selon leur statut



Près de la moitié (48,1%) n'ont pas encore lancé le processus, mais elles prévoient de le faire. Pour plus de 40%, le processus est en cours. Plus de 7% n'envisagent pas de devenir une structure formelle, car le processus est trop difficile, et près de 4% indiquent que la loi ne prévoit rien pour la création des plateformes et de réseaux.

Au sein des 12,8% d'organisations informelles représentées ici, on remarque que près de la moitié n'ont pas encore lancé le processus, mais qu'elles prévoient de le faire. 7% trouvent les procédures trop difficiles. Ces profils d'organisation sont ceux qui se rapprochent le plus des organisations en milieu rural.

Ces chiffres révèlent tout simplement que, même si des efforts sont fournis par les organisations pour devenir formelles, il reste encore beaucoup à faire pour leur formalisation.

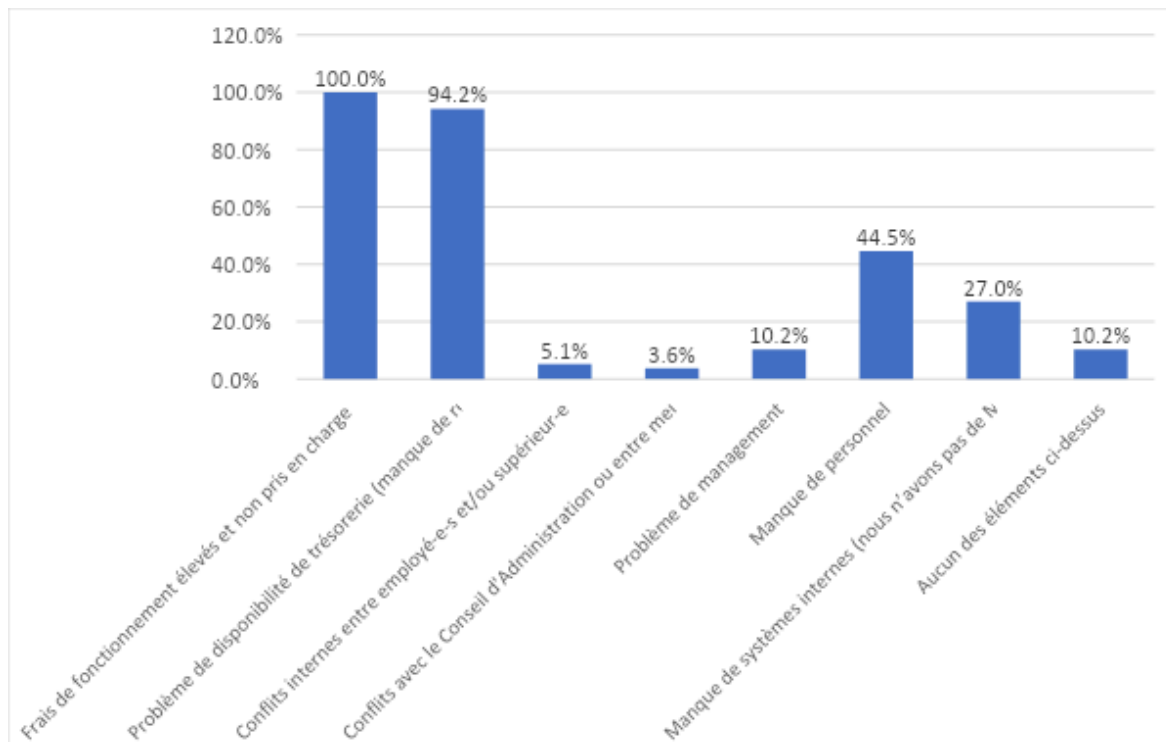
7.4.2. Défis de collaboration inter mouvement (au sein des mêmes organisations, entre deux ou plusieurs organisations)

Un autre défi du mouvement des femmes francophones est celui de la collaboration entre les organisations et les militantes. Comme indiqué dans le titre, il s'agit à la fois de la collaboration au sein des actrices de la même organisation et de la collaboration entre des actrices de différentes organisations. En ce qui concerne les militantes, il s'agit de la collaboration entre deux ou plusieurs militantes du mouvement. La collecte des données quantitatives a permis de relever un certain nombre de défis. Le graphique 6 présente ces principaux défis internes au mouvement.

En termes de défis internes, au premier plan apparaît des frais de fonctionnement élevés et non pris en charge directement par les partenaires financiers et les problèmes de disponibilité de trésorerie (manque de ressources financières)

Près de la moitié des organisations soulignent également le manque de personnel et 27% n'ont pas manuel de procédure, de ressources humaines, etc.

Graphique 6: Les facteurs internes qui impactent négativement le travail des organisations



On note surtout que les frais de fonctionnement sont généralement élevés et sont sources de difficultés peu prises en compte par les PTF. On observe une indisponibilité de la trésorerie, car nombreuses sont les organisations qui manquent de ressources financières. Le manque de personnel, de système interne, notamment la disposition de manuel de procédure et de ressources humaines font aussi partie des principaux défis soulevés. On ajoute, à tout cela, les problèmes de leadership et de management à la tête des organisations, les conflits internes entre employés ou entre employés et supérieurs, ainsi que les conflits entre membres du Conseil d'administration ou entre membres du Conseil et les acteurs opérationnels.

Ces défis ne sont, en rien, spécifiques au mouvement francophone. Ce sont des défis qui peuvent être rencontrés dans n'importe quelle organisation, pays ou contexte, comme dans d'autres mouvements linguistiques. Toutefois, lorsque l'on considère d'autres difficultés principales ou sous-jacentes du mouvement féministe francophone, ces derniers défis ne sont pas de nature à faciliter le travail des militantes et des organisations. Ils peuvent ainsi affaiblir leur rendement et contribuer à altérer les grandes avancées déjà observées par le mouvement.

La faible motivation des agents du bureau, la difficulté de pouvoir solliciter plus de praticiens sur certaines activités qui sont très coûteuses, les difficultés d'accès à Internet, le manque d'appui institutionnel par les bailleurs et l'État, de formation du personnel, de siège propre et d'une bonne communication.

D'autres raisons sont également évoquées telles que la faible motivation des agents du bureau, la difficulté de pouvoir solliciter plus de praticiens sur certaines activités qui sont très coûteuses, les difficultés d'accès à Internet, le manque d'appui institutionnel par les bailleurs et l'État,

de formation du personnel, de siège propre et d'une bonne communication.

Les organisations soulignent également un manque de documents de politique : manuel de ressources humaines, suivi évaluation, de capacités pour contenter des bénévoles à même d'apporter l'expertise attendue à l'association (communication sur la structure, comptabilité. Ces difficultés non négligeables ne sont pas de nature à faire grandir le mouvement et à renforcer ces actions.

Toutefois, il existe une autre famille de défis liés à la nature des relations humaines et à la cohésion au sein du mouvement. Ces difficultés et défis ne sont pas souvent évoqués, ni dans les documents, ni au cours des rencontres, mais ils constituent un goulot d'étranglement fondamental des actions des organisations, de manière générale, et du mouvement féministe francophone, en particulier. Cependant, les évoquer est, à tort ou à raison, considéré comme un acte de trop ou un sujet tabou. Cette étude les a mis en exergue, en interrogeant les différents acteurs. Il s'agit notamment de l'absence de solidarité, de cohésion, de concertation, au sein du mouvement des femmes francophones.

Les organisations approchées ont évoqué l'égoïsme, la médisance et la destruction mutuelles et le refroidissement de l'élan. Ce sont des comportements et des actes souvent constatés au sein des mêmes organisations, entre actrices d'organisations différentes et entre militantes. Il en résulte une difficulté à surmonter ces conflits graves, au sein des organisations, entre deux ou plusieurs organisations, entre leaders et entre différentes générations. Cette situation devient ainsi un cancer et est source de chaos au sein du mouvement.

7.4.3. Défis de collaboration avec le gouvernement et les ministères de la femme et la communauté des bailleurs

Les organisations soulignent un manque d'engagement et de soutien de l'État et dans certains cas des persécutions de la part des agents.

Elles souhaitent que l'État finance les initiatives de plaidoyer, de lobbying et de prise en charge et de protection des défenseurs et organisations persécutées

Au rang des défis relevés au sein du mouvement, la collaboration avec les gouvernements et les bailleurs en est un fondamental.

Encadré 3 : Défis de collaboration

-Défis internes :

Les premiers facteurs internes qui impactent négativement le travail des organisations sont les défis financiers des frais de fonctionnement élevés et non pris en charge directement par les partenaires financiers et les problèmes de disponibilité de trésorerie (manque de ressources financières).

-Défis de collaboration avec le gouvernement et les ministères de la femme

70% affirment qu'il y a un manque d'engagement et de soutien de l'État.

65% affirment que le gouvernement et les institutions publiques ne les associent pas aux espaces décisionnels.

26% affirment subir une restriction de leur organisation à la liberté d'expression et d'action.

13% affirment subir des persécutions.

-Défis de collaboration avec les PTF et les fonds des femmes

Plus de 72% affirment rencontrer des difficultés pour mobiliser les financements pour leurs activités à cause de leur incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet.

L'incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet est dû à plus de 64% au faible revenu annuel et à 21% à l'inexistence de système interne approprié (absence de manuel de procédure, rapport d'audit, etc.) au sein des organisations de femmes.

Les thèmes financés par les bailleurs coïncident seulement à 37%, la plupart du temps, avec les thèmes sur lesquels travaillent les organisations.

100% des PTF renforcent les organisations pour la mobilisation des ressources et mettent à leur disposition de l'expertise, au travers des personnes ressources.

80% des organisations affirment qu'elles n'arrivent pas à trouver du financement pour renforcer leurs capacités institutionnelles.

60% des PTF leur fournissent la communication institutionnelle et les appuis directs.

Plus du quart des organisations affirment rencontrer des difficultés avec les acteurs étatiques. Cela peut s'expliquer par le fait que plusieurs d'entre elles se veulent autonomes et n'attendent pas grand-chose des acteurs étatiques. En effet, plus de 70% affirment que les difficultés rencontrées avec les acteurs étatiques sont liées à un manque d'engagement et de soutien de l'État. Comme l'indique une organisation, cela peut être :

« Spécifiquement à cause d'un manque de volonté politique, pour suivre la mise en œuvre effective de la législation qui défend les droits des femmes et tend à réduire les inégalités »

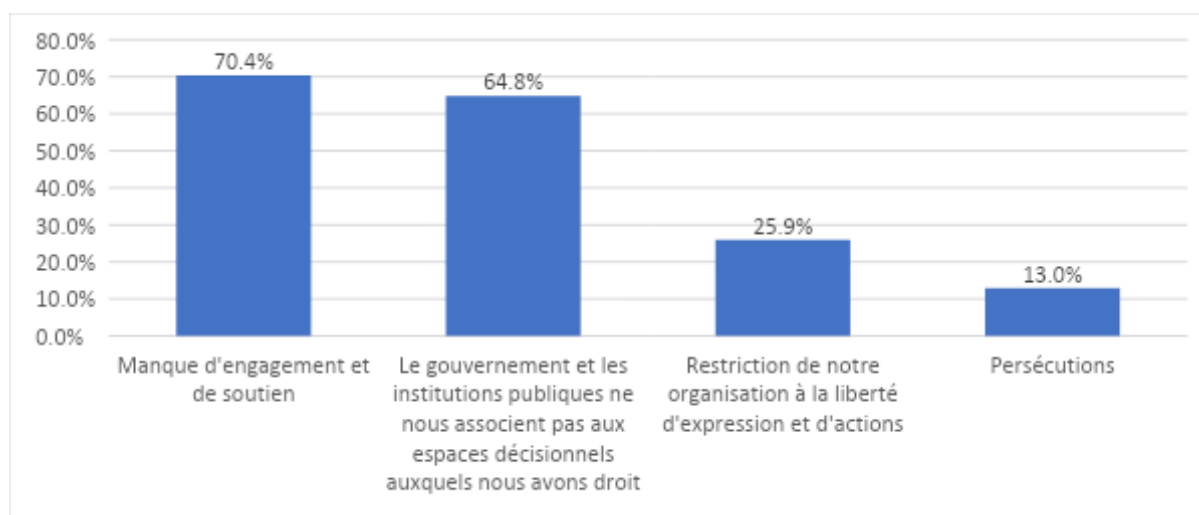
Près de 65% d'entre elles affirment que le gouvernement et les institutions publiques ne les associent pas aux espaces décisionnels auxquels elles ont droit, alors que 26% affirment subir une restriction de leur organisation à la liberté d'expression et d'actions. Enfin 13% pensent faire l'objet de persécutions.

Aussi, l'absence de lois spécifiques pour réprimer les violences faites aux femmes et les violences basées sur le genre viennent allonger la liste des raisons qui font régresser les droits des femmes.

Près de 65% d'entre elles affirment que le gouvernement et les institutions publiques ne les associent pas aux espaces décisionnels auxquels elles ont droit alors que 26%affirment subir une restriction de leur organisation à la liberté d'expression et d'actions. Enfin 13% pensent faire l'objet de persécutions.

Le graphique 7 présente, de manière non exhaustive, les difficultés rencontrées par les organisations vis-à-vis des acteurs étatiques.

Graphique 7 : Les difficultés que votre organisation rencontre avec les acteurs étatiques



En plus de ces difficultés, les organisations se plaignent du taux élevé des impôts et des taxes, de la corruption et d'autres frais illégaux. En effet, de leur avis, certains membres du gouvernement qui viennent dans leurs activités exigent très souvent des enveloppes pour leur présence dans leurs séances ou pour restituer fidèlement leurs demandes, recommandations et autres suggestions à leurs supérieurs.

Les organisations reprochent aux institutions étatiques de mal interpréter les lois et les programmes gouvernementaux, tels que l'interdiction aux mères célibataires dans certains pays, d'avoir accès à la gratuité des soins destinés aux femmes en couche. Elles évoquent aussi le manque d'un plan de suivi de leurs activités par les acteurs étatiques, le harcèlement sexuel, le chantage, etc.

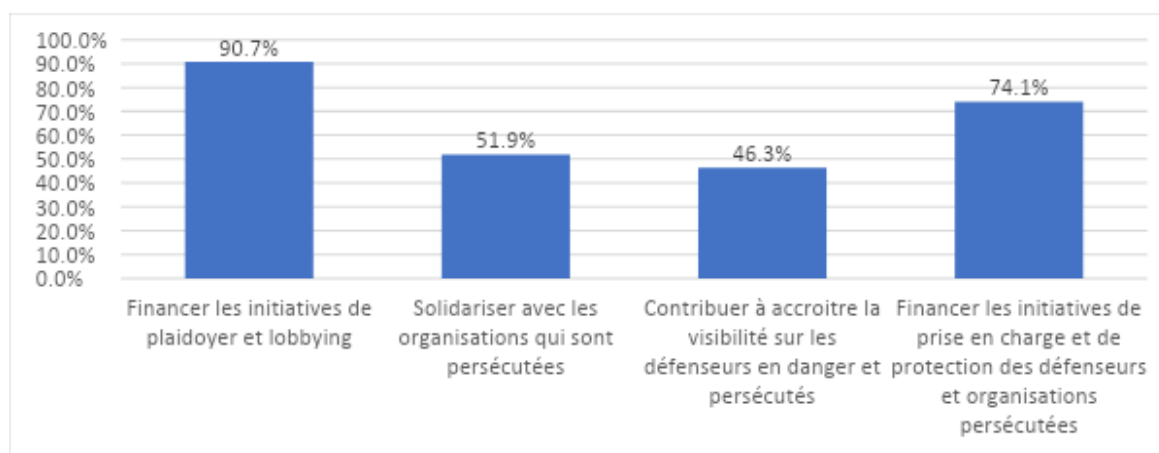
Les organisations souhaitent que les États financent les initiatives de plaidoyer et lobbying et les initiatives de prise en charge et de protection des défenseuses et des organisations persécutées.

Elles aimeraient que l'État se solidarise avec les organisations qui sont persécutées et contribue à accroître la visibilité sur les défenseuses en danger et persécutées.

L'enquête a demandé aux organisations de proposer des pistes de solutions afin de résoudre les difficultés de collaboration avec les acteurs étatiques. En premier lieu, les organisations souhaitent que les États financent les initiatives de plaidoyer et lobbying et les initiatives de prise en charge et de protection des défenseuses et des organisations persécutées. Ensuite, elles aimeraient que l'État se solidarise avec les

organisations qui sont persécutées et contribue à accroître la visibilité sur les défenseuses en danger et persécutées.

Graphique 8 : Défenseuses persécutées: Pistes de solutions pour les acteurs étatiques



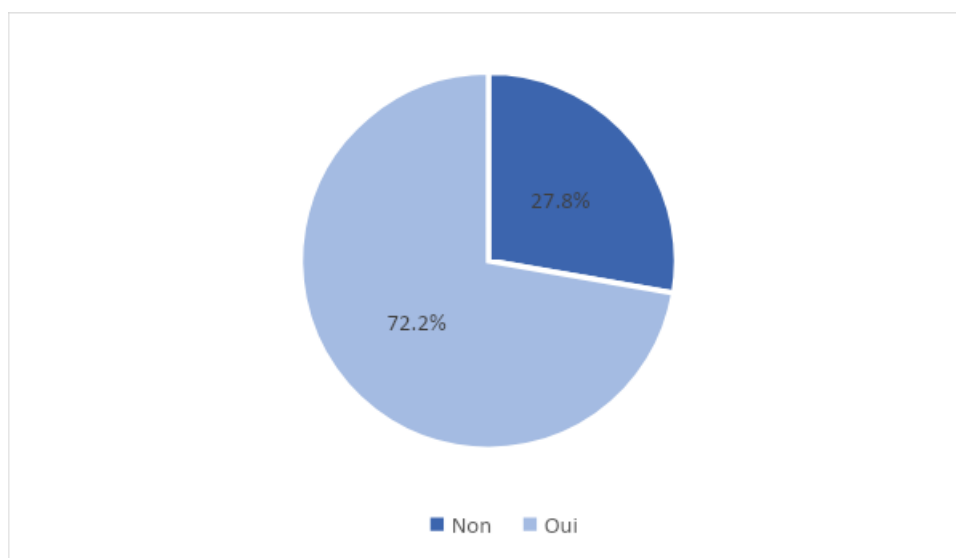
7.4.4. Défis de collaboration avec les PTF et les fonds des femmes

Le défi majeur de collaboration des organisations avec les PTF et les fonds de femmes est l'incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet, principalement à cause de leur revenu annuel qui est trop faible.

Les défis de collaboration avec les PTF et la communauté des bailleurs font partie des principaux soucis du mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones. Les témoignages issus de la collecte des données sont éloquentes. Selon les propos des membres des organisations rencontrées, elles sont parfois et même souvent laissées en rade dans le financement du développement. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement, les questions spécifiques aux femmes sont reléguées au second plan, en raison de la forte domination des hommes sur les ressources. Celles-ci ne participent pas toujours à la prise de décision concernant l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux. Malgré le changement de paradigme visant à mieux les intégrer, leur participation dans la réforme des politiques et stratégies en matière de genre demeure faible, en Afrique de l'Ouest par exemple.

Les données des graphiques 9 et 10 présentent en chiffres les propos évoqués.

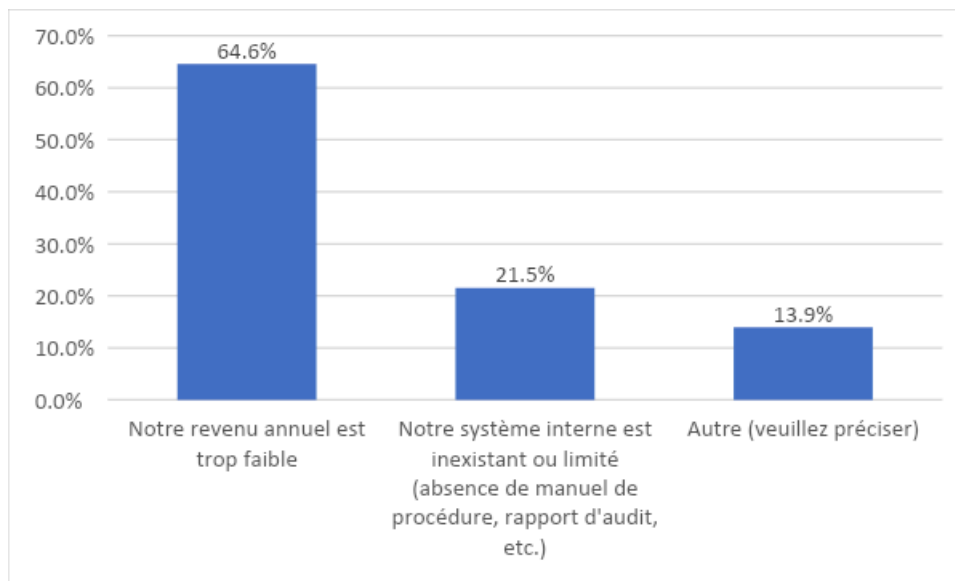
Graphique 9 : Répartition des organisations selon qu'elles ont des difficultés à mobiliser les financements pour leurs activités à cause de leur incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet



En effet, la plupart des organisations (plus de 72%) affirment éprouver des difficultés à mobiliser les financements pour leurs activités, à cause de leur incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet. La question se pose de savoir à quoi est due cette incapacité ?

21% des organisations affirment que leur système interne est inexistant ou limité (absence de manuel de procédure, rapport d'audit, etc.).

Graphique 10 : Raisons de leur incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs pour l'appel à projet, selon les zones d'intervention



La plupart des organisations (64,6%) affirment que leur incapacité à répondre aux exigences des donateurs/bailleurs, pour l'appel à projet, est dû au fait que leur revenu annuel est trop faible. En effet, pour recevoir certains montants, l'organisation doit avoir l'habitude de gérer 30 à 50% du montant visé. Cette raison est plus évoquée par les organismes qui interviennent en milieux périurbains et ruraux, dont le principal défi est financier. Plus de 21% affirment que leur système interne est inexistant ou limité (absence de manuel de procédure, rapport d'audit, etc.).

La langue des appels à projets ainsi que le manque de réseautage ont été également soulevés comme handicaps à la mobilisation des fonds.

Les organisations n'ont pas souvent de retour sur la sélection des dossiers, bien qu'elles estiment avoir rempli les critères.

En plus des raisons déjà citées, les organismes soulignent leurs accès limités aux financements ; ce qui les fait travailler avec leurs petits moyens. On leur demande très souvent un bilan d'audit dont plusieurs ne disposent pas en raison de leurs faibles revenus. Selon eux, les donateurs préfèrent soutenir les anciennes organisations qui ont de l'expérience. Généralement, les axes d'intervention des nouvelles organisations sont différents de ceux des gros donateurs qui, par exemple, font de

la lutte contre le VIH leur axe prioritaire, tandis que certains thèmes ne sont pas pris en compte dans le plan stratégique national de santé, comme le lesbianisme, la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale, l'assistance juridico-judiciaire et l'assistance sociale.

Les organisations mentionnent que beaucoup d'appels à projets sont réservés aux pays anglophones, ce qui lèse les pays francophones, de même que le manque de réseautage et certaines exigences telles l'apport financier de la structure qui est parfois une forte somme, plus élevée que leur budget annuel. On ajoute, à tout cela, les délais courts de transmission de l'appel à projet et une connexion internet défectueuse pour l'envoi des dossiers à temps.

Par ailleurs, les canevas de projets prennent peu en compte les réalités des ONGs et des associations locales dans les pays africains. Les critères d'éligibilité sont très rigoureux, alors que plusieurs organisations sont toujours à leurs débuts dans le mouvement. On leur exige parfois, par exemple, d'avoir des comptes certifiés et un plan d'action sur plusieurs années.

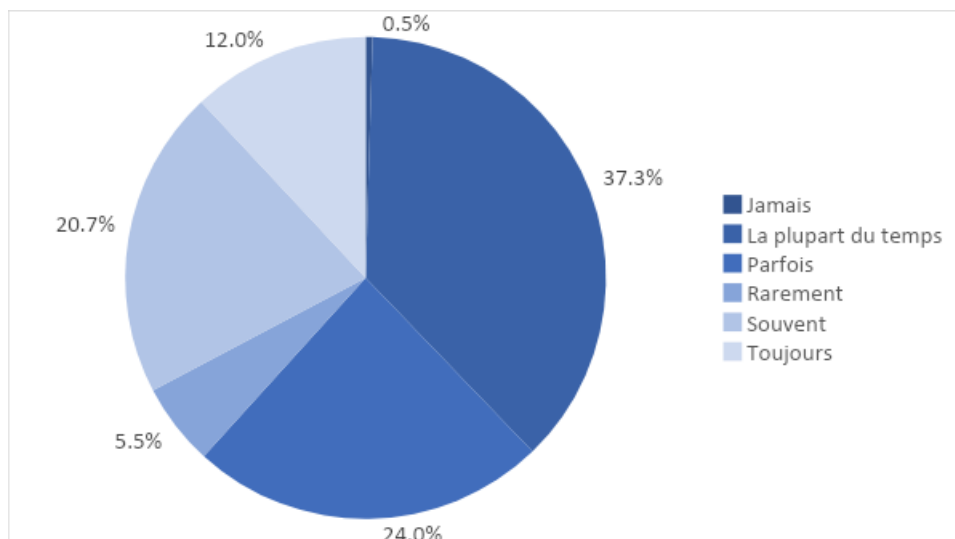
Seulement 12% des organisations affirment que les financements des bailleurs coïncident toujours avec les priorités de leur organisation.

Les organisations rencontrées pensent ne pas être encouragées à déposer leurs offres, à cause de la langue du projet qui peut être en anglais. Les bailleurs ne reviennent pas sur les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été retenues, même quand elles remplissent les critères.

Il existe aussi une question cruciale qui fait rarement l'objet de réflexions, lorsqu'il s'agit des défis de collaboration avec les bailleurs. Il s'agit de l'adéquation entre les thèmes ou les domaines d'intervention prioritaires de ces derniers et ceux des organisations.

À cet effet, les bailleurs pensent que 37% seulement des domaines d'intervention des organisations coïncident, la plupart du temps, avec leurs thèmes. Le graphique 11 présente plus clairement les chiffres.

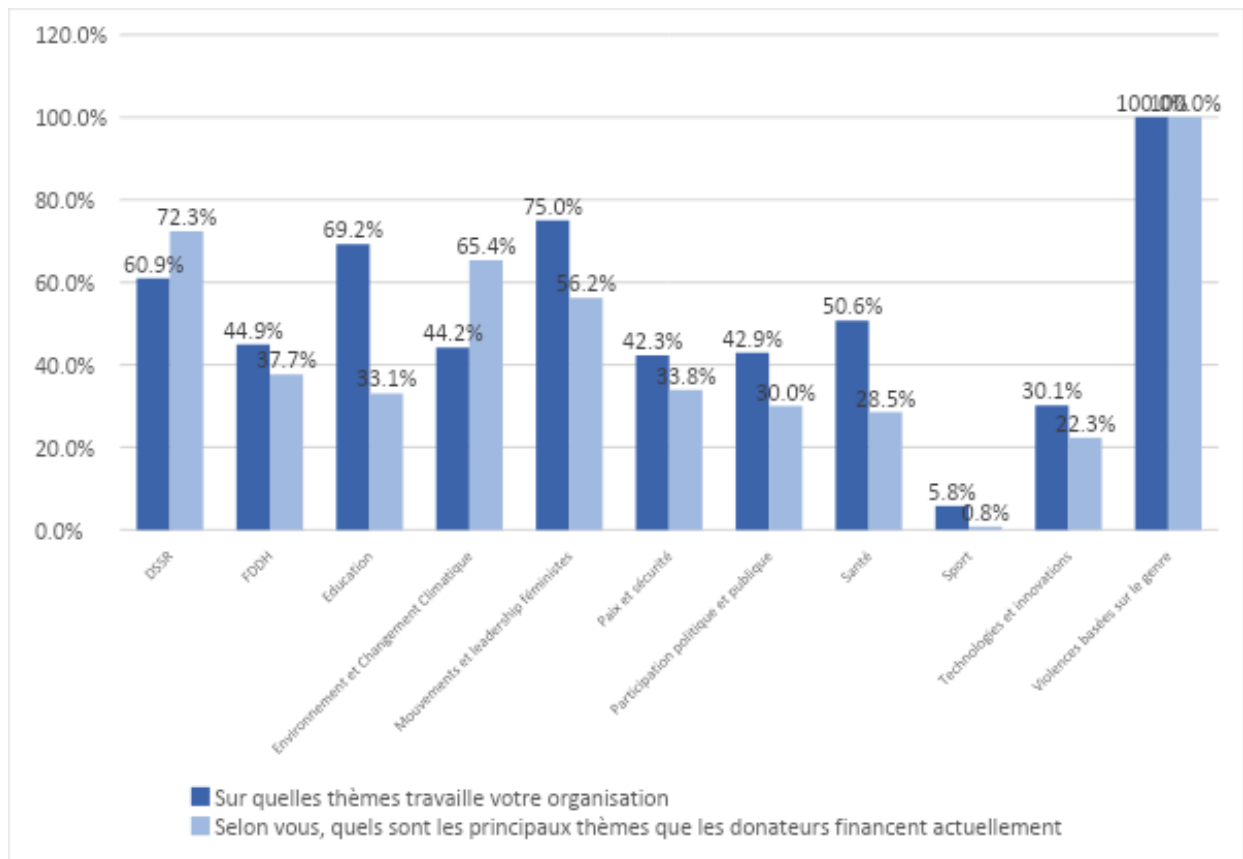
Graphique 11 : Répartition des organisations selon qu'elles pensent que les thèmes financés par les donateurs coïncident avec leurs priorités d'intervention



Même si plus de la moitié des organisations peut être sûre que leurs thèmes seront financés par les bailleurs, la proportion d'incertitudes est très importante, lorsque l'on considère que le mouvement dépend encore, pour beaucoup, de l'appui des bailleurs de fonds. À cet effet, il convient d'initier des actions pour informer les actrices du mouvement sur les principaux thèmes financés par les bailleurs afin d'établir une meilleure concordance entre les actions menées et leur financement.

La collecte des données ne s'est pas arrêtée là. Elle s'est plus particulièrement intéressée aux différentes thématiques en question. Le graphique 12 présente ces spécificités.

Graphique 12 : Répartition des thèmes par rapport au financement des bailleurs



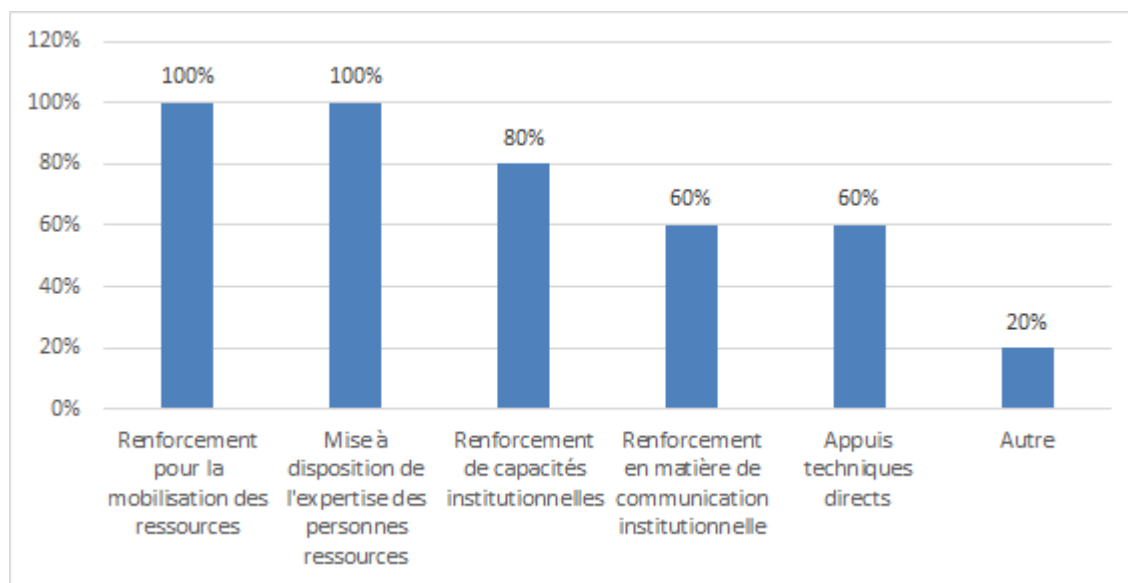
Les projets des organisations qui travaillent sur les violences basées sur le genre sont en adéquation parfaite avec les intérêts des bailleurs : ces derniers financent ce thème.

Les organismes engagés dans l'éducation, le bien-être, la sécurité et l'efficacité des Femmes et (FDDH), les mouvements et le leadership féministes, la paix et la sécurité, la participation politique et publique, la santé, le sport, les technologies et les innovations pour l'égalité des sexes pensent que les bailleurs ne financent pas assez ces secteurs d'intervention.

Tandis que les organisations, elles, pensent que les bailleurs financent davantage les thèmes tels que l'autonomie corporelle et les droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR), l'environnement et le changement climatique.

Les appuis des PTF ne sont pas que financiers. La communauté des bailleurs appuie également plusieurs organisations, sur le plan technique. Le graphique 13 présente les types d'appuis non financiers apportés par les bailleurs.

Graphique 13 : Répartition des institutions selon les types d'appuis non financiers qu'elles apportent aux organisations de femmes et de jeunes femmes



L'analyse des données révèle que les PTF soutiennent les organisations pour la mobilisation des fonds et mettent de l'expertise à leur disposition, au travers des personnes ressources. La majorité (80%) des organisations renforcent les capacités institutionnelles et 60% la communication institutionnelle et les appuis directs, tels que la mise à disposition de locaux/salle de réunion, matériels de travail, connexion internet, etc.

7.4.5. Défis financiers et non financiers des organisations

La collecte des données est revenue plus spécifiquement sur les différents défis financiers et non financiers rencontrés par les organisations, dans l'exercice de leurs activités et actions. L'encadré 4 les présente avec les chiffres.

Encadré 4 : Défis de financiers et non financiers

Défis financiers

Seulement 11% des organisations reçoivent des financements de l'État.

Une faible part (2,8%) des organisations ont plus de 250.000 USD comme revenu annuel.

100% des organisations mentionnent que la difficulté majeure pour obtenir des financements est l'accès à l'information concernant les opportunités de financement. La langue pour la soumission des dossiers est également une difficulté majeure (71,3%), suivie de l'insuffisance de capacité humaine et/ou technique pour élaborer les documents projets et préparer les documents additionnels exigés par le donateur (61,1%).

Défis non financiers

Près de 80% des organisations rencontrent également des défis non financiers.

Le contexte est un facteur déterminant. Beaucoup de femmes ignorent ou mettent sous silence leurs droits, dans le souci de "plaire". 99 sur 100 femmes victimes de violences et d'abus préfèrent se taire plutôt que de dénoncer leurs bourreaux.

Les lois existent, mais ne sont pas appliquées.

100% des organisations mentionnent le défi lié à la faible capacité institutionnelle.

52% souffrent d'une rétention d'informations de la part des autres organisations et 40% sont victimes de vols de projet.

« Nous faisons de notre mieux pour contribuer à l'amélioration de la situation des femmes et des jeunes filles dans nos communautés, mais le transfert des compétences pour améliorer nos approches reste un défi, surtout en ce qui concerne la mobilisation des fonds et la capitalisation des connexions entre les mouvements des femmes et des jeunes filles francophones. »

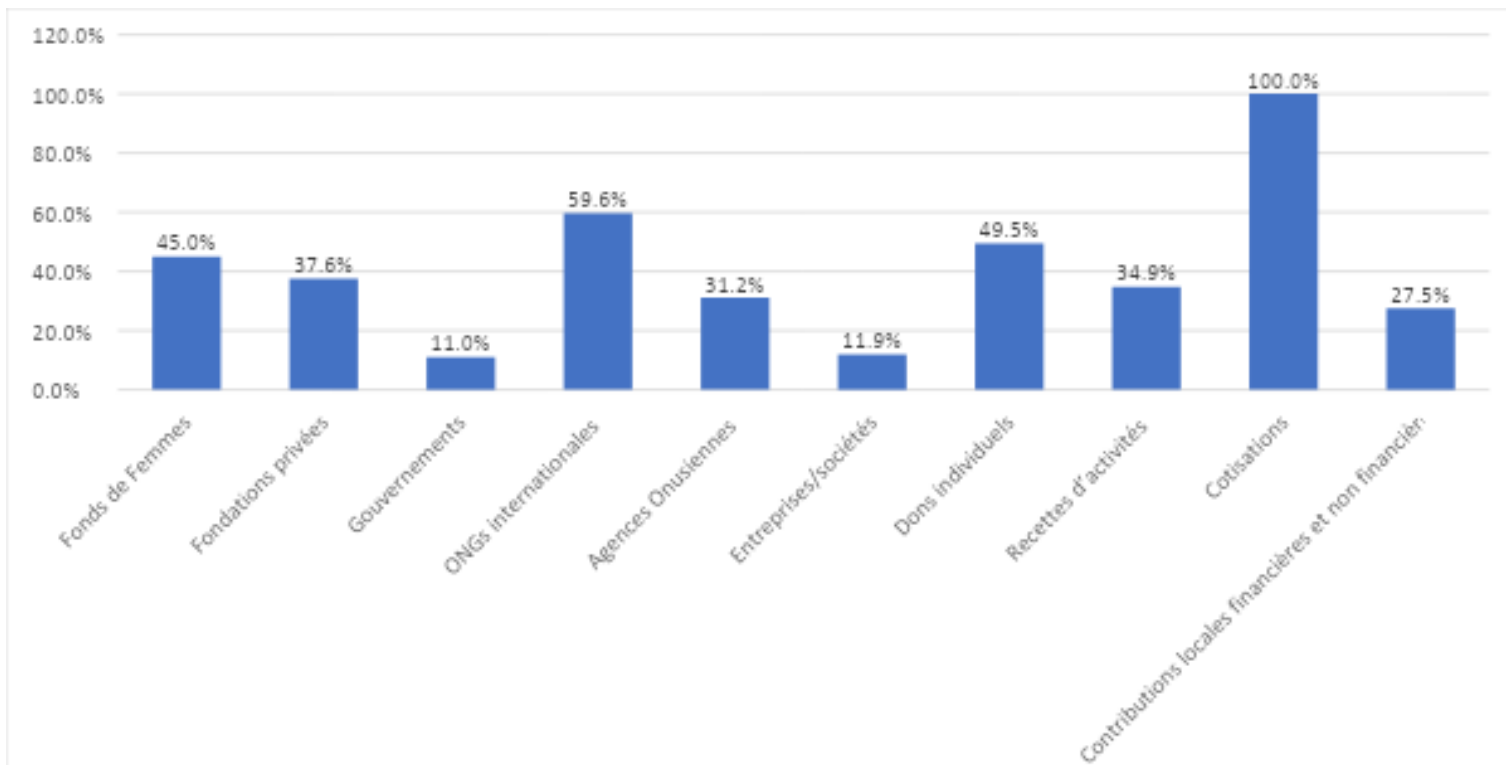
Le témoignage de cette organisation montre que les efforts faits par les organisations rencontrent, à la fois, des défis financiers et non financiers.

- Défis financiers

Les organisations qui défendent les droits des femmes et des jeunes filles font face à un manque de financement pour élargir leur champ d'action et accroître leur efficacité sur le terrain. En effet, les cotisations de leurs membres représentent la première source de leur fonctionnement. Toutefois, ces cotisations ne suffisent pas à la bonne marche des organisations.

La moitié des organisations est également financée par les ONG internationales, les dons individuels et les fonds des femmes. Une faible part (11%) reçoit des subventions de l'État.

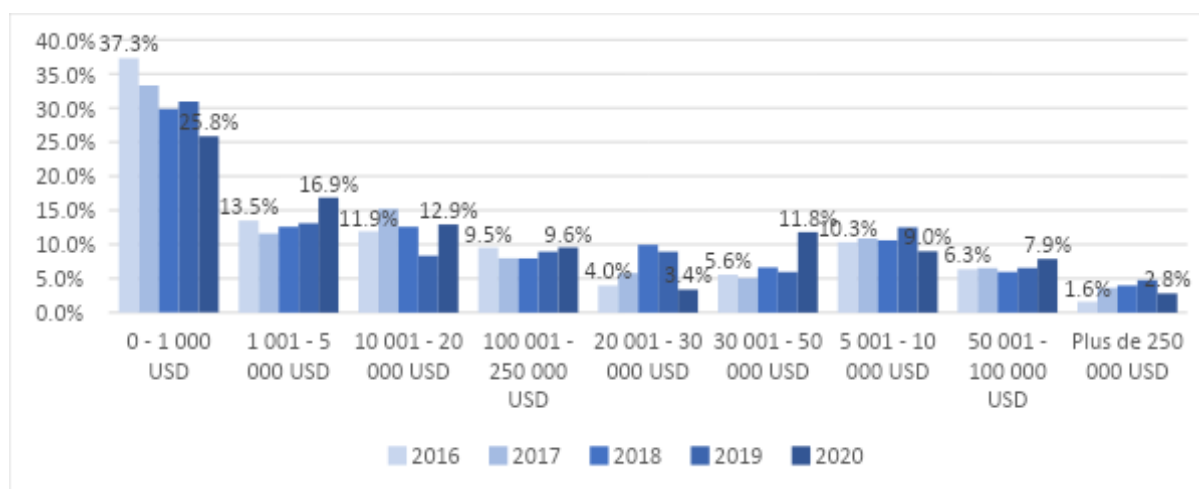
Graphique 14 : Quelles sont les principales sources de financements de votre organisation ?



La plupart des organisations ont des revenus à moins de 1000 \$USD par an. Toutefois, leur nombre dans cette tranche a beaucoup diminué de 2016 à 2020. Nous remarquons également une augmentation

de la part des organisations ayant plus de 250.000 \$USD par an de 2016 à 2019 et une chute de 2% de 2019 à 2020. Cela pourrait s'expliquer par la survenue de la COVID-19.

Graphique 15 : Quel est le revenu annuel de votre organisation



Il faudrait mettre les moyens à leur disposition pour qu'elles se réalisent et soient autonomes. Cela passe par l'accompagnement financier, mais aussi le développement du capital personnel et de leur force intérieure en elles.

Les organisations affirment manquer de ressources pour la prise en charge complète des femmes en difficulté. En effet, comme elles le mentionnent, la lutte pour les droits des femmes, sans assurer leur réelle capacité, n'a pas d'effet. Il faudrait mettre les moyens à leur disposition pour qu'elles se réalisent et soient autonomes. Cela passe par l'accompagnement financier, mais aussi par le développement du capital personnel et de leur force

intérieure. Il faudrait les amener à réaliser leur importance et leur rôle dans les familles, les foyers ou les ménages. Sans pouvoir financier et éducation adaptée, elles sont dépourvues de moyens et ne savent généralement pas comment s'y prendre.

Des régressions sont également observées avec la pandémie actuelle qui restreint l'accès des organisations et mouvements de défense de droits de femme aux ressources. Les organisations ont des difficultés pour mobiliser les financements pour relever ces défis.

Le tableau 6 présente les principaux défis rencontrés par les organisations.

Tableau 6: Pourcentage des organisations selon les difficultés qu'elles rencontrent

Parmi les réponses suivantes, pouvez-vous nous dire lesquelles décrivent le mieux les difficultés que rencontre votre organisation pour mobiliser les financements pour ses activités ?	Pourcentage
L'accès à l'information concernant les opportunités de financement	100,0%
Les appels à projets sont diffusés en anglais (qui n'est pas notre langue de travail)	71,3%

L'insuffisance de capacité humaine et/ou technique pour élaborer les documents projets et préparer les documents additionnels exigés par le donateur	61,1%
Le fait de devoir soumettre le dossier en anglais	60,5%
L'objet ou le focus des appels à projets auxquels nous avons accès ne concernent pas souvent nos domaines d'intervention	46,7%
L'ensemble des documents à rassembler et à renseigner est trop complexe et/ou volumineux pour nous	45,5%
L'accès limité à l'internet lorsque le donateur exige de soumettre le projet en ligne nous empêche de pouvoir postuler	38,3%
Le fait de devoir soumettre le dossier de l'appel à projet en français et les documents complémentaires (statut, etc.) en anglais	26,9%

Toutes les organisations mentionnent que la difficulté majeure pour obtenir des financements est l'accès à l'information concernant les opportunités de financement. La langue pour la soumission des dossiers est également une difficulté majeure (71,3%), suivie de l'insuffisance de capacité humaine et/ou technique pour élaborer les documents de projets et préparer les documents additionnels exigés par le donateur (61,1%).

- Défis non financiers

Les défis non financiers sont en général ceux des mentalités, des mœurs et coutumes qui ne sont pas souvent en adéquation avec les droits des femmes.

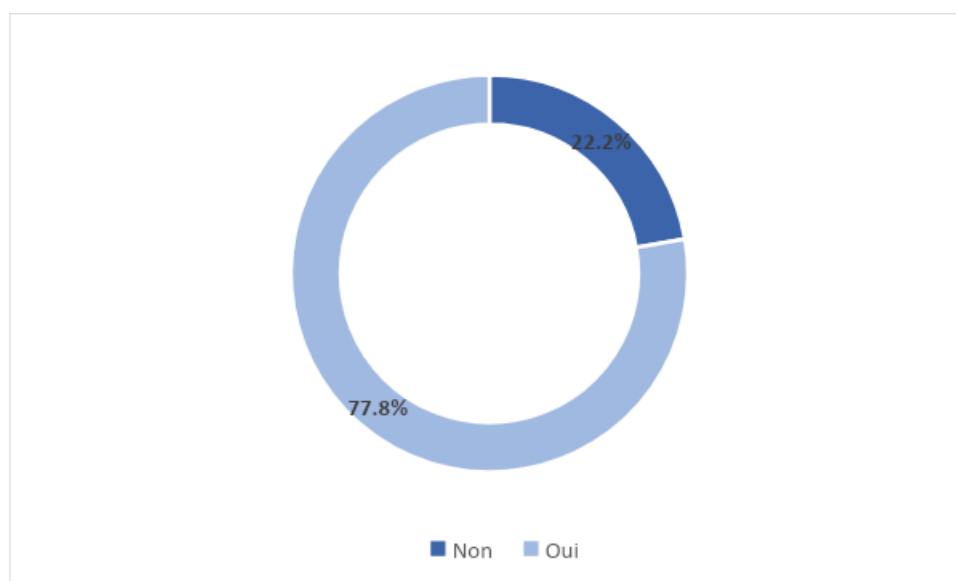
« La plupart des femmes victimes de violences, d'abus préfèrent se taire plutôt que de dénoncer leurs bourreaux »

Les défis que rencontrent les organisations ne sont pas que financiers. Comme l'indique le graphique 16, près de 80% d'entre elles rencontrent également des défis non financiers.

Le premier est lié au contexte et à la mentalité des bénéficiaires elles-mêmes. En effet, beaucoup de femmes ignorent ou mettent sous silence leurs droits, dans le souci de "plaire". 99 sur 100 femmes victimes de violences et d'abus préfèrent se taire plutôt que de dénoncer leurs bourreaux, selon les actrices enquêtées. Certains comportements qu'elles subissent sont considérés comme normaux, parce qu'accepter depuis toujours par la société. La mentalité d'une majorité semble ne pas vouloir reconnaître, à la femme, certains de ses droits ; ceci a directement de graves répercussions sur la société en général.

Malgré l'existence des lois, leur mise en application reste très lente et parfois non appliquée.

Graphique 16 : Votre organisation rencontre-t-elle des défis non financiers spécifiques ?



Si toutes les organisations soulignent leur faible capacité institutionnelle, la rétention d'informations est, pour plus de 50% des cas, un défi qu'elles rencontrent. En plus du vol de projet, nous notons des rivalités entre organisations, militantes et leaders.

Tableau 7 : Principaux défis non-financiers rencontrés par les organisations

Quels sont ces défis non-financiers que rencontre votre organisation ?	Pourcentage
Nous avons une capacité institutionnelle limitée	100,0%
Rétention d'informations (les autres organisations refusent de partager avec nous des informations pertinentes, etc.)	52,2%
Vol de projets (nous avons été victimes de vol de projets)	40,0%
Rivalités entre organisations, militantes, leaders, etc.	36,5%
Nous sommes tout le temps surchargées de travail	27,8%
Problèmes intergénérationnels (nous avons des problèmes avec des militantes plus âgées ou des organisations plus expérimentées)	27,8%
Réticence à collaborer avec d'autres organisations ou militantes (par peur de vol de ses idées/projets, isolement, manque de confiance, etc.)	24,3%
Refus des autres organisations ou militantes de travailler avec nous	19,1%
Manque de respect	13,0%

7.5. Les défis et opportunités spécifiques du mouvement dans le Grand Sud Francophone

Outre les défis mentionnés ci-dessus, les organisations rencontrent, dans l'exercice de leurs fonctions, des difficultés liées à la méconnaissance des droits des femmes par les communautés. À cela s'ajoute la méconnaissance des textes concernant leurs droits, par les femmes elles-mêmes, l'analphabétisme, etc. Au Mali, par exemple, certains décideurs et leaders religieux compliquent la tâche, comme le déclare une organisation.

La méconnaissance des textes, par les femmes elles-mêmes, de leurs droits, l'analphabétisme, etc.

« Note ministérielle qui interdit définitivement l'accès à l'éducation à toutes les filles qui deviennent mères sur les bancs de l'école 2018 »

« Les droits des femmes ne sont pas vraiment respectés dans notre pays, la RDC. Il y a toujours les stéréotypes, la discrimination et les violences faites aux femmes restent un mode de vie dans nos milieux ruraux. Nous y travaillons. Il y a très peu d'avancé et, cela, parce que les leaders politiques ne nous accompagnent pas dans nos luttes ».

Dans plusieurs pays en zones de crise, notamment la RD Congo, les violences sexuelles et celles basées sur le genre ont affecté la vie de millions de personnes, en particulier des femmes et des filles. Les accords de paix n'ont pas empêché les groupes armés de continuer à être une menace pour la vie de civils innocents. Les violences et le viol de la femme et de la jeune fille restent encore impunis et les femmes ont encore du mal à dénoncer surtout les violences conjugales. Une organisation mentionne que la Guinée enregistre 6 à 8 cas de viol des petites filles âgées entre 2 mois et 13 ans, chaque jour.

À cause de la pauvreté et de la non-connaissance de leurs droits et devoirs, la plupart continuent à pratiquer les anciennes pratiques néfastes, telles que l'excision, les mariages précoces, etc.

Des espaces de plaidoyer ont été réduits compte tenu du télétravail engendré par une technologie proche du rudimentaire.

L'impunité des auteurs des violences, la stigmatisation/discrimination des femmes et filles victimes des violences basées sur le genre au sein des communautés, la pauvreté, la faible connaissance de leurs droits par les femmes et les filles elles-mêmes, la faible implication des communautés, la faiblesse des services gouvernementales et judiciaires ainsi que la persistance des pratiques coutumières discriminatoires à leur encontre, sont les principaux obstacles qui entravent le changement face aux violences basées sur le genre. Cela fait que, les us et coutumes ont préséance sur les lois nationales, en matière des droits humains dans les communautés et a des conséquences néfastes sur la vie des femmes et des filles. Elles sont nombreuses à souffrir des multiples violences basées sur le genre et les violences sexuelles dont le viol, le mariage forcé et la prostitution des filles mineures déscolarisées.

L'extrême pauvreté et l'ignorance généralisée des droits humains amènent certaines familles ayant de nombreux enfants à aller jusqu'à vendre leurs filles aux plus offrants, pour un montant dérisoire.

Certaines décisions violent les droits des femmes, par exemple : « couvre-feu à partir de 18h pour toutes les personnes de sexe féminin, dans la commune de Ruhororo (Burundi) en 2020 » ; « couvre-feu et interdiction formelle de fréquenter un bar ou bistro, sans être accompagnée par son

mari légalement connu » : « note ministérielle qui interdit définitivement l'accès à l'éducation toutes les filles qui deviennent mères sur les bancs de l'école 2018 »

Les droits des femmes ne sont pas vraiment respectés dans notre pays la RDC. Il y a toujours les stéréotypes, la discrimination et les violences faites aux femmes restent un mode de vie dans nos milieux ruraux. Nous y travaillons. Il y a très peu d'avancées et, cela, parce que les leaders politiques ne nous accompagnent pas dans nos luttes.

Le Grand Sud Francophone est composé principalement des pays francophones de l'Afrique, des pays francophones d'Amérique et des Caraïbes, notamment Haïti et aussi les départements d'outre-mer, mais aussi des pays et territoires francophones de l'Océanie tels que Vanuatu et la Nouvelle Calédonie.

Concernant ainsi le Grand Sud Francophone, mais surtout la diaspora africaine, la militante camerounaise militant sur les questions de la diaspora africaine notifie que : « *les femmes africaines entreprennent, dans l'informel, ce qui ne leur permet pas d'être souvent visibles où il faut. Elles ont toujours été là, mais on ne les voyait pas. Elles doivent devenir plus pragmatiques et mieux saisir les opportunités qui s'offrent à elles. Elles doivent se mettre ensemble, pour les mêmes objectifs au lieu de se combattre, c'est le secret de l'épanouissement* » Suzanne Belnoun, août 2021.

- *Dans les territoires d'outre-mer*

Dans ce contexte complexe, la lutte féministe est tantôt considérée comme une aberration, c'est-à-dire une manière de suivre et de copier le colon et sa culture, tantôt comme une lutte légitime pour la question de la femme et de la jeune femme.

Particulièrement dans les territoires d'outre-mer, notamment en Océanie, les femmes et les organisations de femmes, bien avant la lutte pour leurs droits et leur place, sont confrontées à la lutte lointaine pour leur identité et pour préserver l'intégrité et les droits des minorités sur leurs territoires. Dans certains pays, il s'agit simplement d'une lutte pour l'indépendance. L'entretien avec une icône d'Océanie nous fait comprendre que la

plupart des militantes féministes sont aussi des militantes indépendantistes luttant pour la dignité de leurs peuples, qui malgré le fait d'être autochtones sont considérés comme des minorités ethniques. Leur voix ne compte que très peu, voire pas du tout, dans les instances décisionnelles. Elles sont ainsi engagées dans une lutte pour la reconnaissance communautaire, la redéfinition des normes et pour faire face au control de « l'envahisseur ».

Dans ce contexte complexe, la lutte féministe est tantôt considérée comme une aberration, c'est-à-dire une manière de suivre et de copier le colon et sa culture, tantôt comme une lutte légitime pour la question de la femme et de la jeune femme. Les droits à la santé sexuelle et reproductive à travers la contraception sont, par exemple, considérés comme une manière d'avoir le contrôle sur la reproduction des peuples autochtones qui sont déjà une minorité. Or, il y va du droit de la femme et de la jeune femme à disposer de son corps. C'est en ce sens que l'icône calédonienne Sonya Togna déclare :

« *Notre contexte particulier est à la fois un défi et une opportunité pour nous. Nous devons, tout en luttant pour l'intégrité de nos peuples, revendiquer la place des femmes, car, à la base, les femmes sont culturellement des actrices incontournables de notre société. Il nous faut joindre notre voix à celle des autres et ne plus être isolées* » (Sonya Togna, juillet 2021).

Comme justement évoqué par l'icône, l'isolement est également un des défis majeurs des organisations et des militantes féministes en Océanie. Les difficultés d'accès à l'information, le décalage horaire et les difficultés d'accès à internet sont, entre autres, des facteurs qui accentuent leur isolement. Ceci fait, de leurs actions, des actions généralement isolées. Il convient de développer des plateformes d'échange et de rencontre et un réseautage qui leur permettent de minimiser l'isolement et son impact sur leurs actions.

7.5.1. Défis et opportunités spécifiques aux zones de conflits et de crises

Si les zones de crises et de conflits sont marquées par des défis énormes, elles sont tout autant marquées par des opportunités.

« Dans les zones de crise et d'insécurité, les défis sont aussi diversifié que profonds. Mais les femmes sont toujours les premières victimes et, avec elles, leurs enfants. Ces défis constituent des opportunités pour les militantes de se mettre en avant pour défendre leurs causes. Les crises peuvent leur permettre d'asseoir leur lutte et d'initier des dialogues avec les pouvoirs locaux et publics, mais aussi avec la communauté internationale, car elles sont toujours en première ligne. Au lieu de se contenter d'être victimes, nous devons trouver des solutions en les transformant en opportunité » (Julienne Lusenge, août 2021).

La militante congolaise, évoluant en zones de conflits, demande aux femmes de ces zones de transformer leurs défis en opportunités, pour se faire entendre et participer aux décisions qui, au final, les concernent toujours plus. Les encadrés suivants, issus de la collecte quantitative, reviennent sur les chiffres les plus évocateurs de la lutte féministe en zone de conflit.

Encadré 5 : Défis et opportunités spécifiques aux zones de conflits et de crises

100% des organisations ont été impactées par les crises telles que la COVID-19 et l'Ébola.

37% des organisations répondantes mentionnent être affectées par des conflits externes, tels que des instabilités politiques, des conflits armés, etc.

15,8% des organisations répondantes affirment être affectées par le terrorisme, et l'extrémisme violent.

17% des organisations répondantes disent être victimes de critiques sévères et d'attaques par des acteurs étatiques ou organismes gouvernementaux ou par des organismes indépendants.

6% des organisations répondantes identifient comme défi, le fondamentalisme idéologique.

15% des organisations répondantes identifient comme défi, le fondamentalisme religieux et

8% des organisations répondantes affirment avoir subies des persécutions de la part d'autres actrices du mouvement ou de la société civile.

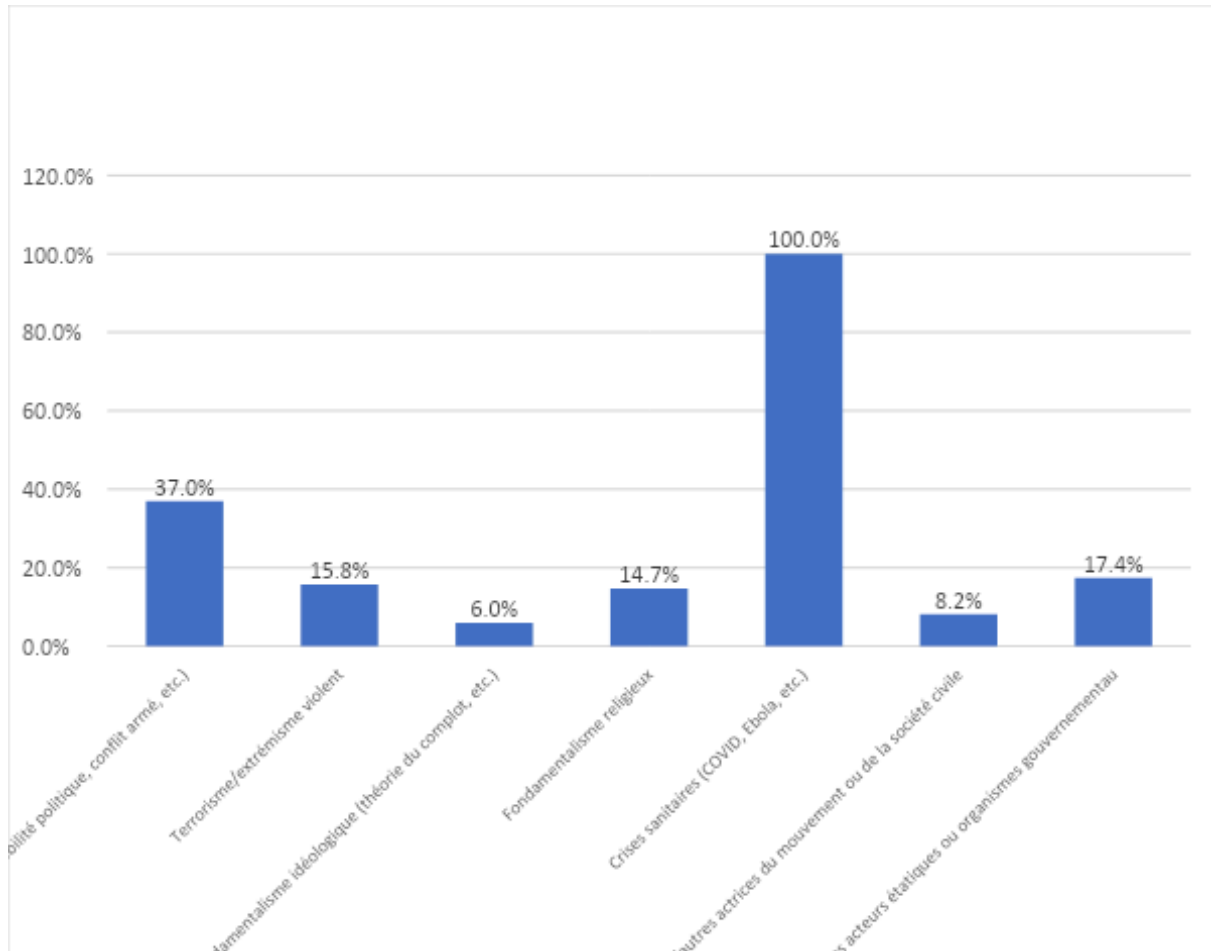
Les pandémies, tel que l'Ebola et la Covid-19 ont accentué les violences basées sur le genre à cause du confinement et des couvre-feu qui ont été imposés, réduisant ainsi les actions des organisations sur le terrain.

Le mouvement des femmes, malgré les différents défis, a plusieurs opportunités.

L'enquête quantitative a révélé que les crises telles que la COVID-19 et l'Ebola ont impacté le travail de leur organisation. 37% mentionnent des conflits externes tels que des instabilités politiques, des conflits armés,

etc. Une part non négligeable mentionne le terrorisme et l'extrémisme violent, sans compter les critiques sévères et les attaques par des acteurs étatiques, des organismes gouvernementaux ou des organismes indépendants, sans compter le fondamentalisme idéologique ou religieux et les persécutions par d'autres actrices du mouvement ou de la société civile.

Graphique 17 : Quels sont les facteurs externes qui impactent le travail de votre organisation ?



Les quelques propos suivants sont des témoignages issus de la collecte auprès des organisations ; ils sont aussi très évocateurs sur le quotidien des femmes et des jeunes femmes :

« La crise de Boko Haram est venue exacerber la situation de la femme et celle de la fille dont les droits n'étaient pas déjà bien respectés avant. Les violences se sont accentuées ; d'autres atrocités ont eu lieu, comme l'utilisation des femmes et des filles en bombe humaine, les enlèvements, le viol, l'utilisation du mariage précoce et forcé des fillettes comme stratégie de survie ».

« La crise sanitaire de la Covid 19, qui a amené le gouvernement de notre pays à mettre sur pied des mesures restrictives en matière de déplacement et la fermeture des écoles, a eu un impact négatif sur les droits des femmes et des filles. Les victimes/survivantes de violences ont subi plus de violences, sans pouvoir joindre les services d'aide (espace sûrs de prise en charge). Quant aux filles, le fait d'être restées longtemps à la maison les a exposées aux violences telles que le mariage forcé, l'arrêt des études et les grossesses non désirées .

« Le changement climatique, avec son lot de catastrophes, a aussi réduit les avancées en matière des droits des femmes, en particulier le droit à la santé, à l'alimentation : les femmes sont encore obligées de parcourir de longue distance à la recherche de l'eau, du bois de chauffe, ce qui les expose aux violences telles que les viols, les enlèvements et l'impact sur leur santé en général. De surcroît, la perturbation des saisons fait que les récoltes ne sont pas suffisantes pour nourrir la famille. Il faut reconnaître que les femmes sont celles qui s'occupent de l'agriculture familiale destinée davantage à la consommation de la famille. Les pesanteurs socioculturelles, la prééminence du patriarcat, etc., ont affecté les femmes ».

« Au Sud Kivu, en RDC, par exemple, il y a eu des régressions spécifiques, suite aux violations des droits de la femme. On a noté plusieurs cas de viols, d'actions de justice populaire contre des femmes accusées de sorcellerie, de mariages précoces des mineures, de mutilations génitales féminines, de mise à l'écart des femmes de la gestion de la chose publique, etc. ».

« Ces crises ont entraîné l'augmentation des féminicides, des kidnappings et viols des femmes et des filles ».

« La présence et les activités subversives des groupes extrémistes violents ont fait ressurgir des pratiques qui étaient en passe de disparaître : mariage forcé, violences sur les femmes et les filles, déscolarisation des filles, recul du droit à l'intégrité physique (excision), rejet du droit à la formation et à l'éducation de la femme ».

Les crises, telles que les changements climatiques, la pression de Boko Haram, la COVID-19 ont entraîné l'augmentation des féminicides, des kidnappings et des viols des femmes et des filles. Les violences se sont accentuées ; d'autres atrocités ont été commises comme l'utilisation des femmes et des filles en bombe humaine, les enlèvements, le viol, l'utilisation du mariage précoce et forcé des fillettes comme stratégie de survie. La COVID-19 a réduit les activités des organisations sur le terrain.

Cette régression est due, entre autres, aux attaques terroristes et à la survenue de la pandémie du coronavirus. Tout d'abord, le contexte sécuritaire que traverse le pays rend les femmes et les jeunes filles plus vulnérables ; ensuite les mesures prises dans le cadre de la pandémie ont empêché nombre d'elles de continuer leurs activités économiques, ce qui fragilise davantage leurs rôles et les expose encore plus.

Des régressions sont survenues, surtout pendant la période de la Covid 19, durant laquelle les femmes et les jeunes filles ont été exposées à différentes formes de violences, notamment domestiques et conjugales. On a constaté une sorte de léthargie avec l'avènement de l'extrémisme violent et de la radicalisation

Les violences basées sur le genre sur les femmes et les enfants ont été exacerbées, du fait de la Covid 19 et du confinement. Dans les zones rurales, des femmes ont perdu leurs sources de revenus à cause des crises pré-électorales et post-électorales

7.5.2. Défis et opportunités spécifiques aux milieux ruraux et périurbains

Dans les zones rurales, les femmes sont presque toujours celles qui subissent le plus de contraintes. Leurs défis sont doublement vécus par les militantes qui militent pour leurs causes et qui se retrouvent toujours limitées en ce qui concerne l'accès à l'information, à l'eau, à l'électricité et parfois même aux villes en vue de faire reconnaître leurs organisations et leurs actions. Elles ont ainsi toutes les difficultés possibles pour avoir accès à la communauté des bailleurs et, même, à des espaces d'échange et de dialogue avec d'autres militantes ou d'autres organisations pour bénéficier de leurs acquis. Claire Rouamba illustre bien cela dans ses propos :

« En milieu rural, nous avons tous les problèmes. C'est un contexte marqué par l'analphabétisme et toutes sortes de pénuries. Les organisations en milieu rural manquent d'eau, d'électricité et de toutes sortes de ressources pour leurs actions. Elles sont donc facilement instrumentalisées par les acteurs politiques ; elles subissent aussi les effets des conflits attachés aux leaders communautaires. Or, c'est nous qui avons toute les difficultés à accéder aux financements » (août 2021).

Les propos de la militante burkinabè sont plus que clairs. Les chiffres issus de la collecte quantitative (encadré 6) nous informent sur les différents défis spécifiques que rencontrent les militantes et les organisations évoluant en milieu rural.

Encadré 6 : Défis et opportunités spécifiques aux milieux ruraux et périurbains

Le principal défi des organisations dans les milieux ruraux et périurbains est celui lié aux moyens financiers.

40% des organisations rurales et périurbaines ont plus de 20 bénévoles.

88% affirment que leurs frais de fonctionnement ne sont pas pris en compte par les PTF.

La méconnaissance des raisons du rejet de leur dossier est un frein et un facteur de découragement pour ces organisations qui ne maîtrisent pas les procédures des bailleurs de fonds.

69% ont un revenu trop faible par rapport aux exigences des bailleurs.

Les femmes ont un long combat à mener pour leurs droits, dans les milieux ruraux, surtout dans des villages reculés où elles les méconnaissent elles-mêmes et où les hommes ne veulent pas en entendre parler. Malgré ce besoin, les organisations qui travaillent dans ces zones sont celles qui ont le plus de défis à relever, dans l'exercice de leur fonction. Le statut de la femme dans ces milieux la rend particulièrement vulnérable à la discrimination et à la violence sous toutes ses formes. La division du travail et l'attribution des tâches ménagères, les temps différents de repos des hommes et des femmes, l'accès tout aussi différent à la formation, aux activités génératrices de revenus et dans la prise de décisions au sein de la famille sont autant d'inégalités que subissent les femmes. La situation des jeunes femmes est alarmante, particulièrement en ce qui concerne le taux d'abandon scolaire, le mariage précoce, la médiocrité des soins de santé primaire dans certaines localités la violence sexuelle, la prostitution, etc.

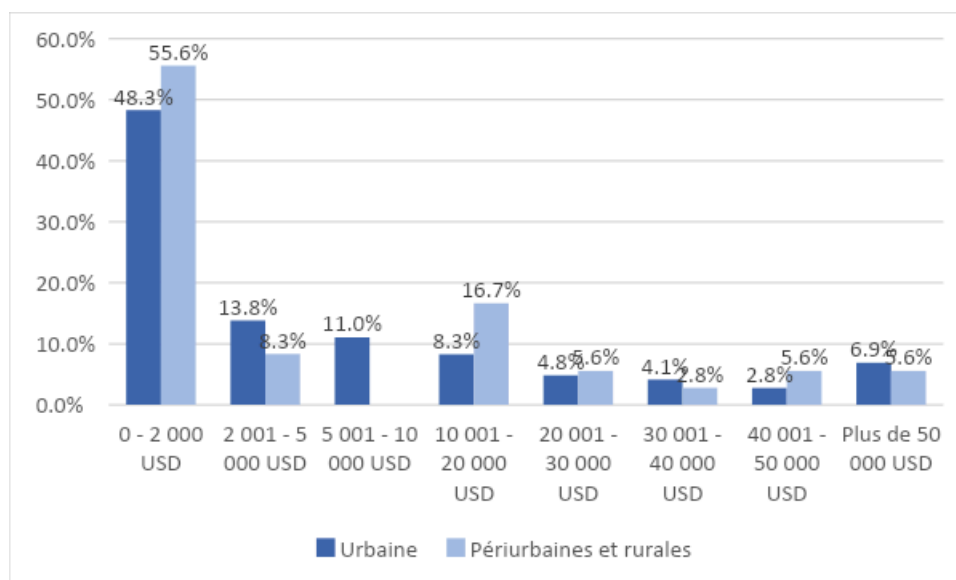
Pour 88% des organisations, les frais de fonctionnement ne sont pas pris en compte par les PTF

La méconnaissance des raisons de rejet de leur dossier est un frein et un facteur de découragement pour ces organisations qui ne maîtrisent pas les procédures des bailleurs de fonds.

Le principal défi des organisations, dans les milieux ruraux et périurbains, est celui lié aux moyens financiers.

Comme présenté sur le graphique 18, plus de la moitié des organisations rurales et périurbaines ont une masse salariale annuelle inférieure à 2000 USD.

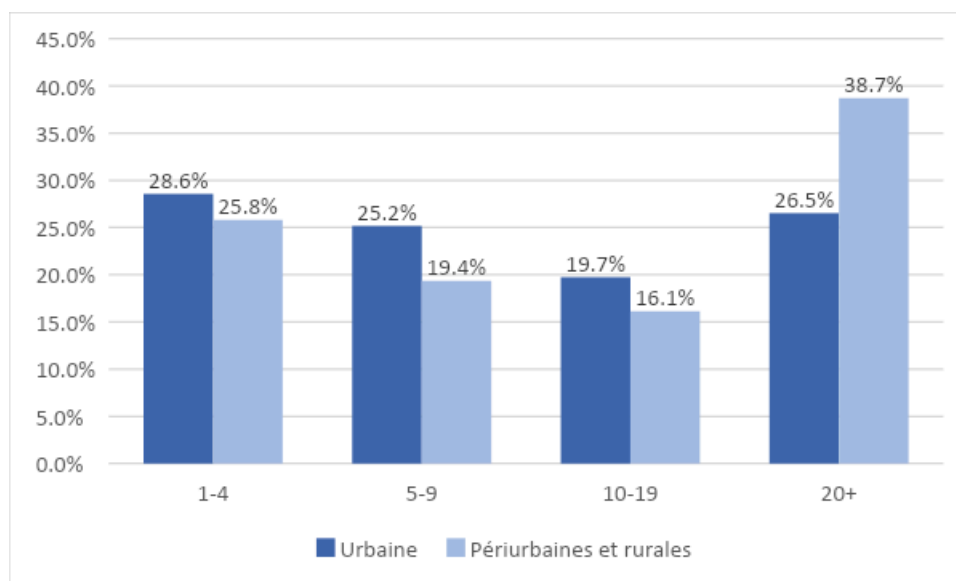
Graphique 18 : Montant de la masse salariale selon la zone d'intervention de l'organisation



La plupart de ces organisations ont une capacité financière limitée. Ainsi, seulement 5,6% d'entre elles se retrouvent dans la catégorie des organisations à plus de 50.000 USD comme masse salariale annuelle.

Face à ce défi, elles font donc appel à du personnel bénévole qui n'est pas payé. Comme l'indique le graphique 19, près de 40% des organisations rurales et périurbaines ont plus de 20 bénévoles.

Graphique 19 : Répartition des organisations selon le nombre de bénévoles par zone d'intervention

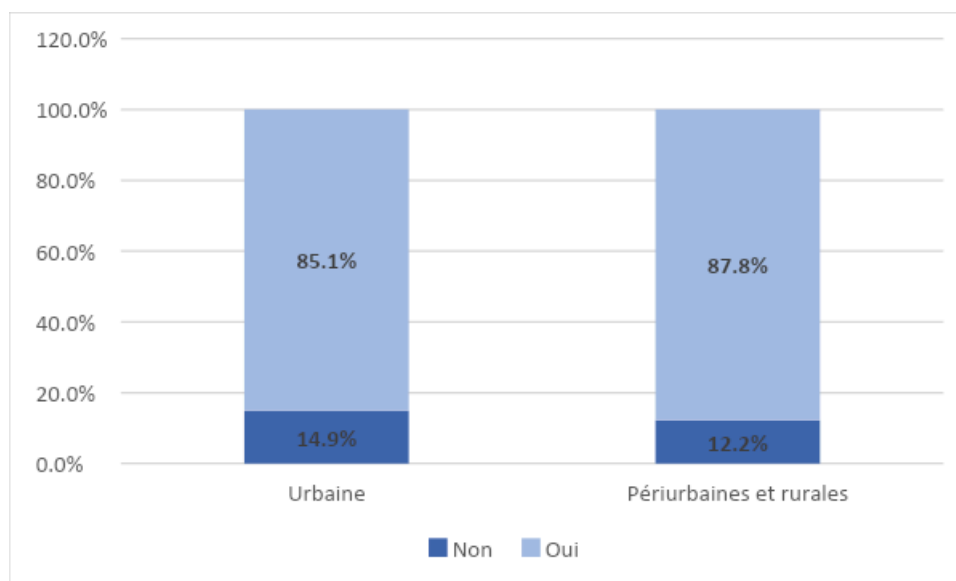


Cette situation est difficilement gérable pour ces organisations qui déplorent le fait que les bénévoles les quittent, dès qu'ils ont trouvé une activité rémunérée ou qu'à des moments donnés ils ne se rendent pas disponibles. Le fait de ne pas être rémunéré a également un impact sur la performance et les motivations de ces agents, comme l'indique ce témoignage :

« Nous avons remarqué des régressions dans notre localité, puisque la majorité des organisations des femmes qui font ce travail n'ont pas d'appui financier, malgré leur courage et leur connaissance pour conscientiser les femmes et les filles par rapport à leurs droits ».

Les frais de fonctionnement ne sont pas souvent pris en charge par les PTF. En effet, plus de 85% des organisations affirment avoir des difficultés à obtenir des financements. Ce constat est plus poussé dans les zones périurbaines et rurales, comme le montre le graphique 20.

Graphique 20 : Votre organisation a-t-elle des difficultés à obtenir des financements auprès de ses donateurs actuels pour couvrir ses besoins institutionnels/frais de fonctionnement (salaires, loyer, ordinateurs, etc.) ?



Pour la plupart des organisations, la difficulté de trouver des financements est dû, en premier lieu, à la pandémie. Plusieurs bailleurs de fonds précisent que leur financement ne couvre pas les frais de fonctionnement, ce qui constitue un véritable handicap au fonctionnement de certaines organisations. Ces frais sont souvent pris en compte dans le cadre d'un projet, mais s'il n'y a pas de financement en cascade ou pluriannuel, cela constitue un gros problème à résoudre. Même sur ces projets, la part allouée à ces dépenses est relativement très faible, comme le témoigne cette organisation :

« Le bailleur vous donne 20.000 \$ par an et exige que la part salariale ne dépasse pas les 15 %. Donc vous devez vous arranger pour ne payer pas plus de 250 \$ par mois, à toute l'équipe. Dans ce contexte, ce ne sont pas des salaires, mais des primes simplement. Le personnel qualifié ne supporte pas de travailler bénévolement, alors qu'ailleurs il sera bien payé ».

Aussi, certains projets ne prennent en compte que le personnel directement lié au projet, au détriment du personnel d'appui.

Cette difficulté de mobilisation des ressources amène les organisations à employer plus de bénévoles. Ce mouvement trop fréquent de personnel ne leur permet pas d'avoir de bonnes racines.

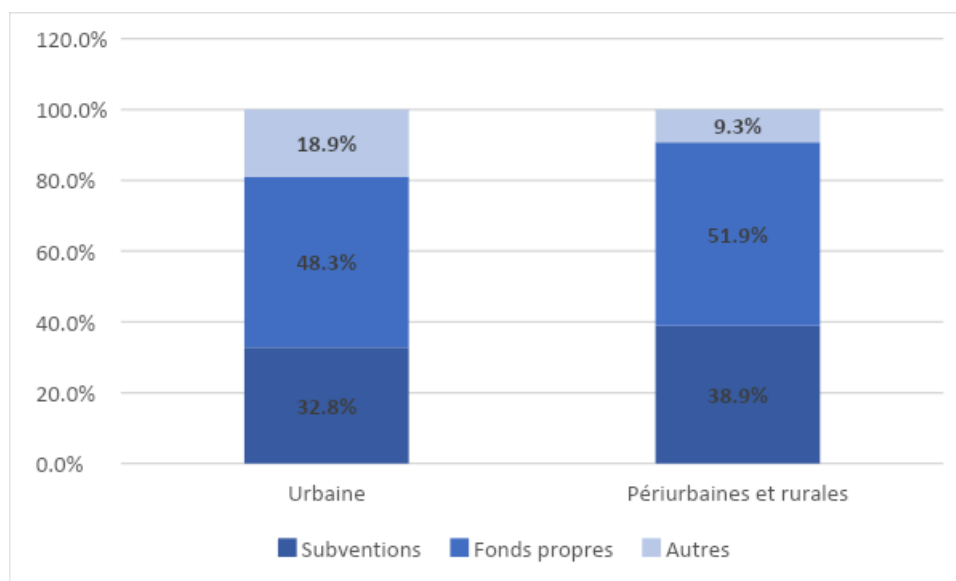
En plus de ces difficultés, les organisations des zones périurbaines et rurales posent le problème du manque de donateur fixe, de réalisation de micro-projets et du besoin de se mettre en partenariat pour arriver à bénéficier d'un projet.

« Nous n'avons pas de financements de façon continue. Donc nous n'avons que du personnel occasionnel et même, le plus souvent, nous nous organisons entre nous pour réaliser les activités de micro-projets dont nous avons le financement. Nous nous associons aussi à d'autres, nous nouons des partenariats stratégiques pour continuer d'influencer la situation des femmes et des filles ».

Ne pas connaître les raisons du rejet de leur dossier est un frein et un facteur de découragement pour ces organisations qui ne maîtrisent pas les procédures des bailleurs de fonds.

Si les frais de fonctionnement ne sont pas pris en charge par les PTF, il convient de se demander quelle est la principale source de financement des frais de fonctionnement des organisations. La majorité des organisations rurales et périurbaines utilisent, pour fonctionner, leurs fonds propres résultant du bénévolat, puis des subventions.

Graphique 21: Source de financement des frais de fonctionnement des organisations et leurs représentations locales par zone d'intervention



D'autres sources de financement telles que les projets, les activités génératrices de revenus, les subventions de l'État et des partenaires, les dons des particuliers, les activités entrepreneuriales, les recettes des foires, des salons, des ventes, de location de salles de formation, des prestations de formation et de service, les programmes d'incubation, etc., prennent également en charge ces frais. Toutes ces sources ne sont pas à la portée des organisations des zones rurales et périurbaines qui s'appuient, en général, sur leurs bénévoles et sur des assistances ponctuelles de certaines bonnes volontés.

D'autres défis spécifiquement liés aux zones périurbaines et rurales sont le manque d'opportunité de renforcement organisationnel, la langue anglaise utilisée dans plusieurs appels et l'accès limité à l'internet pour soumettre les propositions en ligne et le manque de personnel qualifié.

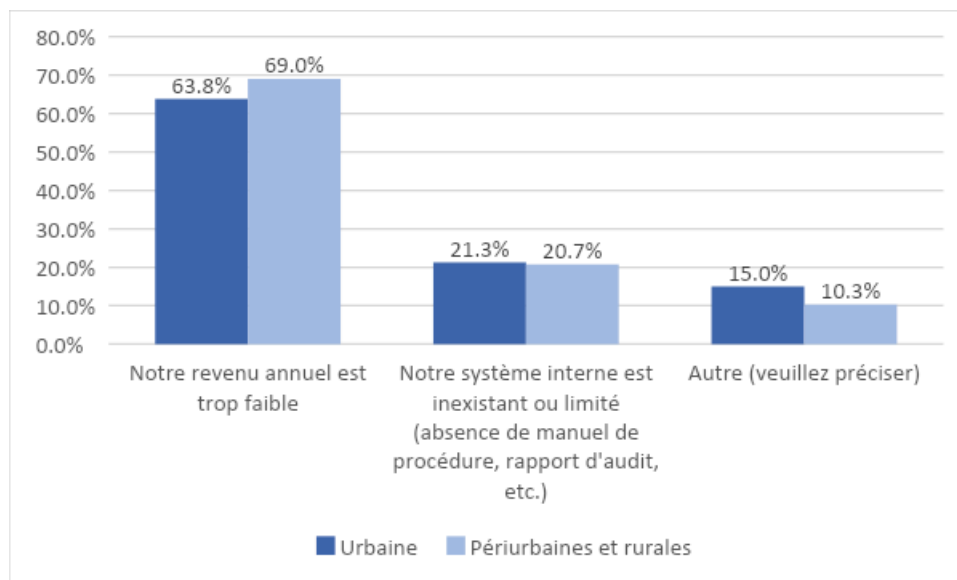
Le fait de ne pas avoir de bailleurs de fonds vient aussi du fait que ces organisations éprouvent des difficultés à répondre aux exigences des donateurs ou des bailleurs pour l'appel à projet.

D'autres défis spécifiquement liés aux zones périurbaines et rurales sont le manque d'opportunités de renforcement organisationnel, l'utilisation de la langue anglaise dans

plusieurs appels, l'accès limité à l'internet pour soumettre les propositions en ligne et le manque de personnel qualifié. À cet effet, cette organisation qui affirme que :

80% des membres de l'association ne sont pas scolarisées, d'où la difficulté à soumettre des projets, car les quelques personnes chargées de le faire sont submergées, faute de moyens pour recruter la ressource humaine compétente ».

Graphique 22: Répartition des organisations selon les raisons de leur incapacité à répondre aux exigences des PTF



Il est très souvent demandé le bilan d'audit que les organisations n'ont pas en raison de leurs faibles revenus. Les donateurs préfèrent soutenir les anciennes organisations qui ont de l'expérience et dont les axes s'alignent avec ceux des gros donateurs. Le témoignage de cette organisation illustre bien ce fait :

« Il est vrai que nous enregistrons des problèmes d'internet, mais ils (les donateurs) demandent parfois des audits sur plusieurs années. On n'a pas les moyens pour payer un auditeur externe. Le plus dur ... (ce sont les exigences requises) pour recevoir certains montants. Vous devez avoir l'habitude de gérer 30 à 50% du montant visé. Ils ne permettent pas aux organisations de second degré d'avancer (de grandir) »

Les exigences des bailleurs sont trop compliquées pour les organisations féminines. Les défis incluent: le manque d'opportunités de renforcement organisationnel, l'utilisation de la langue anglaise dans plusieurs appels à soumission et l'accès limité à l'Internet pour soumettre les propositions en ligne.

7.5.3. Défis et opportunités spécifiques aux personnes LGBTQI+

La question des militantes pour les personnes LGBTQI+ fait partie des fameuses questions qui « dérangent » au sein du mouvement francophone. Elle est toujours étouffée dans le mouvement. La revue de littérature nous révèle qu'une des grandes distinctions faites entre le mouvement francophone et le mouvement anglophone est la capacité de cette dernière à aborder plus facilement des questions qui « fâchent », qui « choquent » et sans langue de bois. En effet, tantôt considérées comme ne faisant pas partie du mouvement, tantôt comme voulant le « réquisitionner », les LGBTQI+ sont cette

catégorie particulière qui rencontre également de nombreux défis dans leur militantisme. Nataka Gmakagni, une militante queer et féministe que nous avons rencontrée, déclare :

« Les personnes LGBTQI+ sont également des femmes, mais, au sein du mouvement, elles rencontrent plus d'un défi. Au-delà des défis communs à toutes les militantes, les militantes pour la cause LGBTQI+ font face à la stigmatisation, au défi d'intégration et d'inclusion dans ce même mouvement. Nos attentes sont considérées comme différentes, liées surtout à notre identité et à notre orientation sexuelle ».

Elle affirme également se retrouver *« victimes de discrimination par et au sein même de ce mouvement qui est supposé être le nôtre. Moi, je ne parle même plus des hommes qui stigmatisent ou stéréotypent les femmes. On nous dit que nous dénonçons les stéréotypes à l'égard des femmes et surtout le patriarcat, mais les nôtres cherchent encore à nous mettre dans des cases prédéterminées ».*

Toujours selon elle, *« Le féminisme est un questionnement permanent qui combat le patriarcat, mais on nous impose encore des croyances et on n'attend que nous ayons des attributs soit masculins, soit féminins. On ne peut pas prétendre être féministe et continuer de définir la femme comme dans le système patriarcal. Éviter des questions aussi cruciales ou faire comme si elles ne se posaient pas, c'est être hypocrite. C'est en cela que je distingue le mouvement féministe du mouvement des femmes ».*

À travers ces propos, Nataka Gmakagni dénonce la différence qui est faite, au sein même du mouvement, entre les femmes considérées comme "normales" et celles qui se reconnaissent comme personnes LGBTQI+. En cela, elle fait une différence fondamentale entre ce qu'elle appelle le mouvement des féministes et le mouvement des femmes, car cette dernière est selon elle un mouvement « hypocrite ». La militante dénonce non seulement la montée du fondamentalisme religieux qui ne permet pas aux personnes LGBTQI+ de jouir pleinement de leurs droits, mais aussi l'hypocrisie de certaines organisations. Elle reproche aux gouvernements quand *« ils signent des textes en faveur des personnes LGBTQI+, juste pour être bien vus à l'international et bénéficier de certains avantages, mais se comportent à l'égard des personnes concernées, comme si on allait les contaminer ».*

Les chiffres de l'encadré 7, issus de la collecte de données quantitatives, illustrent beaucoup plus clairement les défis rencontrés par les militantes pour les questions des personnes LGBTQI+.

Encadré 7 : Défis et opportunités spécifiques aux personnes LGBTQI+

43% des PTF ne financent pas les organisations LGBTQI+.

50% des PTF des organisations LGBTQI financent la mise à disposition de l'expertise des personnes ressources et des appuis techniques directs, tels que la mise à disposition de locaux/salle de réunion, matériels de travail, connexion internet, etc.

25% des PTF LGBTQI financent le renforcement de la communication et des capacités institutionnelles ainsi que la mobilisation des ressources.

Défis dans la collaboration avec les organisations de personnes LGBTQI :

100% des PTF mentionnent la persistance de la discrimination et de la stigmatisation envers les personnes LGBTQI+ ainsi que les pratiques discriminatoires courantes de la législation envers les personnes LGBTQI+.

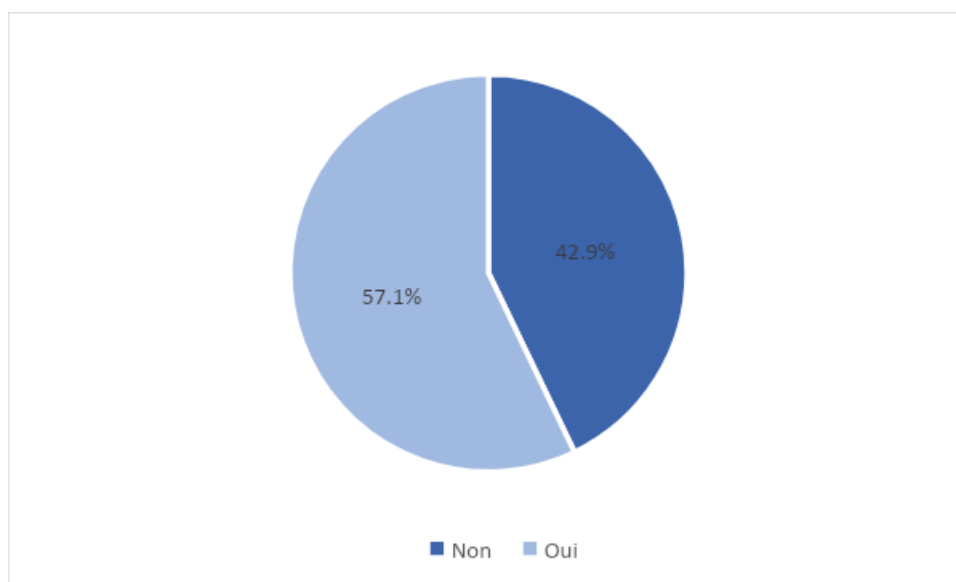
75% des PTF, la répression des activistes.

- 50% des PTF, l'absence de politiques structurées sur les questions des personnes LGBTQI, le manque de formation des personnes LGBTQI+ francophones sur comment défendre leurs droits et la stigmatisation des structures qui collaborent avec leurs organisations.

Les organisations relèvent que : « les PTF font du VIH leur axe prioritaire, tandis que nous ne sommes pas prises en compte, dans le plan stratégique national de santé, comme femmes lesbiennes pour les questions liées à la santé sexuelle et reproductive, santé mentale, assistance juridico-judiciaire et l'assistance sociale ».

Comme mentionné plus haut, certaines institutions ne financent pas les organisations de personnes LGBTQI+, comme l'indiquent près de 43% des PTF consultés.

Graphique 23 : Répartition des PTF selon qu'ils financent les organisations de personnes LGBTQI



Selon les PTF, le financement d'une organisation de personnes LGBTQI n'est toujours pas la norme au sein de l'écosystème de financement féministe qui exclut les groupes plus vulnérables tels que les LGBTQI.

Les organisations LGBTQI ne sont pas perceptibles dans les communautés, les PTF ont du mal à les identifier dans leur zone de travail

Aussi, dans la plupart des pays où la question des LGBTQI+ est très taboue, il peut être difficile de s'engager avec des organisations sur ce sujet. Souvent, leurs partenaires ne soutiennent pas la communauté LGBTQI+, ce qui peut être problématique en matière de

plaidoyer.

Enfin, les organisations LGBTQI ne sont pas visibles dans les communautés. Les PTF ont du mal à les identifier dans leur zone de travail. Ceci est peut-être lié à l'environnement socio-culturel qui ne leur permet pas de s'afficher comme organisation.

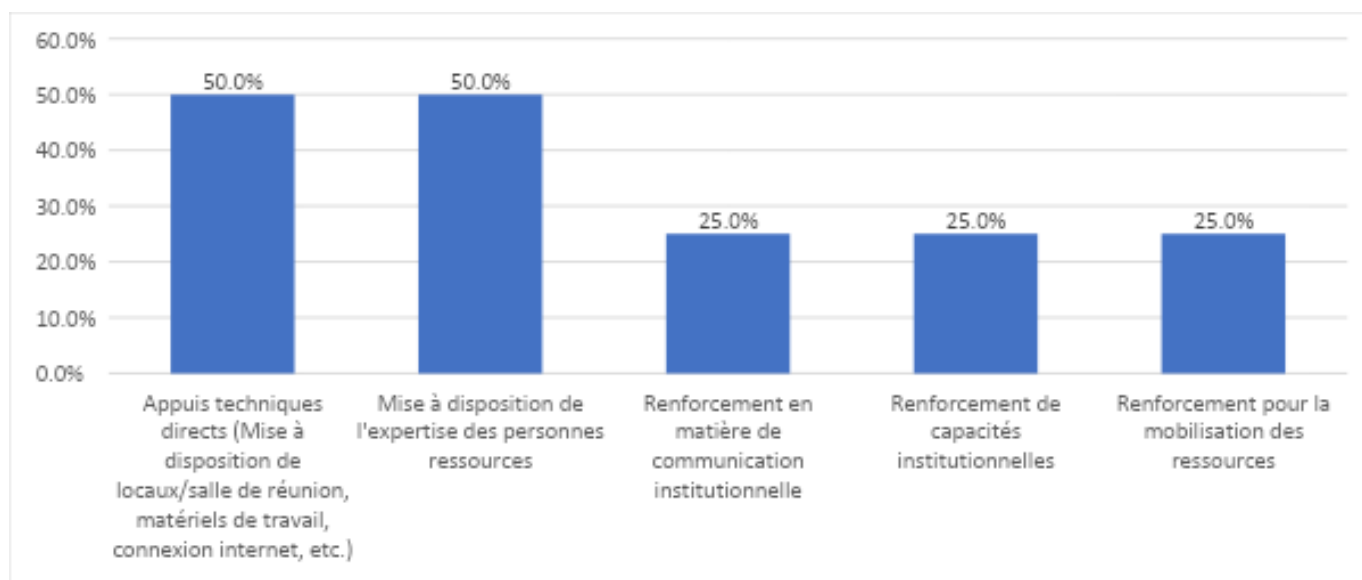
Pour les organisations qui financent ces populations vulnérables, les principaux types de financement concernent :

- Le financement des projets d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- Le financement pour des projets pluriannuels (2 ans et plus) ;
- Le financement à usage restreint destiné uniquement à la réalisation des activités incluses dans la proposition du projet ;
- Appui général (financement flexible).

Les financements pour les voyages, les plans de bien-être, les dangers encourus par les défenseuses, les frais de recherche et les bourses d'études ne sont pas pris en charge par les partenaires consultés.

Au travers de ces financements, les PTF s'occupent en priorité de la mise à disposition de l'expertise des personnes ressources et des appuis techniques directs, tels que la mise à disposition de locaux/salles de réunion, matériels de travail, connexion internet, etc.

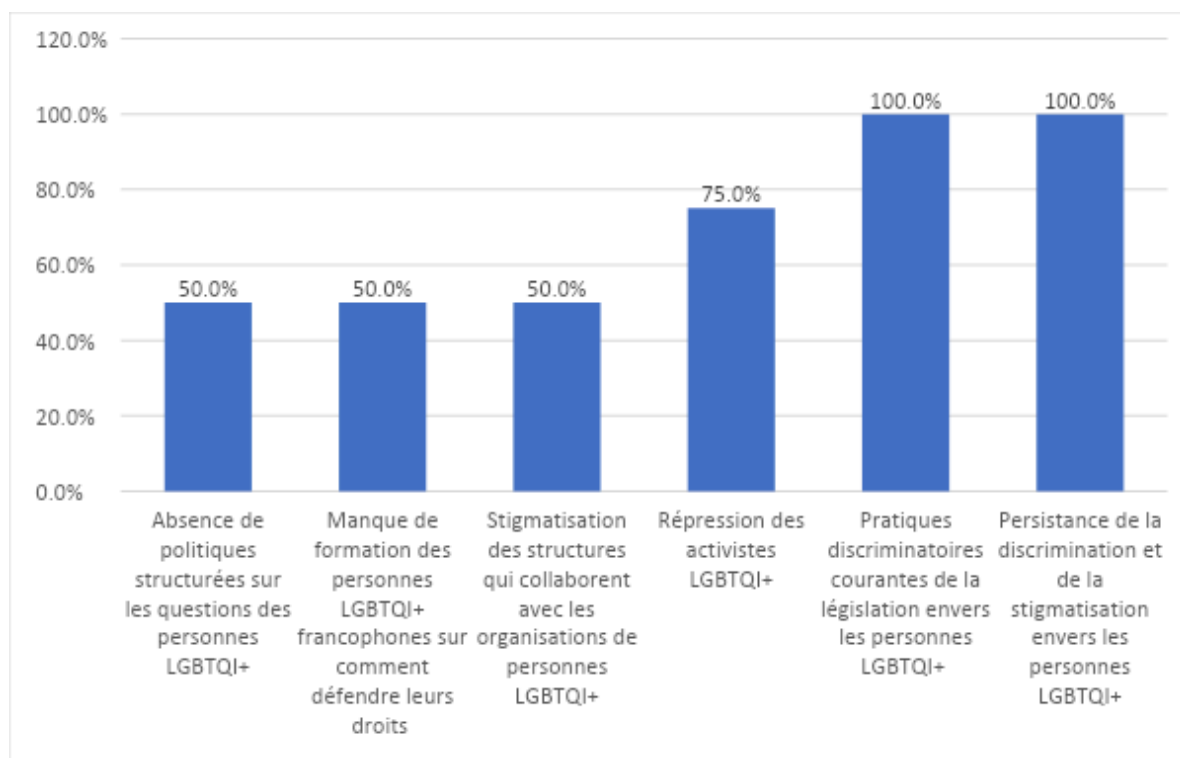
Graphique 24: Répartition des PTF selon les types d'appuis non financiers qu'ils apportent aux organisations de personnes LGBTOI



En plus de ces ressources humaines et matérielles, les financements permettent de renforcer la communication et les capacités institutionnelles, ainsi que la mobilisation des ressources.

Comme le démontre le graphique 25, les principaux défis dans la collaboration avec les organisations de personnes LGBTIQ+ sont, en premier lieu, la persistance de la discrimination et de la stigmatisation envers les personnes LGBTIQ+, en raison des normes et des valeurs socioculturelles, puis les pratiques discriminatoires courantes de la législation envers les personnes LGBTIQ+ et la répression des activistes.

Graphique 25 : Au-delà des défis rencontrés dans la collaboration avec les organisations de femmes et de jeunes femmes francophones dans leur ensemble, quels sont, selon vous, les principaux défis dans la collaboration avec les organisations de personnes LGBTQI+?



En plus de ces difficultés, s'ajoutent l'absence de politiques structurées sur les préoccupations des personnes LGBTQI+, le manque de formation des LGBTQI+ francophones sur la manière de défendre leurs droits (en matière de plaidoyer, pratique d'activisme, etc.) et la stigmatisation des structures qui collaborent avec leurs organisations.

7.5.4. Défis et opportunités spécifiques aux femmes en situation de handicap

Les femmes et les jeunes dans la lutte pour leurs droits rencontrent des défis diversifiés. Cependant, les femmes et jeunes femmes en situation de handicap, vivent doublement parfois triplement ces défis. À cet effet, la militante sénégalaise, Aïssatou Cissé, s'exprime en ces termes :

« Nous luttons pour la cause des femmes, mais les femmes en situation de handicaps sont encore plus marginalisées et victimes de VBG. Dans les actions féministes, nous devons tenir de certains groupes spécifiques, car les représentations socioculturelles de la femme en situation de handicap, surtout en Afrique, font qu'elles sont victimes à plusieurs niveaux, qu'elles soient ou pas militantes ».

Le patriarcat, profondément ancré dans les cultures, ne facilite pas la lutte féministe. Mais les femmes et les jeunes femmes en situation de handicap subissent également des discriminations, compte tenu de leur handicap, et se retrouvent bien souvent "trichées" ou encore "diminuées", surtout qu'elles se mettent en avant pour la cause féministe. Elles doivent subir des stéréotypes sexistes, aussi liés à leur condition de personne handicapée.

Janvier 2022

Comme le souligne l'icône sénégalaise, d'abord, le patriarcat, profondément ancré dans les cultures, ne facilite pas la lutte féministe. Mais les femmes et les jeunes femmes en situation de handicap subissent

également des discriminations, compte tenu de leur handicap, et se retrouvent bien souvent “trichées” ou encore “diminuées”, surtout qu’elles se mettent en avant pour la cause féministe. Elles doivent subir des stéréotypes sexistes, aussi liés à leur condition de personnes handicapées.

Les témoignages des organisations touchées par la collecte des données en disent long. En effet, selon leur propos plus que clairs :

« Dans certaines zones, les personnes handicapées sont analphabètes et cela affecte leurs organisations. Les organismes des femmes vivant avec un handicap peinent toujours à mobiliser des ressources pour leurs activités ; très souvent il s’agit de financements ponctuels de 2 à 6 mois, pour des mises en œuvre d’activités en partenariat. »

« Les personnes vivant avec handicap souffrent de nombreux stigmates : les enfants handicapés sont défavorisés par rapport aux autres ; les conjoints handicapés sont méprisés par leurs partenaires ; leur accès à l’éducation est réduit. Il en va de même dans bien d’autres domaines. Après nos activités de sensibilisation, les plaidoyers et autres, il y a de plus en plus de considération envers cette catégorie. Les enfants handicapés vont à l’école comme les autres ; les conjoints estiment leurs partenaires ;, les personnes vivant avec handicap sont parfois associées à certaines activités, mais les défis sont encore énormes. »

Les organisations qui s’attèlent à redonner leur dignité aux personnes vivant avec handicap ont encore une lutte de longue haleine à mener, notamment en termes de sensibilisation et d’éducation de la population pour un changement de mentalité.

7.5.5. Défis liés à la transition et à la relève du mouvement

Au rang des défis du mouvement francophone, on compte également celui de la relève du mouvement. En effet, comme le soulignent plusieurs icônes rencontrées :

« Les anciennes doivent pouvoir céder sans avoir peur. La transition entre les militantes aînées et les plus jeunes est mal préparée. Il doit avoir une symbiose entre les aînées et les jeunes pour maintenir le mouvement en place. Pour les aînées, ce sont les plus jeunes qui n’arrivent pas à assumer et à assurer la relève du mouvement et les plus jeunes pensent que la place ne leur est pas suffisamment donnée pour s’exprimer et s’affirmer » (Julienne Lusenge, août 2021).

« Nous sommes conscientes et convaincues de la lutte que nos aînées ont menée pour en arriver là où nous sommes aujourd’hui, avec tellement moins de possibilités que nous en avons nous aujourd’hui. Cependant, l’un des grands défis à relever également, c’est l’intégration des jeunes au sein des cercles de décision pour la cause féministe » (Elsa Bakole, juillet 2021).

« Nous sommes à une époque où le leadership doit être partagé. Nous ne pouvons plus vivre en vase clos ou penser que la connaissance est détenue par une seule partie. Nous devons fédérer les plus jeunes derrière nous, en les associant à chacune de nos actions. Ce n’est que comme cela que nous pouvons co-construire ce mouvement et le perpétuer » (Hakima Abbas, septembre, 2021).

Comme le soulignent l’icône féministe congolaise Lusenge et la jeune féministe togolaise Bakolé, il

Il existe un gap entre les aînées et les plus jeunes du mouvement francophone. Ceci n’aide pas à préparer une transition en toute stabilité au sein du mouvement. Il convient de faire de la question de la non-rémunération du travail des militantes, une question cruciale à traiter dans les espaces d’échange et de réseautage du mouvement, afin d’encourager les femmes et les jeunes femmes dans leur lutte pour la justice sociale.

existe un gap entre les aînées et les plus jeunes du mouvement francophone. Ceci n’aide pas à préparer une

Janvier 2022

transition, en toute stabilité, au sein du mouvement. Pour remédier à cet état de fait, l'icône propose la création ? et la perpétuation d'une symbiose, au sein du mouvement. La question de la relève et de la transition est très souvent abordée, mais plusieurs de ces questions importantes et sensibles ne sont que très peu abordées, car difficiles. En effet, nombreuses sont les militantes aînées qui se sont « sacrifiées » en dédiant toute leur vie à la cause féministe ou de la lutte pour les droits des femmes. Plus qu'une passion, elles en ont fait leur travail. Cependant, les actions des militantes sont en majorité financées et soutenues, grâce aux dons et projets qu'elles initient. Elles n'ont presque pas de salaire et encore moins les moyens de préparer une retraite. Ceci est l'une des raisons pour lesquelles elles peuvent être obligées de se maintenir dans la lutte, dans le simple but de ne pas sombrer dans l'oubli et dans la misère. Plusieurs d'entre elles ont fini dans des conditions difficiles, presque toujours à la charge de leur famille. De même, pour celles qui sont toujours en activité, elles sont également à peiner pour survivre et à se nourrir ; elles dépendent pour beaucoup des « *seuls perdiems récoltés çà et là, au cours des ateliers et des formations* » (Massan d'Almeida, août 2021).

Cette question soulève plus que jamais le défi de la « *non-rémunération des militantes* », particulièrement dénoncée par l'initiatrice du Fonds XOESE pour les femmes francophones. Ces défis très sensibles ne concernent pas que les aînées. Il est également soulevé par les jeunes militantes. De nos jours, la jeunesse subit une pression sociale énorme, la société attendant énormément d'elle. La non-rémunération de la lutte pour les droits des femmes décourage ainsi plus d'une jeune dans leur passion pour la cause féministe. À l'obtention de leur premier emploi rémunéré, pour des raisons non négligeables de survie et d'épanouissement personnel et familial, elles deviennent timides dans leur militantisme.

Il convient de faire de la question de la non-rémunération du travail des militantes, une question cruciale à traiter dans les espaces d'échange et de réseautage du mouvement, afin d'encourager les femmes et les jeunes femmes dans leur lutte pour la justice sociale. Comme le dénonce une militante

togolaise, « *Les médecins font également un travail social, mais ils sont payés pour ça, et certains même très bien, ils gagnent pour la plupart, suffisamment bien leur vie, pourquoi notre lutte à nous ne peut être pas être rémunérée ?* » (Massan d'Almeida).

Des défis qui restent à relever :

Les attitudes et pratiques d'impunité dont bénéficient les auteurs des violations des droits des femmes et des filles

Les mentalités rétrogrades

La non dénonciation des coupables et la gestion de ces violences « en famille » ...

Par ailleurs, les organisations font face à des attitudes et des pratiques d'impunité dont bénéficient les auteurs des violations des droits des femmes et des filles. Cette impunité aux pratiques de corruption mine tous les secteurs, public comme privé.

Des régressions sont constatées en ce qui concerne les droits des femmes et des filles, parce que la violence continue sur les femmes, dans la société, dans la maison avec le conjoint, les discriminations qui ne cessent d'augmenter.

Malgré tous les plaidoyers qui peuvent être faits, les mentalités ne changent pas sur une certaine émancipation, voire développement de la femme dans la société, tant dans la prise de décisions que dans la rue. Les mentalités se referment de plus en plus en Afrique, en évoquant les affaires des « Blancs ».

La régression est due au fait que les messages qui passent sont plutôt sexistes. Et puisque les femmes ne sont pas informées et formées par rapport à leurs droits et au système patriarcal qui les enfonce, elles n'arrivent pas à décoder les éléments qui freinent leur émancipation. C'est souvent le cas de la propagande sur l'*empowerment* qui ne fait que renforcer les stéréotypes du genre. Il y a, par exemple, régression sur le respect des droits des femmes à l'héritage. De plus, il y a moins de femmes, cheffes de services, sans parler des droits de disposer de leurs droits dans la vie conjugale. La persistance à certaines croyances traditionnelles est défavorable aux droits des femmes.

7.6. Quelques résultats obtenus

Les témoignages collectés auprès de certaines organisations, font état de quelques avancées obtenues au sein du mouvement. En effet, certaines organisations constatent la croissance du taux de scolarisation des filles dans leur zone d'intervention, suite aux actions menées. Ces quelques propos sélectionnés reviennent sur des faits assez appréciables :

Vers une amélioration des droits des femmes...

L'accès à la terre par les femmes dans certaines localités.

Une meilleure prise en charge des violences faites aux femmes.

La diminution des certaines coutumes discriminatoires à l'égard de la femme et de la jeune fille.

La création des clubs de femmes et un meilleur accès à la santé et à l'éducation.

« Avec la vulgarisation de la loi sur le foncier de la République démocratique du Congo par exemple, les femmes des milieux ruraux commencent à accéder à la terre, une chose qui, il y a 10 ans, était impossible, à cause des us et coutumes rétrogrades. La femme et la jeune fille ne pouvaient. Grâce aux différentes formations, le changement des mentalités est observé dans les populations rurales ».

« Certains agents de sécurité qui auparavant banalisaient les plaintes des victimes de violences de la part de leur conjoint, comprennent progressivement l'ampleur du désastre dans la cellule familiale ; beaucoup sont prompts à écouter

les deux parties actuellement et à attirer l'attention de l'une ou de l'autre aux peines qu'elles encourent si elles refusent à se conformer à la loi en vigueur ».

« Les autorités traditionnelles, bien que lentes à comprendre les droits de la femme, s'améliorent à pas de tortue, dans leurs décisions pour l'amélioration des conditions de la femme et de la fille instaurées par le patriarcat ».

« De plus en plus, les femmes et jeunes femmes ont conscience de leurs droits et essaient de les promouvoir. Mais il manque les mesures d'accompagnements réelles, profondes et structurelles ».

« Depuis le confinement mondial appliqué comme l'une des mesures barrières à la propagation de la maladie à Coronavirus, nous avons constaté une régression de la situation des femmes : plusieurs filles ne vont plus à l'école par manque de moyens pour l'achat des fournitures scolaires pour certaines et le paiement de la scolarité pour d'autres ; plusieurs grossesses non désirées, de nombreux cas de mariage précoce et forcé, la recrudescence des violences domestiques (des femmes battues par leur conjoint) ont été constatés ; l'autonomie économique ne fait plus partie de leur jargon ».

« Il y a une implication des femmes dans les activités génératrices de revenus, l'amélioration du taux de scolarité des filles à travers les sensibilisations et les plaidoyers et l'inclusion des personnes handicapées dans les différentes activités »

« Il y a diminution des certaines coutumes discriminatoires à l'égard de la femme. La jeune fille aujourd'hui a aussi droit à l'éducation, ce qui n'était pas le cas auparavant : elle était utilisée comme une chose à vendre, parce qu'elle doit se marier un jour ».

« Il y a un net changement vis à vis de la prise en compte du droit de la femme, car nous avons pu sensibiliser les femmes ainsi que les leaders religieux, les autorités coutumière et les personnes influentes sur le droit de la femme, de l'orphelin sur les droits successoraux et la prise en compte du genre ».

« La création des clubs Amies à Mwenga pour l'accès des femmes veuve aux soins de santé. La femme continue d'être de plus en plus marginalisées, surtout dans les milieux reculés (village) malgré les efforts fournis ».

« Les femmes défendent publiquement leur droit et s'intéressent de plus en plus à la politique. Le réflexe genre par les élus est constaté, des fonds ont été disponibles pour encourager les activités génératrices de revenus (AGR) des femmes ».

« Les femmes et filles étudient et participent au développement du Mali, à travers l'accès au travail. Une clinique de santé sexuelle est ouverte pour la prise en charge spécifique des femmes issues des minorités sexuelles ».

« Les efforts ont porté, car la question des droits de la femme tend à être de plus en plus respectée. Des lois sont également votées, tels relative à la représentation (30%) des femmes au niveau de l'assemblée nationale ».

« Beaucoup d'avancement pour l'autonomisation des femmes, mais il reste beaucoup à faire dans le renforcement de leurs capacités ».

« On note présentement une régression du taux de mariages et grossesses précoces, le maintien des filles à l'école et l'abandon des MGF ».

« Des femmes sont devenues chefs d'entreprises grâce aux formations sur l'entrepreneuriat, alors qu'elles ne pouvaient pas le faire, par le passé, sans le consentement de leur conjoint. La femme a droit à la parole et peut à elle seule se rendre à l'hôpital pour des conseils en planification familiale et l'obtention de méthodes contraceptives ».

7.7. Recommandations

La collecte des données quantitatives a permis de tirer les recommandations suivantes qui permettront d'amplifier le rôle des organisations dans l'amélioration des droits des femmes.

Les recommandations sont à l'endroit des organisations, des PTF et des fonds des femmes.

À l'endroit des organisations

- Mettre en avant le professionnalisme, dès le début et tout au long des relations de collaboration (signature de contrat ou d'un mémorandum d'entente qui précise la portée, le champ et les limites de la collaboration, etc.)
- Promouvoir les valeurs féministes (le respect, la solidarité, la diversité, l'intégrité, etc.) : vivre ce que nous défendons/prônons.
- Multiplier les activités de collaboration entre organisations poursuivant les mêmes buts et/ou travaillant sur les mêmes thématiques ;
- Créer des activités récréatives qui renforcent les relations professionnelles.
- Promouvoir des initiatives de justice réparatrice (*Healing Justice*) : processus qui met l'accent sur la guérison collective plutôt que la guérison individuelle.
- La création et/ou la promotion d'initiatives ou de cadres/mécanismes de règlement de conflits à l'amiable.
- Appuyer la tenue régulière des assemblées générales.
- Définir clairement les organisations féministes et les organisations de femmes. C'est très important pour définir les actions à mener ensemble et surtout pour éviter le féminisme de complaisance.
- Impliquer les hommes dans la lutte des droits des femmes.
- Éviter les concurrences interpersonnelles entre les femmes leaders.
- Promouvoir les activités génératrices des revenus.

À l'endroit des PTF et des fonds de femmes

L'enquête quantitative a proposé des recommandations types aux PTF et aux fonds de femmes, en les invitant à indiquer celles auxquelles ils adhèrent.

La totalité (100%) des PTF et fonds des femmes préfèrent des financements pluriannuels aux financements ponctuels ou de courte durée. Il en est de même pour le financement des activités relatives au renforcement de la synergie au sein du mouvement ; il s'agira donc de multiplier les opportunités favorisant la collaboration, la construction d'alliances entre militantes et organisations des droits des femmes et de jeunes femmes.

100% des fonds des femmes contre 80% des PTF recommandent le financement des activités de renforcement des capacités institutionnelles. Ceci inclut l'accompagnement par des expert.e.s pour la construction du système interne, à savoir le coaching organisationnel, l'élaboration des documents programmes/plan stratégique/théorie du changement, des directives et politiques internes, la formation en management des organisations et des projets et en suivi - évaluation - apprentissage, le renforcement des capacités du conseil d'administration, de la directrice exécutive, etc.

100% des fonds de femmes contre seulement 60% des PTF recommandent le financement de plan de bien-être, à savoir des heures de travail flexibles, la possibilité de travailler à domicile, l'assurance-maladie, la pension-retraite, des activités physiques comme les étirements et spirituelles comme la méditation, etc.

Au moins 80% des fonds de femmes et des PTF recommandent le financement flexible/d'appui général, c'est-à-dire le financement non-restrictif des activités choisies pour les organisations.

Tableau 8 : Répartition des recommandations des PTF et fonds de femmes

Quelles sont vos recommandations pour accroître la quantité et la qualité du financement aux mouvements des femmes et des jeunes femmes francophones ?	Fonds des femmes	PTF
Financement pluriannuel (plutôt que des financements ponctuels/courte durée)	100%	100%
Financement des activités relatives au renforcement de la synergie au sein du mouvement (multiplier les opportunités favorisant la collaboration, la construction d'alliances entre militantes et organisations des droits des femmes et des jeunes femmes)	100%	100%
Financement des activités de renforcement des capacités institutionnelles (accompagnement par des expert.e.s pour la construction du système interne : coaching organisationnel, consultants pour l'élaboration des documents programmes/plan stratégique/théorie du changement, des directives et politiques internes, formation en management des organisations et des projets et en suivi - évaluation - apprentissage, renforcement des capacités du conseil d'administration, de la directrice exécutive, etc.)	100%	80%
Financement de plan de bien-être (heures de travail flexibles, possibilité de travailler à domicile, assurance-maladie, pension-retraite, des activités physiques comme les étirements et spirituelles comme la méditation, etc.)	100%	60%
Financement flexible/d'appui général (financement non-restrictif attribué par un donateur pour soutenir les activités de votre organisation que vous choisissez)	83%	80%
Financement des frais de fonctionnement, y compris la rémunération du travail des militantes (promouvoir le volontariat, plutôt que le bénévolat, même si c'est de manière symbolique)	83%	60%
Financement des initiatives de reconnaissance du travail des militantes (à travers l'octroi des prix et autres récompenses)	67%	40%
Financement des initiatives de promotion de l'autonomisation financière des organisations, à travers la création des initiatives (entreprises sociales) permettant de générer des revenus pour l'organisation	33%	80%

80% des PTF contre seulement 33% des fonds des femmes recommandent le financement des initiatives de promotion de l'autonomisation financière des organisations, à travers la création d'initiatives (entreprises sociales) permettant de générer des revenus pour l'organisation. Enfin, 67% des fonds des femmes et 40% des PTF sont pour le financement des initiatives de reconnaissance du travail des militantes (à travers l'octroi des prix et autres récompenses).

En outre, les organisations et les fonds des femmes ont également formulé des recommandations à l'endroit des PTF et des fonds de femmes. Ce sont :

À l'endroit des PTF

- Financer les voyages d'étude en vue de partager les expériences avec d'autres organisations évoluant dans le même domaine ;
- Financer la construction des sièges et centres d'accueil de transit des femmes et des filles victimes de violences contre les femmes ;
- Financer les startups créés et gérés par les femmes ;
- Financer les organisations du milieu rural où se trouvent les vraies et réelles bénéficiaires.

À l'endroit des fonds de femmes

- Consulter des organisations de femmes francophones, à toutes les étapes du changement, pour une approche inclusive de la formulation des recommandations pour un meilleur financement des organisations qui peuvent refléter les besoins spécifiques des organisations ;
- Mettre en place une stratégie collective de plaidoyer, pour amplifier et pour ressourcer l'activisme des organisations de femmes ; une telle stratégie doit être initiée avec une meilleure coordination pour une meilleure mobilisation et impact ;
- Créer un fonds pour la prise en charge des militantes ayant atteint le 3^{ème} âge ;
- Créer un cadre régional d'échange d'expériences entre jeunes filles militantes et femmes activistes francophones ;
- Accompagner les initiatives locales des femmes paysannes, des femmes à mobilité réduite et femmes autochtones en leur assurant l'accès au financement et/ou au crédit.

À l'endroit des ministères des femmes

- Accompagner et soutenir les organisations ;
- Associer les organisations aux espaces décisionnels ;
- Accompagner la rédaction et mettre en application des lois en faveur des droits des femmes, des filles, et/ou des personnes LGBTQ+.

À l'endroit de XOESE

L'enquête de la présente étude a été exclusivement menée en ligne et n'a pas pu atteindre les organisations rurales qui sont situées dans des lieux reculés et n'ont pas forcément accès à internet. Comme recommandation à l'endroit de XOESE, nous proposons une étude de cas dans un ou plusieurs pays, afin d'aller capter, sur le terrain, les difficultés rencontrées par ces organisations.

CONCLUSION

Le mouvement des femmes demeure une nécessité dans le milieu francophone, afin d'apporter, à l'égard des droits des femmes, des filles et/ou les personnes LGBTQI+ :

- i) un changement positif dans les pratiques et comportements ;
- ii) une meilleure participation au processus décisionnel ,
- iii) un meilleur accès des filles à l'éducation ;
- iv) un meilleur accès des femmes et des filles à la santé ;
- v) une meilleure gestion et résolution des tensions et conflits, y compris la promotion de la paix ;
- vi) l'accroissement du contrôle sur les ressources (sols, eau, budget des ménages, etc.) ;
- vii) la modification des lois et politiques discriminatoires ;
- viii) la rédaction, le vote et la mise en application des lois en faveur des droits des femmes, des filles, et/ou des personnes LGBTQI+.

Ces différents défis sont difficiles à relever en raison d'un contexte ardu sur lequel pèsent les lourdeurs socioculturelles, telles que les mariages précoces et forcés, les normes sexospécifiques néfastes, l'exclusion/marginalisation, la faible représentativité des femmes dans les instances de décisions ; le maintien tenace des pratiques néfastes comme l'excision, le lévirat, l'extorsion des fonds, le viol des femmes, la non application des lois et l'absence de dispositif de prise en charge des victimes, etc.

Les organisations de femmes et de jeunes femmes francophones, dans l'exercice de leurs fonctions pour améliorer les conditions de vies des femmes, font face à plusieurs défis : les défis de la collaboration avec les gouvernements à travers les ministères de femmes et avec les fonds de femmes, mais aussi des défis internes. Au rang de ces défis internes, on compte les défis financiers, les défis de collaboration au sein de l'organisation et entre plusieurs organisations, des défis non financiers liés à leurs capacités techniques et institutionnelles, aux ressources humaines et à leur qualification.

Ce rapport a particulièrement mis en exergue certains défis spécifiques non moins importants, tels que ceux des organisations et militantes du Grand Sud Francophone, notamment dans les territoires d'outre-mer, ceux particuliers aux zones de crise et de conflits, ceux rencontrés par organisations et militantes en milieu rural et périurbain. Les organisations et les militantes œuvrant pour les droits des personnes handicapées ne sont pas du reste ; il en va de même pour celles œuvrant pour les droits des personnes LGBTQI+. Il est à rappeler que la question de la transition au sein du mouvement a également été abordée.

Somme toute, cette étude approfondie sur l'état du mouvement de femmes et des jeunes femmes francophones met en lumière les difficultés de structuration et d'affirmation du mouvement francophone, ainsi que son héritage culturel francophone. Le contexte sociopolitique des pays en question et l'engagement des politiques jouent un rôle fondamental dans la construction et dans l'autonomisation de ce mouvement. Même s'il reste un mouvement informel, il convient, selon les personnes ressources rencontrées, de le rendre aussi visible que les autres mouvements légitimes. Il ne

s'agit pas de le travestir, mais de lui permettre, en organisant et en conduisant des rencontres internationales, de se faire une place au sein du grand mouvement des femmes et des jeunes femmes.

Les défis ainsi énumérés, que rencontre le mouvement francophone, loin de constituer des obstacles, devraient être considérés comme des atouts majeurs offrant, en même temps, des opportunités au sein du mouvement. Tel est ce qui justifie la pertinence de cette étude qui est, ici, une première.

Parlant d'étude, il faut rappeler que cette dernière n'est pas exhaustive et n'a aucunement la prétention d'avoir sondé tous les défis et opportunités du mouvement des femmes et des jeunes femmes francophones. Bien au contraire, elle comporte des limites explicitées plus haut dans la méthodologie. Pour cette raison, elle ne représente que le coup d'envoi d'une série d'études ou de recherche sur des questions plus précises et plus spécifiques du mouvement, afin d'approfondir certains points centraux et d'en avoir une documentation et des données plus concrètes.

Au terme de l'analyse et de l'interprétation des données collectées, l'équipe de recherche du Fonds XOESE a formulé des recommandations à l'endroit des différents actrices et acteurs concernés. À cet effet, pour les organisations, il s'agit essentiellement de renforcer leur professionnalisme, d'améliorer la collaboration entre elles et de promouvoir des activités génératrices de revenus.

Pour les PTF, il est question d'être plus flexible dans leurs financements, afin d'augmenter la prise en compte des dépenses de fonctionnement, pour éviter le bénévolat, d'alléger les procédures d'obtention des fonds et de se focaliser sur les organisations rurales qui ont des besoins énormes.

Pour les fonds de femmes, il s'agit d'adopter une approche inclusive, de mettre en place un cadre régional d'échange d'expériences entre les jeunes filles militantes et les femmes activistes francophones. Il est également souhaité de créer un fonds pour la prise en charge des militantes seniors.

À l'endroit des ministères de femmes, il est demandé d'améliorer l'accompagnement et le soutien aux organisations, d'associer les organisations aux espaces décisionnels et de veiller à l'application des lois en faveur des droits des femmes, des filles, et/ou des personnes LGBTQ+.

Enfin, une recommandation phare à l'endroit de l'équipe XOESE, est de mener une étude de terrain, afin d'aller vers les organisations qui n'ont pas accès à internet et qui n'ont malheureusement pas pu participer à cette étude.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Association for Women's Rights in Development. (2017, 12 juin). *The State of Our Feminist Movements* [Fichier vidéo]. Repéré à <https://www.awid.org/resources/state-our-feminist-movements>

Association for Women's Rights in Development. (2008, mars). *The State of Women's Organizations*. Association for Women's Rights in Development. Repéré à https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/witm_-_factsheet_1.pdf

Association for Women's Rights in Development. (2018, 7 novembre). *Webinar: Feminists on the Road to the G20* [Fichier vidéo]. Repéré à <https://www.awid.org/resources/webinar-feminists-road-g20>

Barcia, I. (2011, 15 janvier). List of Materials and Resources for Women Human Rights Defenders. Association for Women's Rights in Development & Women Human Rights - Defenders International Coalition. Repéré à https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/list_of_resources_for_whrds.pdf

Bouraoui S. (2020, 23 juin). Le leadership féminin, un atout majeur pour un futur meilleur. Repéré à <https://rf-efh.org/generalites/le-leadership-feminin-un-atout-majeur-pour-un-futur-meilleur/>

Bujra, J. (2017, 24 août). Gender and Politics in Africa: an Interview with Marjorie Mbilinyi. *Review of African Political Economy*. Repéré à <http://roape.net/2017/08/24/gender-politics-change-africa-interview-marjorie-mbilinyi/>

Centre AVEC, (2017, Mars). Le féminisme en Afrique subsaharienne. Des avancées toujours nécessaires

Colin, A. (2012). Mouvements Féministes en Afrique. *Revue Tiers Monde*, 201, 145-160. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-145.htm>

Comic Relief. (2020, mai). WHAT WE LEARNT ABOUT LEARNING as a cohort of I Define Me! practitioners, and as funders and learning co-ordinators. Comic Relief. Repéré à https://assets.ctfassets.net/zsfivwzfgl3t/115q4HVva5QIJYLO6zwWUze/9a252c7ac00259e079ea737ffaafc171/IDM_Learning_Journey_Brief.pdf

Council for the Development of Social Science Research in Africa. (2017, 27 mai). 8ème Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie – Problématique. *Council for the Development of Social Science Research in Africa*. Repéré à <https://codesria.org/spip.php?article2727>

D'Almeida M. (2007), Comprendre le Concept de genre, Groupe de Recherche et d'Etude sur le Genre au Maroc, <https://gregam.hypotheses.org/9>

Esplen, E. (2013, mars). Leaders for change: why support women's rights organisations? *Womankind Worldwide*. Repéré à http://www.peacewomen.org/sites/default/files/leadersforchange-final_0.pdf

Esther Boserup, « Woman's role in economic development », Londres, 1970

Eyben, R. (2011, octobre). Supporting Pathways of Women's Empowerment: A Brief Guide for International Development Organisations. *The Pathways of Women's Empowerment Research Programme Consortium*. Repéré à https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08acee5274a31e00007b6/Policy_Oct_11_Supporting_Pathways.pdf

Fonds XOESE pour les Femmes Francophones. (2020, 9 juillet). Nos Voix Comptent : Forum Génération Égalité de 2021. Repéré à <https://xoese.org/nos-voix-comptent-forum-generation-egalite-de-2021/>

France 24. (2020, 7 mars). *D'hier à aujourd'hui : quel féminisme en Afrique ?* [Fichier vidéo]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=gn8qLwR21yg>

Genre en Action. (2018). Répertoire des enseignements universitaires en "genre et développement" dans les pays francophones. *Genre en Action*. Repéré à <https://www.genreenaction.net/Repertoire-des-enseignements-universitaires-en.html>

GOODMAN Leo A. : Snowball sampling. *Annals of Mathematical Statistics*, 32, 1961.
Grange, J. (2010). Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines. *Cités*, 44, 107-121. <https://doi.org/10.3917/cite.044.0107>

Guèye Ndèye Sokhna (2013) MOUVEMENTS SOCIAUX DES FEMMES AU SÉNÉGAL, appuis scientifiques et financiers de CODESRIA, ONU FEMMES et l'UNESCO

Health Policy Project. (2013). Les Femmes Haïtiennes Réfléchissent sur la Participation Politique : Thématique extrait du Livre blanc sur la condition féminine. *Health Policy Project*. Repéré à https://www.healthpolicyproject.com/pubs/587_HaitiWhitePagesBriefPolitiqueFINAL.pdf

Hofmann, E. (2006, octobre). Les Relations Femmes-Hommes Comme Enjeu de Développement. *Economie & Humanisme*, 378, 12-15. Repéré à http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r378_12_relations_fh_enjeu.pdf

Horn, J. (2008). Feeding Freedom's Hunger: Reflections on the Second African Feminist Forum. *Feminist Africa*, 11, 121-126. Repéré à http://www.cfms.uct.ac.za/sites/default/files/image_tool/images/429/feminist_africa_journals/archive/11/fa_11_11_profile_1.pdf

Jackson, E. & Ahluwalia, K. (2018, janvier). Scoping study: Women's movements and the role of funders. *Comic Relief*. Repéré à <https://assets.ctfassets.net/zsfivwzfgl3t/1f0qWzMjYIdEaUP4m9qMQQ/f15a1030ca970d762712a9216cbd55d3/scoping-study-womens-movements-role-of-funders.pdf>

Kellow, T. (2010). Women, Elections and Violence in West Africa: Assessing women's political participation in Liberia and Sierra Leone. *International Alert*. Repéré à <https://www.international-alert.org/sites/default/files/publications/201012WomenElectionsViolenceWestAfrica.pdf>

Kane N. F., (2021, 08 Mars). Le féminisme n'est pas une considération d'un autre âge repéré à https://www.lepoint.fr/afrique/societe-ndeye-fatou-kane-l-afrique-a-compte-des-feministes-avant-l-heure-10-09-2018-2249988_3826.php 2018

Lisa G. Johnston and Keith Sabin : Échantillonnage déterminé selon les répondants pour les populations difficiles à joindre. *Methodological Innovations Online*, 2010.

Marzouki I., (1993) Le mouvement des femmes en Tunisie au XXème siècle Féminisme et politique repéré à <https://jugurtha.noblogs.org/files/2017/11/les-mouvements-de-femmes-en-tunisie-au-XXeme-siecle-OCR.pdf>

Miller, K. & Staszewska, K. (2020, mai). Grands espoirs et fortes attentes : Recommandations du mouvement féministe au Fonds Égalité. *Association for Women's Rights in Development*. Repéré à <https://www.awid.org/fr/publications/grands-espoirs-et-fortes-attentes-en-matiere-de-ressources-pour-les-mouvements>

Neuchâtel : Échantillonnage boule de neige. La méthode de sondage déterminé par les répondants, 2014.

OIF et Genre en Action, (2008). Pour une plus grande participation des Francophones à AWID repéré sur <https://www.genreenaction.net/OIF-et-Genre-en-Action-pour-une-plus-grande.html>

O'Neil, T., Domingo, P., & Valters, C. (2014, novembre). Progress on women's empowerment: From technical fixes to political action. *Overseas Development Institute*. Repéré à <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9282.pdf>

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Development Assistance Committee (DAC) Network on Gender Equality (GENDERNET). (2016, juin). Tracking the money for women's economic empowerment: still a drop in the ocean. *Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)*. Repéré à <https://www.oecd.org/dac/gender-development/Tracking-the-money-for-womens-economic-empowerment.pdf>

Pereira, C. (2017, décembre). Feminists Organising – Strategy, Voice, Power. *Feminist Africa*, 22, 16-32.

- Santos-Lyons A. Fischler F. (2016, 11 août) repéré à <https://www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/que-veulent-nos-mouvements>
- Sow, F. (2010). Politiques néolibérales et alternatives féministes : l'apport des mouvements de femmes en Afrique. Repéré à <https://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2010/11/Politiques-n%C3%A9olib%C3%A9rales-alternatives-f%C3%A9ministes.pdf>
- Sow F., (2008). Les défis d'une féministe en Afrique. Repéré sur <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2008-2-page-5.htm>
- Sow F., (2007). Présence continue des femmes africaines dans l'histoire repéré sur <https://www.cairn.info/revue-presence-africaine-2007-1-page-732.htm>
- Sowa, T. (2017, décembre). Faith, Feminism and Fundamentalisms: *Theo Sowa* in plenary discussion with *Everjoice Win, Fatou Sow* and *Musimbi Kanyoro*. *Feminist Africa*, 22, 199-211.
- The World Bank Group. (2014). Voice and Agency: Empowering women and girls for shared prosperity. *The World Bank Group*. Repéré à https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Voice_and_agency_L_OWRES.pdf
- Traoré B., Moudouthe., Chrys-Tayl M., (2019). Rencontre avec trois féministes africaines Rencontre avec trois féministes africaines <https://www.50-50magazine.fr/2019/10/02/rencontre-avec-trois-feministes-africaines/>
- Vouhé, C. (2016, 23 juin). La voix des francophones au Forum. *Association for Women's Rights in Development*. Repéré à <https://www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/la-voix-des-francophones-au-forum>
- Vouhé, C., Hofmann, E., & Palmieri, J. (2018). Genre en Action : radioscopie d'un réseau transnational francophone. *Genre en Action*. Repéré à <https://joellepalmieri.files.wordpress.com/2017/08/rc3a9seaux0717.pdf>
- Vouhe C., (2016, 23 juin). La voix des francophones au Forum repéré à <https://www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/la-voix-des-francophones-au-forum>

ANNEXES

1. Liste des organisations répondantes

Organisations	Continent	Pays
Feminist Fund	Afrique	Algérie
Young Girl's Entrepreneurship	Afrique	Bénin
Bénin Energie, Association des Femmes pour le Développement Durable Accéléré (AFeDDA), Womens Energy Network in Bénin (WENiB), Volontaires Itinérants pour le Mieux Être des populations (VIA-ME)	Afrique	Bénin
ONG Jeunesse et Emploi Vert pour une Économie Verte	Afrique	Bénin
RESCUE AND HOPE	Afrique	Bénin
Mata-Yara (Femme et Enfant)	Afrique	Bénin
Daabaaru	Afrique	Bénin
AFeCaDD	Afrique	Bénin
Activiste indépendante	Afrique	Bénin
Miss leadership	Afrique	Bénin
Repère et Développement Durable	Afrique	Bénin
Conseil communal enfants	Afrique	Bénin
Hôpital de zone de kandi	Afrique	Bénin
ONG Monde Actions Durable	Afrique	Bénin
ONG FAMILLE-NUTRITION-DEVELOPPEMENT	Afrique	Bénin
Groupe d'Action pour la Justice et l'Egalité Sociale (GAJES)	Afrique	Bénin
Littérature Féminine	Afrique	Bénin
Access to computer for every Girls	Afrique	Bénin
Scoutisme Béninois	Afrique	Bénin
FADeCom (Femmes Actives du Développement Communautaire)	Afrique	Bénin
Fondation des Jeunes Amazones pour le Développement	Afrique	Bénin
Association des Femmes pour le Développement Durable Accéléré (AFeDDA)	Afrique	Bénin
ASSOCIATION EMILIE DE VILLENEUVE/FOYER SAINT JOSEPH	Afrique	Bénin
ONG LWD (The Light of the World for the Development)	Afrique	Bénin
Enfants pour un Développement Durable (EDD-ONG)	Afrique	Bénin
CALVIF Centre d'Aide et de Lutte contre les violences faites aux femmes	Afrique	Bénin
Women Agricultural Promotion WAP	Afrique	Bénin
JFAD	Afrique	Bénin
Soutien pour elles	Afrique	Bénin
Force Féminine du Bénin	Afrique	Bénin
ACTION Plus	Afrique	Bénin
AFRO-BENIN	Afrique	Bénin
Réseau ouest africain des jeunes femmes leaders du Bénin (ROAJELF-Bénin)	Afrique	Bénin
Alliance des Femmes Battantes (AFB)	Afrique	Bénin
I AM	Afrique	Bénin
Agir Pour un Monde Meilleur	Afrique	Bénin
Association Songtaaba des Femmes Unies et Développement ASFUD	Afrique	Burkina Faso
Action communautaire pour le Bien être de l'Enfant et de la Femme au Burkina (ABEFAB)	Afrique	Burkina Faso

AEIT-2IE	Afrique	Burkina Faso
Comité des Femmes de l'UITA au Burkina Faso	Afrique	Burkina Faso
Association Solidarité des Productrices Agro Pastorales de Ouahigouya	Afrique	Burkina Faso
Femin-In	Afrique	Burkina Faso
SOL VERT	Afrique	Burkina Faso
Association pour la Promotion des Droits des Jeunes	Afrique	Burkina Faso
Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme(IPBF)	Afrique	Burkina Faso
L'Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme	Afrique	Burkina Faso
African Women Leaders	Afrique	Burkina Faso
Association action pour un monde meilleur	Afrique	Burkina Faso
Association Songtaaba des Jeunes pour l'Enfant	Afrique	Burkina Faso
Association Pagb-Zoodo pour le bien être familial et social	Afrique	Burkina Faso
Association Relwende Pam Panga des femmes handicapées motrices du Burkina (ARPP/BF)	Afrique	Burkina Faso
Organisation de la jeunesse féminine OJF	Afrique	Burkina Faso
P3: Plastique, Projet, Pochette	Afrique	Burkina Faso
Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme	Afrique	Burkina Faso
Association des Femmes Juristes du Burkina Faso	Afrique	Burkina Faso
Association Munyu des femmes	Afrique	Burkina Faso
RÉFÉRENCE BURKINA	Afrique	Burkina Faso
soeurs pour soeurs/ tond pas taaba	Afrique	Burkina Faso
Association pour la Promotion des Droits des Jeunes	Afrique	Burkina Faso
QAYN	Afrique	Burkina Faso
QAYN	Afrique	Burkina Faso
Coalition burkinabé pour les Droits de la femme (CBDF)	Afrique	Burkina Faso
Association de Mamans Célibataires	Afrique	Burundi
Réseau SOS Femmes en Détresse - SOS FED	Afrique	Burundi
SOLIDARITÉ DES FEMMES BURUNDAISES POUR LE BIEN ÊTRE SOCIAL ET LE PROGRÈS AU BURUNDI	Afrique	Burundi
MAMAS FOR BURUNDI ASSOCIATION	Afrique	Burundi
Association Dushirehamwe	Afrique	Burundi
Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi	Afrique	Burundi
Femmes Unies pour la Paix dans la Région des Grands Lacs	Afrique	Burundi
Réseau Pour l'Accompagnement des Produits et Entrepreneurs Camerounais	Afrique	Cameroun
Vivre En Comptant sur les Femmes (VECOF)	Afrique	Cameroun
Women's Hope Foundation	Afrique	Cameroun
Women for a Change	Afrique	Cameroun
Génération Égalité ECCAS	Afrique	Cameroun
Association au Secours des Filles Mères	Afrique	Cameroun
Association Hope Africa Internationale	Afrique	Cameroun
Association au Secours des Filles Mères (ASFM)	Afrique	Cameroun
Gen Égalité ECCAS (Génération Égalité Région Afrique Centrale)	Afrique	Cameroun
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EXTRÊME-NORD CAMEROUN (ALVF EN)	Afrique	Cameroun
GIC Femmes Vulnérables Contre la Pauvreté(GIC-FVCP)	Afrique	Cameroun
FGB	Afrique	Cameroun
Association pour la Vulgarisation des Droits des Femmes et des Enfants	Afrique	Cameroun

COLLECTIF DES FEMMES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENFANT (COFEPRE)	Afrique	Cameroun
Association pour la promotion de la lutte contre les violences faites aux femmes et la participation au développement de la Femme africaine(LUCOVIFA)	Afrique	Cameroun
Association pour la Valorisation de la Femme (AVAF)	Afrique	Cameroun
MANKI maroua association des filles mères pour un avenir meilleur.	Afrique	Cameroun
Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes	Afrique	Cameroun
Association pour la promotion de l'autonomie et droit de la jeune fille	Afrique	Cameroun
Association Réfugiés Sans Frontières	Afrique	Cameroun
ELLES Cameroun	Afrique	Cameroun
African Youth Alliance Group	Afrique	Cameroun
Association Horizons Femmes	Afrique	Cameroun
HORIZONS FEMMES	Afrique	Cameroun
LEADAFRICAINES	Afrique	Côte d'Ivoire
PEACE IN CAMPUS	Afrique	Côte d'Ivoire
Réseau Ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme (RIDDEF)	Afrique	Côte d'Ivoire
Women Entrepreneurs & Leader WEL	Afrique	Côte d'Ivoire
Centre d'Écoute et de Conseil Manowach / Ligue ivoirienne des droits des femmes	Afrique	Côte d'Ivoire
LEADAFRICAINES	Afrique	Côte d'Ivoire
Personne Physique	Afrique	Côte d'Ivoire
Abidjan24	Afrique	Côte d'Ivoire
Stop au Chat Noir	Afrique	Côte d'Ivoire
NO-VOX CÔTE D'IVOIRE	Afrique	Côte d'Ivoire
Action Pour l'Enfant et la Femme Cote d'Ivoire (APEF-CI)	Afrique	Côte d'Ivoire
ADDAD	Afrique	Côte d'Ivoire
ONG DJOUKÉDÉ INTERNATIONAL	Afrique	Côte d'Ivoire
FONDATION JEUNESSE DE COCODY	Afrique	Côte d'Ivoire
Black Candies	Afrique	Côte d'Ivoire
Association anonyme	Afrique	Côte d'Ivoire
EmmaLInfos	Afrique	Côte d'Ivoire
Association pour la Maternité Responsable	Afrique	Gabon
Réseau d'Afrique d'Afrique Centrale pour la Santé Reproductive des Femmes GCG	Afrique	Gabon
AWDF	Afrique	Ghana
Association des Amis de la Solidarité Sociale et du Développement (ASD)	Afrique	Guinée
Afrique arc en ciel Guinée	Afrique	Guinée
Association des Femmes Handicapées de Madagascar	Afrique	Madagascar
Privé	Afrique	Madagascar
Association des Femmes Entreprenantes du Mali	Afrique	Mali
Inter-collectivités Miniankala kafo	Afrique	Mali
ONG WOIYO KONDEYE	Afrique	Mali
AFDK	Afrique	Mali
Association Musow Démé Ton	Afrique	Mali
Association des filles et Femmes Actives de Kati	Afrique	Mali
Femmes et Droits Humains	Afrique	Mali
ASSOCIATION FEMMES D'ESPOIR MALI	Afrique	Mali

Association Femmes Leadership et Développement Durable	Afrique	Mali
Challenge communauté	Afrique	Mali
Association du Développement et de la Promotion de Droit de l'Homme	Afrique	Mauritanie
Association du Développement et de la promotion de Droits de l'Homme	Afrique	Mauritanie
Association de lutte contre la délinquance ALCD	Afrique	Mauritanie
NTIC ET CITOYENNETÉ/MAURIFEMME	Afrique	Mauritanie
Association de l'Espoir pour le Bien être de la Mère et de l'Enfant	Afrique	Mauritanie
ONG APEAH	Afrique	Mauritanie
ASSOCIATION SANTE MERE ET ENFANT ET LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION	Afrique	Mauritanie
NIGERIELLES	Afrique	Niger
Réseau des journalistes pour la santé	Afrique	Niger
Alliance pour la Paix et la Sécurité	Afrique	Niger
Global action circle	Afrique	Nigeria
Réseau Centrafricain au Leadership des Jeunes Femmes en Afrique Francophone	Afrique	République centrafricaine
Aide rapide aux victimes des catastrophes	Afrique	République démocratique du Congo
Je travaille dans le secteur privé	Afrique	République démocratique du Congo
Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral en sigle SOFEPADI	Afrique	République démocratique du Congo
Live to Help	Afrique	République démocratique du Congo
PACOPA : PARTENAIRES CONTRE LA PAUVRETÉ	Afrique	République démocratique du Congo
IFEAV	Afrique	République démocratique du Congo
HOPE. AND PEACE CENTER	Afrique	République démocratique du Congo
YOUTH ACTION ON HUMAN RIGHTS	Afrique	République démocratique du Congo
Action de développement et la protection de la	Afrique	République démocratique du Congo
MaDan House	Afrique	République démocratique du Congo
Si Jeunesse Savait	Afrique	République démocratique du Congo
Synergie des femmes de la société civile	Afrique	République démocratique du Congo
Anonyme	Afrique	République démocratique du Congo
AFEDECO (Action Féminine pour le Développement Communautaire)	Afrique	République démocratique du Congo
SOS SECOURS A LA FEMME EN DETRESSE, SOS SFD asbl	Afrique	République démocratique du Congo
YoungmenEngage for Equality2030	Afrique	République démocratique du Congo
observatoire des droits humains	Afrique	République démocratique du Congo
CHARI-CONGO	Afrique	République démocratique du Congo
Agriplus	Afrique	République démocratique du Congo

CJDI	Afrique	République démocratique du Congo
Association des jeunes pour la paix et la démocratie	Afrique	République démocratique du Congo
Oasis RD Congo	Afrique	République démocratique du Congo
Sarephtha Ong	Afrique	République démocratique du Congo
Forum pour les Droits des Jeunes et Enfants au Congo (FODJEC)	Afrique	République démocratique du Congo
Solidarité Féminine pour la Paix et le développement intégral	Afrique	République démocratique du Congo
Aides aux Personnes Démunies, APED	Afrique	République démocratique du Congo
Savie Asbl NGO	Afrique	République démocratique du Congo
Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Naturelles	Afrique	République démocratique du Congo
RÉSEAU DES FEMMES POUR LA PROMOTION DE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	Afrique	République démocratique du Congo
CONAFED, Comité National Femme et Développement	Afrique	République démocratique du Congo
Women In Action for Human Dignity (WAHDi asbl)	Afrique	République démocratique du Congo
Forum des Femmes citoyennes et engagées pour la gouvernance, la démocratie et le développement	Afrique	République démocratique du Congo
Forum des Femmes citoyennes et engagées pour la gouvernance, la démocratie et le développement	Afrique	République démocratique du Congo
Centre d'éducation et de recherche pour les droits des femmes (CERDF).	Afrique	République démocratique du Congo
Elle pour elles "EPEL" en sigle	Afrique	République démocratique du Congo
Centre de Rééducation Pour l'enfance Délinquante et Défavorisée CREDD asbl	Afrique	République démocratique du Congo
Bureau d'étude sur l'implication de la femme dans le développement durable à l'horizon 2030" BEIF-ODD2030	Afrique	République démocratique du Congo
Centre d'Appui à la Promotion de la Santé "CAPSA asbl"	Afrique	République démocratique du Congo
Centre d'Appui à la Promotion de la Santé "CAPSA asbl"	Afrique	République démocratique du Congo
Centre d'Appui à la Promotion de la Santé "CAPSA asbl"	Afrique	République démocratique du Congo
Soutien aux Actions des Femmes Indigentes au Maniema (SAFI-MANIEMA)	Afrique	République démocratique du Congo
CRONGD	Afrique	République démocratique du Congo
Variété-Sud	Afrique	République démocratique du Congo
PIFEVA (Pilier aux Femmes Vulnérables Actives en RD Congo)	Afrique	République démocratique du Congo
Réseau Genre des femmes chercheurs	Afrique	République démocratique du Congo
IFEAV (Initiative de femmes pour l'éducation et accompagnement des personnes vulnérables)	Afrique	République démocratique du Congo
Umoja Wawakulima wa Congomani "UWACO asbl"	Afrique	République démocratique du Congo
Fonds pour les Femmes Congolaises	Afrique	République démocratique du Congo

Fondation Kalehe kwetu, FOKAK en sigle	Afrique	République démocratique du Congo
FRATERNITÉ DE KIKWIT	Afrique	République démocratique du Congo
VISION COMMUNAUTAIRE	Afrique	République démocratique du Congo
Département Fasaemme et famille provincial	Afrique	République démocratique du Congo
centre d'Encadrement pour la promotion de la femme et la jeune fille	Afrique	République démocratique du Congo
Actions pour la Reinsertion Sociale de la Femme	Afrique	République démocratique du Congo
Association des Femmes Éleveuses du Maniema (AFELMA)	Afrique	République démocratique du Congo
JEUNES EN MARCHÉ	Afrique	République démocratique du Congo
Union des Femmes Handicapées Artisanes (UFHA)	Afrique	République démocratique du Congo
Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles (SFVS)	Afrique	République démocratique du Congo
Femmes artisans delà paix(fap)	Afrique	République démocratique du Congo
Inades Formation Congo,	Afrique	République démocratique du Congo
Vision Communautaire (VICO)	Afrique	République démocratique du Congo
MOVULAC et CODIC SUD-KIVU	Afrique	République démocratique du Congo
Réseau des Femmes Leaders de la République Démocratique du Congo	Afrique	République démocratique du Congo
Oasis RD Congo	Afrique	République démocratique du Congo
Anonyme	Afrique	République démocratique du Congo
ADFI	Afrique	République du Congo
Coalition Génération Égalité Congo-B	Afrique	République du Congo
Huru	Afrique	République du Congo
FAP	Afrique	République du Congo
Centre d'Echanges et de Ressources pour la Promotion des Actions Communautaires en sigle CERPAC	Afrique	République du Congo
Familis	Afrique	Sénégal
girls power	Afrique	Sénégal
Mariama production	Afrique	Sénégal
MKS	Afrique	Sénégal
Mouvement Scout et Guide du Sénégal	Afrique	Sénégal
CAB Energie	Afrique	Sénégal
APAF	Afrique	Sénégal
Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes (ANAFa)	Afrique	Sénégal
Ministère des Mines et de la Géologie	Afrique	Sénégal
ministère de l'Education nationale	Afrique	Sénégal
Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire (Sénégal)	Afrique	Sénégal
Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	Afrique	Sénégal

JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT	Afrique	Sénégal
NOUS SOMMES LA SOLUTION	Afrique	Sénégal
Direction de l'Equité et Egalité Genre (Ministère de la Femme de la Famille ,du Genre et de la Protection des Enfants)	Afrique	Sénégal
Jappo Liggey	Afrique	Sénégal
Gie les jeunes femmes leaders de rufisque merina	Afrique	Sénégal
réseau d'assistance et de suivi des filles dans l'enseignement moyen et secondaire	Afrique	Sénégal
And diapalai digueen yii	Afrique	Sénégal
WiLDAF Sénégal	Afrique	Sénégal
And Soppeku	Afrique	Sénégal
Concept	Afrique	Sénégal
Nous Sommes la Solution (NSS)	Afrique	Sénégal
Direction de l'emploi	Afrique	Sénégal
Association des femmes béninoises du Sénégal	Afrique	Sénégal
Mouvement citoyen	Afrique	Sénégal
Dental Bantaare Rewbe Médina	Afrique	Sénégal
Lumière Synergie pour le Développement	Afrique	Sénégal
D-AFRICAN STYLE	Afrique	Sénégal
Réseau des jeunes pour la promotion de l'abandon des MGF et des mariages d'enfants	Afrique	Sénégal
CRADESC	Afrique	Sénégal
Jpe Afrik	Afrique	Sénégal
Réseau des jeunes pour la promotion de l'abandon des MGF/E	Afrique	Sénégal
Comité des Femmes de la Fédération Sénégalaise des Associations de Personnes Handicapées	Afrique	Sénégal
Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance	Afrique	Sénégal
Femmes épanouis	Afrique	Tchad
Mutuelle pour le Developpement Economique et Social de la Femme Tchadienne (MUDESOFI)	Afrique	Tchad
Femme Plus Togo	Afrique	Togo
Yalaa	Afrique	Togo
I2DA (Initiative pour le Développement Durable en Afrique	Afrique	Togo
Winner Group	Afrique	Togo
ONG Action-Genre-Identité et Responsabilité (AGIR)	Afrique	Togo
Golden Zonta club	Afrique	Togo
GARED	Afrique	Togo
Centre d'Observation et de Promotion de l'Etat de Droit (COPED)	Afrique	Togo
Groupe International pour le Renforcement des Capacités Féminines (GIRCAFEM)	Afrique	Togo
Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC-TOGO)	Afrique	Togo
Lean in Togo	Afrique	Togo
LA COLOMBE	Afrique	Togo
MOUVEMENT GIRLS' MOTION	Afrique	Togo
Association Racine Féminine	Afrique	Togo
Assistance Plus Togo	Afrique	Togo
Réseau des Femmes et Développement des Savanes (REFED)	Afrique	Togo
Association pour la Promotion du Développement Intégral de la Femmes	Afrique	Togo
Association des Volontaires pour la Promotion des Jeunes(AV-Jeunes)	Afrique	Togo

Credo-Action	Afrique	Togo
Surge Et Ambula Togo	Afrique	Togo
Yalaa consulting	Afrique	Togo
Association pour la Promotion du Développement Intégral de la Femme (APDIF)	Afrique	Togo
Association des Femmes Rurales pour un Développement Durable (AFRDD)	Afrique	Togo
Life Style	Afrique	Togo
Initiative pour un Développement Durable en Afrique(I2DA)	Afrique	Togo
les amis des oubliés	Afrique	Togo
Association de Défense des Droits des Aides Ménagères et Domestique (ADDAD Togo)	Afrique	Togo
Diyan Roy	Afrique	
Mouvement des Femmes et Filles pour la paix et la sécurité	Amérique	Canada
Fonds pour l'Autonomisation des Femmes Rurales d'Haiti (FAFR-Haiti)	Amérique	Haïti
AFASDA (Association Femmes Soleil D HAITI)	Amérique	Haïti
Plateforme des Organisations de Femmes Haïtiennes pour le Développement	Amérique	Haïti
REFKAD (REZO FANM KAPAB DAYITI)	Amérique	Haïti
Plateforme des Organisations de Femmes Haïtiennes pour le Développement(POFHAD)	Amérique	Haïti
Tifi Djanm	Amérique	Haïti
Collectif Feminin Haitien pour la Participation Politique des Femmes (Fanm Yo La)	Amérique	Haïti
AFFAKA	Amérique	Haïti
N/A	Amérique	Haïti
Karavan Fanm pou Chanjman	Amérique	Haïti
Centre d'appui aux Femmes Haïtiennes	Amérique	Haïti
Asosyasyon Fanm Leve Kampe (AFALEK)	Amérique	Haïti
Karavan Fanm Pou Chanjman (KFPC)	Amérique	Haïti
Karavàn Fanm Pou Chanjman (KFPC)	Amérique	Haïti
Fanm An Rejyon	Amérique	Haïti
PEP	Afrique	Sénégal
Personne physique	Europe	France métropole
Tea 4 2 (en cours de réflexion)	Europe	France métropole

2. Liste des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

PTF	Continent	Pays du Siège
Plan International Togo	Afrique	Togo
United Nations Development Programme, CO Senegal	Afrique	Sénégal
Agence Française de Développement	Europe	France métropole
AWID	Amérique	Canada
PNUD	Afrique	Sénégal

3. Liste des Fonds de femmes

Fonds de femmes	Continent	Pays du siège
-----------------	-----------	---------------

Fonds XOESE pour les femmes francophones	Afrique	Togo
Fonds pour les Femmes en Méditerranée	Europe	France métropole
FRIDA-The Young Feminist Fund	Afrique	Dépendances et territoires
African Women Development Fund (AWDF)	Afrique	Ghana
Black Feminist Fund	Amérique	États-Unis
Equality Fund	Amérique	Canada
Mama Cash	Europe	Pays-Bas
Urgent Action Fund-Africa (UAF-Africa)	Afrique	Kenya
Fonds pour les femmes congolaises	Afrique	République démocratique du Congo



www.xoese.org

+228 **96 59 11 11**

    @fxoese

contact@xoese.org

Attiegou Rue 393, N°12

03 B.P 30888, Lomé-Togo